

impac

• décembre 2019
janvier 2020
CPPAP : 0715 S 07535
numéro
181
• 2,50€

RETRAITES / PAGE 4
**Retraites : l'épreuve
de force continue**

INTERNATIONAL / PAGE 6
**Cône Sud (Chili, Argentine)
Le vol des vautours
sur les pensions**

ENFANCE / PAGE 55
Les droits bafoués

Solidaires et
acteurs de
notre avenir



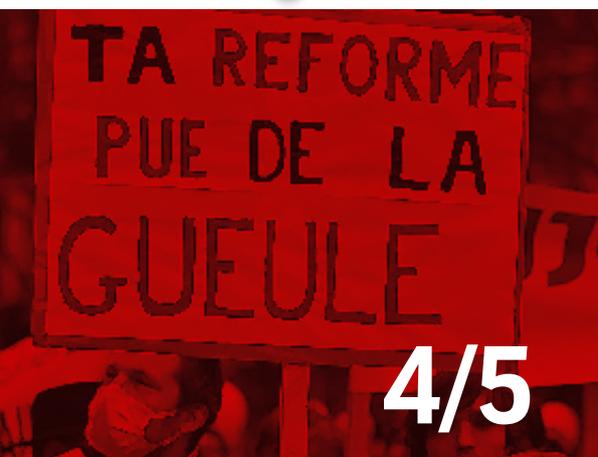
SPÉCIAL

9^e CONGRÈS filpac cgt
**POUR UN SYNDICALISME
DE CONQUÊTES SOCIALES**

**DOCUMENT D'ORIENTATION
RAPPORT D'ACTIVITÉ**

PAGES 11>52

impac /181/ sommaire



4/5



9^{ème} (neuvième!)
**CONGRÈS
filpac cgt**

Fédération des travailleurs
des industries du Livre,
du Papier et de la Communication CGT

11/52



58



61



55/56

RETRAITES pages 4-5

Retraites : l'épreuve de force continue

INTERNATIONAL page 6

Cône Sud (Chili, Argentine)
Le vol des vautours sur les pensions

PÉTITION RETRAITES page 8

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, encore un effort...

9^È CONGRÈS FILPAC CGT pages 11-53

DOCUMENT D'ORIENTATION pages 11-33

RAPPORT D'ACTIVITÉ pages 35-52

ENFANCE pages 55-56

Les droits bafoués

ENFANCE page 57

Pour que Noël n'oublie personne

LOISIRS pages 58-59

Le Navarre : un demi-siècle de tourisme social

LECTURES page 60

BILLET D'HUMEUR (mauvaise...)

page 61

« Au secours, la CGT arrive ! »



impac n°181 - décembre 2019-janvier 2020 - CPPAP 0715 S 07535

Le journal des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT

Directeur de la publication : Patrick Bauret

Ont participé à ce numéro : Gérard Devienne, Jacques Dimet, Philippe Escuredo, Yvon Huet, Christian Kazandjian,

Pascal Le Boulc'h, Maurice Lecomte, Pascal Lefèbvre /

Coordination : Pascal Le Boulc'h, Pascal Lefèbvre / Maquette, direction artistique : Frédéric Joffre /

Correction : Philippe Zirn, Anne Duvivier / Photos : FILPAC CGT, Yvon Huet, Stock, D.R. /

FILPAC CGT : Case 426 - 263, rue de Paris - 93154 Montreuil Cedex - filpac@filpac-cgt.fr - www.filpac-cgt.fr -

Tél. : 01 55 82 85 74 / Imprimerie RIVET, 87000 Limoges.



La FILPAC CGT respecte les règles de triage ecocitoyen pour toutes ses publications



Cartons et emballages papier à trier



Élargissons l'horizon des luttes !

 PATRICK BAURET,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FILPAC CGT

A l'heure où ces lignes sont écrites, le gouvernement fait adopter son texte concernant l'avenir de nos retraites sans débat parlementaire, niant la démocratie, par l'application de l'article 49-3 de la Constitution. Après cette confiscation du débat avec les forces vives de ce pays sur un des éléments sociaux qui structurent nos vies et notre société, ce passage en force reste la marque de ce libéralisme débridé d'État qu'incarne celui qui glorifie Black Rock et ses semblables.

L'ancien banquier de chez Rothschild, Macron, écrase la démocratie parlementaire comme la démocratie sociale au nom des intérêts suprêmes des plus riches de la planète.

Les violences d'État se multiplient à tous les niveaux pour imposer ce monde inhumain rejeté par la très grande majorité des citoyens.

Malgré la propagande gouvernementale sur les ondes et dans les colonnes des médias détenus par une poignée de milliardaires, les sondages demeurent plus que favorables à celles et ceux qui s'opposent et résistent au quotidien à la casse de notre sécurité sociale à travers la réforme des retraites.

Jeunes, retraités, salariés, privés d'emplois, indépendants, agriculteurs, tous les corps sociaux de notre pays et les différentes générations se retrouvent sur le rejet de cette société où les inégalités sociales augmentent au rythme de l'effondrement de la biodiversité sur notre planète.

Des convergences se créent, même si elles demeurent encore trop timides, mais elles se créent !

Si nous voulons sortir de cette société inhumaine, nous devons élargir le front des luttes, développer les solidarités, continuer l'offensive revendicative, raviver l'esprit révolutionnaire d'une société empreinte de justice sociale, de paix, de préservation du vivant.

Le 9^e Congrès de la FILPAC CGT sera ce moment de débats privilégiés durant lequel les syndicats définiront les actions et orientations à développer pour élargir toujours plus la mobilisation sociale aux fins de transformer durablement cette société.

Si jamais rien n'est acquis, alors arrachons de nouveaux conquies sociaux aux forces de l'argent. Renforçons nos solidarités pour devenir toujours plus acteurs de notre avenir ! ●



Si nous voulons sortir de cette société inhumaine, nous devons élargir le front des luttes, développer les solidarités, continuer l'offensive revendicative, raviver l'esprit révolutionnaire d'une société empreinte de justice sociale, de paix, de préservation du vivant.



RETRAITES : L'ÉPREUVE DE FORCE CONTINUE !



Jamais dans l'histoire sociale récente, une mobilisation n'a duré aussi longtemps. Il faut dire que l'enjeu est tout simplement l'avenir de notre Sécurité sociale dont notamment celui de nos retraites, qui jusqu'alors échappait à la capitalisation assurantielle, rendant notre assurance sociale indépendante des aléas des cours de Bourse et des puissances de l'argent.

 PASCAL LEFÈVRE

Conscients de la nocivité de ce projet de société des plus réactionnaires et rétrogrades, les citoyens rejettent très majoritairement un système de retraite à points pensé dans les officines patronales et de la CFDT. Les coups de force du gouvernement Philippe, la répression policière de son ministre de l'ordre Castaner et de ses préfets dignes héritiers de Maurice Papon n'y changent rien, la lutte continue, se diversifie mais ne renonce pas à obtenir le retrait macronien de casse de notre système de retraite solidaire !

Une mobilisation sociale exceptionnelle

Tout le monde s'accorde sur au moins un point, celui de la durée de la mobilisation, de ses formes atypiques toutes aussi pertinentes les unes que les autres. Le silence médiatique est assourdissant. Les milliers d'actions dans les entreprises, les services publics, dans les villes sont passées au tamis de la censure des possédants milliardaires des titres et médias. Les médias de masse pour leur très grande majorité se sont faits porte-paroles d'un gouvernement autoritaire puisant leurs sources dans les officines des ministères de la police d'État et de la communication « bien-pensante ».

Pour autant, la détermination des travailleurs ne faiblit pas et est hermétique à la désinformation orchestrée par le gouvernement et sa majorité parlementaire.

Les réseaux sociaux ont permis une démultiplication d'initiatives déroutant

bien souvent les services de renseignements territoriaux.

Mais si nous pouvons nous réjouir de cette créativité généreuse dans les formes d'actions, dans la réactivité aux appels, nous devons aussi faire le constat de difficultés de mobilisation dans nombre d'entreprises en dehors des appels aux manifestations nationales.

Si le mouvement fut pendant plus dix semaines porté par les cheminots, les salariés des transports publics, de l'énergie, d'une partie des raffineries, des ports et docks mais aussi des avocats, de l'opéra de Paris, des hospitaliers, et de tant d'autres, dans de nombreux autres secteurs d'activités, les arrêts de travail ont eu du mal à se généraliser.

Cela nous renvoie forcément à notre implantation réelle, à l'activité syndicale, à la qualité de vie syndicale. Loin de se flageller et de tirer des conclusions hâtives, il est important de prendre le temps de l'échange et de l'analyse de cette faiblesse organisationnelle qui nous empêche pour le moment d'élargir la mobilisation à toutes les industries et toutes les entreprises de services alors même que la très grande majorité des salariés y travaillant sont convaincus du bien-fondé de la nécessité du retrait de ce projet gouvernemental nauséabond.

Il est donc indispensable d'échanger avec l'ensemble de nos syndicats, des délégués et des élus CGT sur les difficultés qu'ils rencontrent pour entraîner leurs collègues dans la mobilisation.

Le combat que nous menons pour l'amélioration et l'élargissement du champ de notre Sécurité sociale et donc le retrait du projet macronien d'injustice sociale se mène au long cours.

Il est donc indispensable d'échanger avec l'ensemble de nos syndicats, des délégués et des élus CGT sur les difficultés qu'ils rencontrent pour entraîner leurs collègues dans la mobilisation.

Il faut les épauler, les aider à tenir des assemblées générales dans chaque entreprise, chaque établissement, chaque atelier sur la nécessité d'entrer dans l'action jusqu'à l'arrêt de la production, du travail. Notre démarche doit être celle de soutenir chacune et chacun face aux directions, face à la désinformation quotidienne et non de fustiger nos camarades à la peine dans leur volonté de mobilisation.

La nécessité impérieuse d'élargissement du mouvement social

Contre le coup d'État social qu'est en train de commettre Édouard Philippe avec l'application du 49-3, il n'y a d'autres alternatives que celle de l'élargissement et du renforcement de la mobilisation sociale. Forcément, le passage en force du premier ministre peut conduire à la résignation, c'est d'ailleurs le but de cet article de la Constitution qui nie la démocratie parlementaire et tente de mettre fin à toute expression contraire à la doctrine des gouvernants. Pour autant, l'utilisation de cet article de la Constitution gaullienne a démontré à de nombreuses reprises ses limites en réactivant parfois le front de la contestation sociale mettant fin en définitive au projet imposé.

Cette nouvelle étape du mouvement so-



cial ne peut se permettre de reproduire les formes de la précédente période. Elle doit non seulement en être le prolongement mais doit absolument être tournée vers la mobilisation du plus grand nombre.

Il n'y a pas de recettes miracles, ni de « y'a qu'à, faut qu'on », mais un déploiement tous azimuts de notre réseau syndical pour organiser les assemblées générales dans les lieux de productions mais aussi auprès de la population dans les quartiers, les villes et villages.

Nos maisons du peuple, nos unions locales doivent être réinvesties par les syndicats pour redevenir ce lieu de convergence et du débat social de proximité. Combattre la régression sociétale passe inéluctablement par le débat avec les citoyens, les travailleurs sur nos propositions en matière de retraite, de protection sociale.

L'impasse du référendum

Face à la violence anti-démocratique de ce pouvoir, certains considèrent que le mouvement social n'a pas ou plus la capacité de renversement du rapport de forces.

Il est vrai que les fortes mobilisations contre la loi Travail du précédent gouvernement, ni celle actuelle contre la casse de notre système de retraite n'ont à ce jour imposé de recul aux tenants du pouvoir.

Pour autant, faut-il penser que le référendum serait la nouvelle formule de l'expression démocratique ?

Les gilets jaunes ont fait du RIC (référendum d'initiative citoyenne) leur revendication pour une prise en compte de l'avis du « peuple ».

Il est vrai que la V^e République confisque la prise en compte des opinions diverses pour concentrer les pouvoirs dans les mains d'une majorité parlementaire ne représentant bien souvent qu'une minorité de la population.

La voie référendaire deviendrait, pour beaucoup dans l'opposition, une ex-

pression de la démocratie la plus directe du peuple, faisant fi des rapports de force, des lobbys, des injonctions européennes et internationales.

Les difficultés rencontrées pour rendre publique la demande de référendum contre la privatisation d'Aéroport de Paris sont illustratives que la nature d'une telle consultation dépend souvent de ceux qui en sont à l'initiative, que l'on soit du côté du pouvoir ou de l'opposition.

De plus, le référendum ne répond pas aux exigences d'une réforme plus que nécessaire de notre système de retraite solidaire pour l'améliorer, répondre aux exigences d'égalité entre les genres, augmenter sensiblement les niveaux de pensions, reconnaître les pénibilités pour assurer des départs à 55 ans, etc.

Le référendum a lieu au quotidien par le refus ultra-majoritaire de la population contre le projet de Macron et consorts (BlackRock, AXA, ...).

En tant que syndicalistes, nous savons que dans le cadre du combat de classe, seul le rapport de forces par la mobilisation du plus grand nombre peut imposer des avancées sociales de nature à transformer la société. Bien entendu que celui-ci doit être d'une tout autre nature que ce que nous avons fait jusqu'ici. Les congés payés n'ont été obtenus qu'après des grèves mettant à l'arrêt toute l'économie, la Sécurité sociale par la défaite du patronat collaborationniste !

Nous sommes mis au défi comme l'ont réalisé avant nous nos prédécesseurs, de bâtir les fondations d'un mouvement social d'ampleur inégalée et ainsi changer durablement la donne sociale.

Soyons réalistes, exigeons l'impossible

Plus que jamais les conditions sont réunies pour renforcer un mouvement social d'ampleur capable d'emporter sur son passage toutes les dernières régressions sociales et d'ouvrir de nouvelles perspectives de transformation de notre société.

Urgences sociales, urgences climatiques, urgences éducatives, urgences hospitalières, urgences culturelles, urgences sociétales, le « jupitérisme » de Macron arrive à son terme. Le serviteur des milliardaires est reclus dans sa forteresse dorée élyséenne, enchaînant les voyages internationaux, surfant sur la pandémie du Covid19, évitant tant bien que mal la confrontation sociale.

Le combat que nous menons n'est pas seulement celui de la résistance aux reculs sociaux imposés par le patronat et son servile gouvernement, il est aussi celui qui doit répondre aux aspirations des nouvelles générations, des besoins des populations et du monde du travail actuel.

Nous avons des propositions à faire connaître, des choix de société à partager, des revendications à imposer.

Comme l'indiquait Bernard Lamirand (ancien secrétaire fédéral de la Métallurgie et président d'honneur de l'association Ambroise Croizat), lors de l'émission dédiée à la Sécurité sociale et à son créateur, comme en 1945 lors des jours heureux du CNR, soyons audacieux, faisons preuve de créativité, posons les bases d'une société basée sur la justice sociale, la paix, la préservation de la biodiversité et de notre planète.

L'enthousiasme populaire est notre richesse et notre force pour combattre celles du renoncement, de la division entre les travailleurs, celles des haines.

Brisons le mur de la résignation et du fatalisme pour qu'à l'unisson nous imposions la civilisation du développement humain durable.

Notre combat contre leur projet de loi de retraite par point, ne fait que commencer.

Plus que jamais nous sommes déterminés à obtenir son retrait et obtenir une amélioration de notre protection sociale et de nos régimes de retraite pour toujours plus de solidarité et de justice sociale ! ●



NOS MAS AFP

CÔNE SUD (CHILI, ARGENTINE) : LE VOL DES VAUTOURS SUR LES PENSIONS

Le rejet de la retraite à points, peut s'appuyer, aussi, sur l'exemple des faillites chilienne et argentine.

✍ GÉRARD DEVIENNE

A l'heure où, en France, la question des retraites a jeté dans la rue des centaines de milliers de personnes, il semble opportun de voir, à travers deux exemples venus de loin (Argentine et Chili), les conséquences néfastes que peut avoir une réforme s'appuyant sur un système de retraite par points, combiné, dans un premier temps, avec le système par répartition.

L'Argentine et son système mixte

L'Argentine, de 1993 à 2008, a appliqué un système mixte, public et privé, ce dernier géré par les AFJP (Administrations de fonds de retraite et pension). Les salariés pouvaient opter pour l'un ou l'autre ; ceux qui ne se prononçaient pas étaient automatiquement dirigés vers les AFJP, sans possibilité de retour. La pension de retraite résultait de la capitalisation personnelle de chaque salarié (la cotisation représentait 11 % du salaire) et d'une prestation de base assurée par l'État, afin d'assurer une pension de 82 %. Charmés par le chant des sirènes ministérielles et média-

Les manifestations qui secouent depuis un an le Chili portent au cœur la question des retraites.

tiques aux ordres, une majorité de travailleurs choisit les AFPJP rapidement investies par les grandes banques internationales. Ces fonds privés, avant la crise financière de 2008, recueillaient mensuellement 229 millions d'euros. Cependant, les caisses publiques, bien que ne recevant plus d'apports des salariés passés aux AFJP, devaient payer les pensions des salariés déjà retraités. Les crises financières successives se sont répercutées sur les pensions. Cristina Kirchner, en 2008, a éliminé ce système privé, revenant au système par répartition, au grand dam des AFJP qui, par la voix de leur président accusaient le gouvernement de « *ne pas avoir une vision à long terme, mais basée sur un fait conjoncturel : la crise des marchés financiers* ». Belle envolée qui démontre la nocivité d'un système tout entier soumis aux fluctuations des Bourses et de « crises conjoncturelles » de plus en plus fréquentes et rapprochées.

Le Chili invente le système à points

Les manifestations qui secouent depuis un an le Chili, portent au cœur la question des retraites. Là, depuis 1980, sous la dictature d'Augusto Pinochet, le système est entièrement aux mains de sept fonds privés, les AFP (Administrations de fonds de pension) qui prélèvent 10 % sur les salaires pour le financer. C'est dans ce pays qui a servi de laboratoire au libéralisme sau-

vage, qu'a été mis en place un modèle adopté ensuite, avec des nuances, par une trentaine d'États. Lors des six premiers mois de l'année 2019, ces fonds ont recueilli 511 millions de dollars et ont payé, en moyenne, des pensions de 384 dollars pour les hommes, 221 pour les femmes. En conséquence, huit retraités sur dix, selon la Fondation Sol, n'arrivent pas à atteindre ne serait-ce que le seuil de pauvreté.

Devant la protestation qui ne faiblit pas, le président Piñera a présenté un plan, à la hâte, consistant en une aide de l'État à 1,6 million des retraités les plus pauvres, la société palliant, une fois encore, les manques du privé. Le président de l'association des AFJP, se plaignant que le foyer des protestations soit braqué sur les fonds de pension, propose d'améliorer le système (bel aveu de son inefficacité) en augmentant le nombre de cotisants (il faudrait, pour cela, lutter vraiment contre le travail au noir, environ 50% de la population active) et le taux de cotisation, et allonger l'âge de départ à la retraite (60 ans pour les femmes, 65 pour les hommes avec au moins 20 années de cotisations). Quant à « redistribuer une part des bénéfices des AFP aux cotisants », pas question : « cela n'apporterait pas de solution au système, car les pensions n'augmenteraient que de quelque 12 dollars mensuels ». Malgré les gesticulations de l'exécutif et des fonds de pension, au Chili résonne, amplifié, à chaque manifestation, le slogan réclamant la fin du système privé : « *Nos mas AFP* » (Plus d'AFP). Quelque chose ressemblant fort à : « *Non à la retraite par point* » que l'on entend lors des manifestations qui, depuis décembre dernier agitent la France. ●



Formation santé au travail

TITULAIRES & SUPPLÉANTS DU CSE FORMEZ-VOUS RAPIDEMENT ET EFFICACEMENT !

- 1 Pour mieux vous organiser et agir sur les questions de santé, sécurité et conditions de travail.
- 2 Pour intervenir et mener des investigations : inspections, enquêtes, DGI...
- 3 Pour proposer des actions de prévention et d'amélioration des conditions de travail des salariés.



FORMATION
FINANCÉE
PAR
L'ENTREPRISE

La formation légale est d'au minimum **3 jours pour les entreprises de - de 300 salariés** et au minimum de **5 jours pour les + de 300 salariés.**

Un parcours dédié à votre secteur professionnel, sur plusieurs jours en inter-entreprises ou chez vous en intra.

Tarifs, nous consulter.

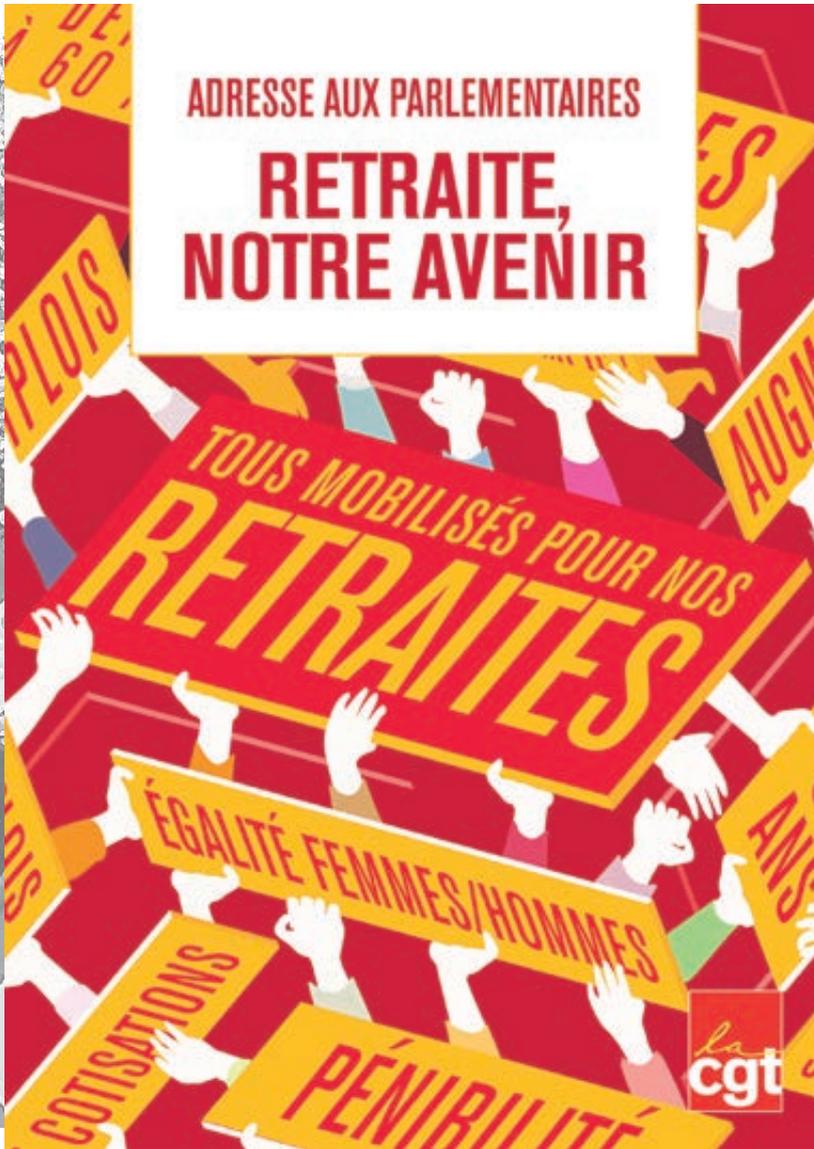


www.secafi.com

Tél. : 01 53 62 70 00 - contactcse@secafi.com

SECAFI est un organisme de formation enregistré sous le n° 11 75 44 133 75

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, encore un effort...



Mesdames et messieurs les parlementaires,

Le candidat Macron s'était engagé à ne toucher ni à l'âge de départ, ni au niveau des pensions. **RÉSULTAT : UN PROJET QUI NOUS IMPOSE DE TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS POUR GAGNER MOINS.** Rien ne vous oblige à traiter d'un sujet aussi essentiel au pas de charge. Rien n'impose d'amputer le temps de débat parlementaire. Notre système actuel n'est pas en péril et il peut être amélioré par des ressources nouvelles. Vous ne pouvez voter une loi que le Conseil d'État qualifie lui-même d'incomplète, non évaluée, non finalisée. En le faisant, vous vous apprêtez à fragiliser notre pacte social pour des décennies sur un texte critiqué par une large majorité de Français. Vous devez entendre leurs colères et leurs inquiétudes.

Comme 6 français sur 10, je demande :

- LE RETRAIT DU PROJET D'UN SYSTÈME À POINT
- L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME ACTUEL

Nom :

Prénom :

Signature :

Bulletin à détacher et à remettre à un militant de la CGT, à l'union départementale CGT ou à l'union locale pour interpellier les députés et sénateurs. ●

Expertise PSE
Conseil Analyse OS
Risques Psychosociaux Gestion Droits des élus
Comptabilité des CE CHSCT CE Formation
Accompagnement
Plan social Comptes annuels

LES CLEFS POUR ANTICIPER ET AGIR

APEX
ISAST
GROUPE

L'expertise au service des élus CE et CHSCT

Décrypter les comptes, anticiper les difficultés, démêler les impacts de réorganisations, cerner les enjeux sur l'emploi et les rémunérations, éclairer sur la stratégie des actionnaires, repérer les conséquences sur l'organisation du travail... mais aussi, prévenir le stress dans l'entreprise, analyser les conditions de travail et détecter les facteurs de risques, proposer des solutions...

Chaque jour, nos consultants experts, présents à Paris et en Région, sont au service des élus, des CE et des CHSCT pour leur permettre d'anticiper et de mieux agir.

www.apex-isast.fr

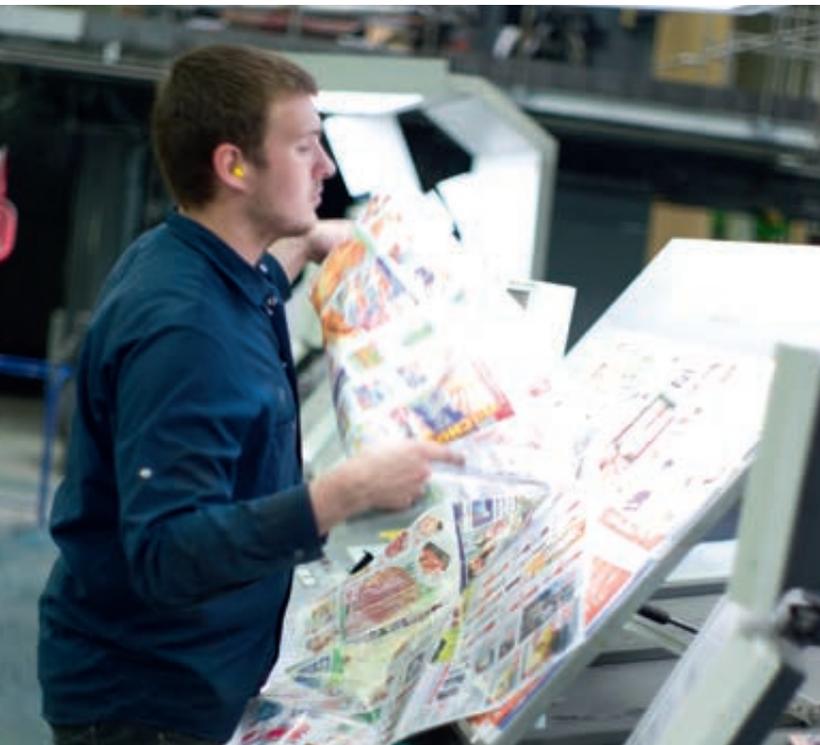
Twitter : @Apex_Isast

Facebook : @ApexIsast

32, rue de Chabrol - 75010 Paris • 01 53 72 00 00



Nous sommes la protection sociale des industries du message imprimé et digitalisé



Vous protéger, c'est prévenir,
assurer, accompagner, défendre.

Vous protéger, c'est se mobiliser,
œuvrer chaque jour, au plus près
de vos besoins.

Vous protéger, c'est agir.

Nous agissons avec vous, car face
aux risques, nous sommes plus
forts ensemble.

NOUS CONTACTER

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

**Pour la gestion de vos contrats Santé,
Prévoyance, Retraite ou toute question :**

☎ 01 40 60 20 00

Contact mail depuis notre page www.lourmel.com
ou via votre espace abonné

**Pour souscrire un nouveau contrat
en Santé, Prévoyance :**

☎ 0 809 10 28 08 Service gratuit
à prix appelé Du lundi au vendredi
de 9h à 18h

✉ contact-entreprises@lourmel.asso.fr

VOUS ÊTES UN PARTICULIER - SALARIÉ OU RETRAITÉ

**Pour la gestion de vos contrats Santé,
Prévoyance, Retraite ou toute question :**

☎ 01 40 60 20 00

Contact mail depuis notre page www.lourmel.com
ou via votre espace abonné

Pour souscrire un nouveau contrat en Santé :

☎ 01 40 60 20 59

✉ contact-entreprises@lourmel.asso.fr

Pour contacter le service Action & Soutien :

☎ 01 40 60 20 00

✉ action-soutien@lourmel.asso.fr

Projet de document d'orientation

• Mise à jour du 28 janvier 2020

POUR UN SYNDICALISME DE CONQUÊTES SOCIALES ! Solidaires et acteurs de notre avenir

filpac cgt

L'UNIQUE REMPART ET ARME DE CONQUÊTES SOCIALES DANS CETTE GUERRE SOCIÉTALE, MENÉE À TRAVERS LE MONDE, ET CONTRE LES FASCISMES DE TOUT GENRE, EST LE SYNDICAT DE TRANSFORMATION SOCIALE.

C'est désormais le monde de la finance qui gouverne directement en se passant des intermédiaires politiques et étatiques, dont il avait besoin auparavant. Tout fonctionne désormais, et sans artifice, pour le marché, le patronat et les plus riches. C'était déjà le sens des lois Travail du quinquennat Hollande et des ordonnances Macron.

L'austérité est devenue la religion du système capitaliste dans son entier.

Tout devient marché. Nous assistons à la déréglementation et à la libéralisation de tous les pans de la société, dans des domaines aussi essentiels que la santé, l'éducation, la protection sociale, l'eau, l'air, l'énergie.

PRÉAMBULE

- P.1 Notre congrès se situe dans une conjoncture économique et sociale des plus critiques. Le syndicalisme, dont certains espéraient et espèrent toujours la disparition, revient en force dans le cadre des conflits sociaux de haut niveau qui ont marqué ces dernières années. Le syndicalisme ne peut pas tout, tout seul, mais rien ne peut se faire sans le syndicalisme.
- P.2 Pour autant, il serait irresponsable de penser, dans la conjoncture actuelle, que la pérennité des organisations syndicales et, spécifiquement, de notre syndicalisme de classe et de masse, est acquise. Nous avons des exemples d'autres pays où de grands syndicats de masse et de classe ont été détruits par les possédants.
- P.3 Tout est mis en œuvre par le pouvoir et le patronat pour nous sortir des entreprises, cinquante ans après que nous avons fait, par nos luttes, reconnaître le fait syndical dans les lieux de production de la valeur.
- P.4 Mise en place des CSE et conseils d'entreprise, fusion des conventions collectives, inversion de la hiérarchie des normes, négociations collectives de branche en berne, fin des CHS-CT, remise en cause du financement des organisations syndicales, autorisation administrative quasi systématique des licenciements de délégués et d'élus du personnel... le patronat et ses gouvernements de combat successifs tentent de détruire le seul outil que possèdent les travailleurs pour défendre leurs droits et leurs conquêtes sociales : les syndicats.
- P.5 Nous sommes confrontés à la recherche d'une généralisation d'un monde ultralibérale selon les principes de Milton Friedmann expérimentée au Chili durant la dictature militaire de Pinochet et reprise ensuite par Reagan aux USA et Thatcher en Grande-Bretagne.
- P.6 Ce modèle est caractérisé par la remise en cause des modèles sociaux, l'explosion de la précarité des salariés, l'individualisation de la protection sociale, la fin de système solidaire des régimes de retraite et de santé. En Europe, ce mouvement s'est accéléré par la conversion de la gauche social-démocrate à cet ultralibéralisme conduisant à une grave crise de confiance envers la politique.
- P.7 La technologie numérique sert d'argutie pour orienter nos sociétés vers toujours plus d'inégalité, de souffrances, d'injustice sociale, de violence. De manière perverse, le patronat et ses idéologues voudraient que l'on s'en prenne aux outils de travail plutôt qu'au système d'exploitation lui-même.

Le syndicalisme est remis en cause partout dans le monde. Mais partout dans le monde les travailleurs réagissent, s'unissent, se défendent avec tous les moyens dont ils peuvent disposer. P.8

L'enjeu de notre congrès est bien celui d'établir une feuille de route capable de relever les défis posés, tant sur l'existence de la CGT dans nos champs professionnels que sur notre capacité à développer notre implantation et notre audience. P.9

Notre fédération est celle de la filière de l'imprimé, partant de la fabrication de la pâte à papier jusqu'à la distribution de ce support enrichi par la valeur ajoutée des acteurs de la filière : transformateurs, cartonniers, auteurs, rédacteurs, communicants, imprimeurs, diffuseurs, distributeurs, etc. P.10

La FILPAC a été créée, il y a plus de trente ans à partir de la fusion de deux fédérations historiques de la CGT qui en sont à l'origine : la FFTL et la FTIP. Papier-Carton et Livre se sont réunis sur les bases du conflit Chapelle Darblay qui a marqué l'histoire sociale de notre pays comme une des luttes les plus emblématiques contre la casse industrielle. P.11

Notre fédération prend ses racines dans le combat social et n'a jamais cessé de s'illustrer depuis par cet engagement à ne rien céder au capital. Depuis le sixième congrès de Lille, elle est plus que jamais engagée sur une conception du syndicalisme de transformation sociale dite du « Parti pris de l'Avenir ». P.12

Les présentes orientations en prolongent la pensée et l'action afin d'intensifier l'offensive. Revendiquons et mobilisons largement pour gagner de nouvelles conquêtes sociales. P.13

INTRODUCTION

Les mouvements sociaux et les mouvements de résistance de grande ampleur ne se décrètent pas et ils n'arrivent pas par un coup de baguette magique. C'est la première leçon que l'on peut tirer du mouvement social qui secoue la France depuis décembre – après une année marquée par l'irruption des Gilets jaunes et de la colère populaire. I.1

L'année 1968 avait, rappelons-le, été précédée par les grandes grèves de 1967 pour la défense de la sécurité sociale, des luttes pour les conditions de vie dignes et l'augmentation des salaires, dans la métallurgie notamment. I.2

Le moment que nous vivons a été précédé par les I.3

Après l'année de mobilisations des Gilets jaunes, (...), les luttes sociales de grande ampleur comme celle que nous vivons depuis décembre ne se décrètent pas mais s'inscrivent dans un mouvement d'ensemble d'une résistance au capitalisme.

rassemblements et les grèves contre la réforme Marisol Touraine de la protection sociale, les lois Macron et la loi Travail du précédent quinquennat, et par les luttes contre les ordonnances Macron et contre la soi-disant réforme de la SNCF, l'an passé. Tout comme par les luttes qui ont marqué nombre de secteurs, industriels ou non, et notamment dans les branches de notre fédération.

1.4 C'est de cela aussi qu'est né le mouvement actuel.

1.5 Pour qu'une étincelle mette le feu à toute la plaine, il faut déjà que l'herbe de la plaine soit sèche. Nous l'avons, tous ensemble, asséchée par nos luttes.

1.6 La résistance n'est pas qu'un combat pour préserver les acquis (les conquies, comme disait Ambroise Croizat) des luttes ouvrières. Elle est aussi une ouverture pour l'avenir. Au sortir de l'occupation, les résistants regroupés dans le Conseil national de la Résistance ne considéraient pas qu'ils avaient achevé leur combat : la preuve, leur programme, Les jours heureux, qui dessinait les contours d'une France démocratique et sociale.

1.7 **Nous en sommes là aujourd'hui. Nous voulons définir les contours d'une France démocratique et sociale, qui ait comme objectif premier la satisfaction des besoins des travailleurs, l'égalité femmes-hommes, la justice sociale.**

1.8 Mais nous vivons dans un contexte particulier, tant au plan national qu'aux plans international et européen.

1.9 L'évolution de la situation de nos sociétés est des plus inquiétantes. La globalisation du capitalisme nous mène dans une impasse systémique occasionnant des crises financières liées aux énormes bulles spéculatives générées par la recherche toujours plus démentielle d'un taux maximisé de profit.

1.10 Cette maximisation du taux de profit atteint des sommets, générant des inégalités sociales croissantes, la paupérisation d'une partie grandissante de la population. Les filets de protection sociale disparaissant ou se réduisant, les plus bas instincts de survie refont surface, la loi du plus fort redevient la norme, gavant la bête immonde du fascisme de populations désœuvrées.

1.11 C'est dans ce contexte extrêmement dangereux pour l'humanité que le syndicalisme doit rassembler et unifier un monde du travail éclaté, fragilisé, pour imposer une autre société, un autre système et la paix.

1.12 L'orientation des syndicats de notre fédération contribuera à cet effort commun de rassemblement et d'unification des travailleurs pour multiplier les actes de résistance et développer les actions, pour obtenir de nouvelles conquêtes sociales !



Après l'année de mobilisations des Gilets jaunes, découlant d'une certaine manière du mouvement des « nuits debout », les luttes sociales de grande ampleur comme celle que nous vivons depuis décembre ne se décrètent pas mais s'inscrivent dans un mouvement d'ensemble d'une résistance au capitalisme. 1.13

Ainsi, tout le travail effectué par nos militants syndicaux pendant des années porte ses fruits. 1.14

De l'austérité sociale à la destruction de notre planète 1.15

L'austérité est devenue la religion du système capitaliste dans son entier. Pour faire le maximum de profits, les gouvernements de par le monde, jouent sur deux variables d'ajustement. La première : les droits sociaux des travailleurs, pour les diminuer le plus possible afin qu'il n'y ait plus de protection sociale, que l'on puisse licencier sans contrainte et embaucher à moindre coût. 1.16

La deuxième variable d'ajustement, et qui est liée à la première, est la pression sur les salaires, qui peut s'exercer soit par une baisse des rémunérations ou par le gel des salaires et donc par une perte pour les salariés, compte tenu de l'inflation, même quand celle-ci est modeste. 1.17

La régression des droits des travailleurs s'accompagne des accords de libre-échange continentaux tels que le Ceta, le Tafta, ou le Mercosur, qui se font sur le dos de ceux-ci et imposent la primauté du commerce et du profit sur les droits essentiels du monde du travail. La précarité du travail et de la vie est la donne de la soi-disant nouvelle économie. Les grandes puissances se livrent une guerre économique concertée, où les soldats qui meurent au front sont les seuls salariés. 1.18

Tout devient marché. Nous assistons à la déréglementation et à la libéralisation de tous les pans de 1.19

la société, dans des domaines aussi essentiels que la santé, l'éducation, la protection sociale, l'eau, l'air, l'énergie. De la naissance à la mise en bière, tout devient matière à profit. Le capitalisme est entré dans une phase nouvelle : l'exploitation des générations à venir. En provoquant le dérèglement climatique, le capitalisme d'aujourd'hui aliène les fonctions vitales des générations qui ne sont pas encore nées.

1.20 L'exploitation de l'humanité s'accompagne de l'exploitation des ressources de la planète jusqu'à épuisement, comme on peut le voir avec le saccage de la forêt amazonienne, mais aussi avec les espaces naturels sur tous les continents.

1.21 Les grandes et moyennes puissances se mènent aussi des guerres par peuples interposés, comme on le voit notamment en Afrique, aux Proche et Moyen-Orient, comme l'ont vécu en Europe même, les peuples de l'ex Yougoslavie, du Caucase, ou d'Ukraine. Le monde est également confronté aux famines et migrations de survivance. Et les migrants deviennent la cible toute trouvée de ceux qui veulent que le peuple se trompe de colère.

1.22 **De la montée des autoritarismes d'État à l'avènement des fascismes**

1.23 Les libertés individuelles et collectives ne valent que si elles sont compatibles avec le néolibéralisme ; rien ne doit enfreindre la sacro-sainte loi du marché. Le droit de manifester, de se réunir, de donner son opinion est réprimé. Quand la démocratie devient un frein pour le capital, celui-ci n'hésite pas à recourir à la force et/ou à la mise en cause des libertés démocratiques.

1.24 Le numérique sert de prétexte pour bâillonner les citoyens (loi soi-disant anti-fake news, celle sur le secret des affaires, des journalistes tués, des perquisitions et des poursuites contre des journalistes et des travailleurs de la presse et des médias). En se dotant d'un arsenal législatif, les gouvernants combattent la liberté de la presse et la liberté d'expression en financiarisant la distribution de la presse ou en s'en prenant aux droits d'auteur. C'est 1984 au service des guerres commerciales et d'influences.

1.25 Les régimes, y compris en Europe, deviennent de plus en plus autoritaires, avec une pensée unique qui veut dominer par une militarisation et une « policarisation » de la société. Pour certains, la résurgence du fascisme, parfois sous une forme nouvelle, est la solution à la crise systémique du capital.

1.26 Cette montée vers l'autoritarisme s'accompagne d'une montée des tensions dans plusieurs parties du globe. On le voit avec les crises dues à la prolifération des armes nucléaires, l'explosion des budgets d'armement, la multiplication des conflits de basse ou de moyenne intensité. Au moment de la guerre 14-18 on prête à Paul Valéry cette phrase : « *La guerre, c'est le massacre de gens qui ne se connaissent pas au profit de gens qui se connaissent et ne se massacrent pas.* » Comme à l'époque, les guerres actuelles opposent toujours des

« **La guerre, c'est le massacre de gens qui ne se connaissent pas au profit de gens qui se connaissent et ne se massacrent pas.** »

PAUL VALÉRY

peuples ou des communautés au profit des grandes et moyennes puissances qui vendent les armes, envoient des conseillers, voire des contingents militaires, mais dont la guerre est absente de leur propre territoire.

Le macronisme, synthèse de la pensée libérale et réactionnaire

Emmanuel Macron n'a pas la légitimité dont il se réclame pour appliquer son « programme », puisqu'élus dans des circonstances particulières face à un parti fasciste et xénophobe et n'obtenant sur son projet de société que 18 % des voix. Ignorant cette réalité, le Président se veut également le leader de l'Europe libérale. Profitant à la fois de l'affaiblissement de la chancelière allemande et du choix britannique du Brexit, il cherche à apparaître comme le meilleur allié, au sein de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique et du Canada. C'est ainsi qu'il porte donc à bout de bras les traités de libre-échange comme le Tafta ou le Ceta.

En Europe, il porte également le REFIT dont l'objectif est de s'assurer « que la législation de l'Union européenne produise les avantages attendus par les citoyens, les entreprises et la société (...) en réduisant les coûts », selon le site officiel de la Commission européenne. On note que ce texte, s'il parle des entreprises, ne mentionne pas les travailleurs.

À cette course effrénée au leadership politique en Europe s'ajoute la corruption du pouvoir, par l'argent et les profits financiers. Depuis son élection, huit ministres ont dû quitter le gouvernement pour des raisons éthiques¹. On comprend mieux pourquoi ce gouvernement applique avec méthode le programme du Medef et de la Commission

1. Richard Ferrand, ministre de la Cohésion des territoires, quitte le gouvernement le 19 juin 2017 suite à l'affaire des Mutuelles de Bretagne. Il est mis en examen le 12 septembre 2019 pour prise illégale d'intérêts, mais est toujours président de l'Assemblée nationale. Le 21 juin 2017, Sylvie Goulard, ministre des Armées, quitte le gouvernement avec François Bayrou, garde des Sceaux et Marielle de Sarnez, ministre chargée des Affaires européennes pour l'affaire des emplois fictifs du Modem. Le 4 septembre 2018, Laura Flessel ministre des Sports quitte le gouvernement à cause de la situation fiscale de son mari. Le 16 octobre 2018, Françoise Nyssen, ministre de la Culture et de la Communication n'est pas reconduite au gouvernement à cause de travaux non déclarés dans des bâtiments protégés. Le 16 juillet 2019, François de Rugy, ministre de la Transition écologique doit démissionner à cause de son train de vie aux frais de l'État (il se dit innocent mais a quand même remboursé une partie des repas). Enfin, en décembre 2019 Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire aux retraites ayant fonction de ministre doit partir pour oublis dans sa déclaration d'intérêts et pour une rémunération cumulée avec celle de ministre alors que ceci est interdit constitutionnellement.

européenne : il est celui qui compte le plus de millionnaires en son sein². C'est désormais le monde de la finance qui gouverne directement en se passant des intermédiaires politiques et étatiques, dont il avait besoin auparavant.

Tout fonctionne désormais, et sans artifice, pour le marché, le patronat et les plus riches. C'était déjà le sens des lois Travail du quinquennat Hollande et des ordonnances Macron. Avec la fin des IRP et notamment du rôle des comités d'entreprise qui ont disparu et la réforme des conventions collectives, c'est open bar pour des licenciements collectifs et individuels, l'inversion de la hiérarchie des normes, la fin de la justice prud'homale.

Cela s'accompagne d'une mainmise de plus en plus étroite sur la Justice par la suppression du nombre de moyens, un renforcement de la nature répressive des forces de l'ordre et de sécurité (police, gendarmerie, armée).

Cette libéralisation de l'État s'accompagne d'un renforcement de la fonction régalienne qui est plus centralisée que jamais. Pour le développement du capitalisme financier globalisé, les régimes autoritaires sont les plus adaptés pour forcer la transition vers une société livrée tout entière au capital financier.

À tout cela s'ajoutent la suppression de l'ISF, la réduction de l'APL pour les plus modestes, l'allégement des cotisations sociales des employeurs. Cette contre-révolution en marche est pleine de dangers pour l'avenir de notre pays.

L'État veut privatiser la Fonction publique en lui donnant de nouveaux critères de rentabilité et de logique

². À titre d'exemple, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud a une fortune (biens immobiliers, comptes bancaires et produits financiers) de 6 528 373 € (selon son patrimoine déclaré à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique)...

purement comptables, oubliant la nécessité du bien public et du bien commun. En ouvrant largement la Fonction publique à des recrutements hors statut et en externalisant certains secteurs (c'est-à-dire en privatisant), le gouvernement laisse la place aux assurances et aux produits financiers privés.

La violence dans l'histoire sociale de la France n'est pas nouvelle mais les violences policières de ces derniers mois et leur banalisation sont le signe d'une radicalisation du pouvoir au service des plus riches. Pourtant, la principale violence reste celle de l'exploitation capitaliste. En refusant d'augmenter le smic, donc les salaires, et en précarisant l'avenir pour les générations qui arrivent sur le marché du travail, l'État et le gouvernement sont les premiers facteurs de la violence sociale. Chaque année 1 200 travailleurs et travailleuses meurent au travail et des centaines d'autres sont victimes de leurs mauvaises conditions de travail.

Contre cette violence continue faite au monde du travail, les travailleurs en révolte, même en dehors des structures syndicales, participent du combat commun pour les droits des salariés.

Loin d'être jupitérien, Macron n'est que l'ombre du Louis XVI de 1786...

Le syndicalisme de masse et de classe : outil de toutes les résistances et des conquêtes sociales

Il n'y a pas de troisième voie dans cette lutte des classes. Soit nous affirmons dans nos orientations et nos actes un syndicalisme revendiquant de nouvelles conquêtes sociales ne négociant pas la régression sociale, soit, au regard de l'adversité et de la violence du combat à mener, nous sombrons dans l'institutionnalisation et l'intégration à la gestion libérale, pour devenir un appendice social du libéralisme comme d'autres organisations syndicales l'ont choisi.



La violence dans l'histoire sociale de la France n'est pas nouvelle mais les violences policières de ces derniers mois et leur banalisation sont le signe d'une radicalisation du pouvoir au service des plus riches.

I.41 La mise en place de la nouvelle institution unique de représentation du personnel, le CSE, en lien avec une inversion de la hiérarchie des normes, pousse à un éloignement des demandes et des revendications des collectifs de travail, pour se perdre dans des réunions dites de « dialogue social » chronophages.

I.42 Nous sommes confrontés à une volonté de voir la place de l'organisation syndicale s'estomper pour laisser place à un CSE omnipotent dont l'utilité sociale est pourtant quasi nulle dans les configurations du droit actuel.

I.43 Le cycle permanent d'élections remplace la revendication sociale, la lutte des classes est remplacée par la guerre des places déchirant l'unité des syndicats, l'unité dans les syndicats !

L'unique rempart et arme de conquêtes sociales dans cette guerre sociétale, menée à travers le monde, et contre les fascismes de tout genre, est le syndicat de transformation sociale.

I.44 Contre cette tendance du dialogue social complaisant, nous opposons un syndicalisme de lutte créant le rapport de forces pour une transformation de la société et du réel, dans le cadre de la double besogne : de la réponse aux besoins immédiats des travailleurs (le fameux carreau cassé évoqué par Henri Krasucki) jusqu'au changement de société.

I.45 L'orientation décidée, mise en œuvre à tous les niveaux de l'organisation, doit nous aider à renforcer nos syndicats dans le cadre d'une démarche revendicative permettant ainsi le développement des luttes pour de nouvelles conquêtes sociales. Il s'agit pour notre fédération d'agir avec ses syndicats pour redonner confiance aux travailleurs dans l'action collective syndicale, dans le rapport de forces et non dans la fuite en avant individuelle.



Pour les salariés, c'est le burnout, l'épuisement, la résignation, le mal-travail, la déqualification : l'enfer du salariat.

I. CHANGER LE TRAVAIL POUR CHANGER LA SOCIÉTÉ

I.2 L'introduction de la numérisation des activités dans l'ensemble des processus de production est prétexte à de nouvelles formes de précarité du travail, ressemblant à celles qui existaient avant la création du salariat industriel.

I.3 Répondant à une aspiration grandissante des salariés à s'émanciper du lien de subordination les liant aux patrons et à une désindustrialisation de grande ampleur, le patronat revient aux formes d'exploitation primitives les plus féroces, au prétexte d'une modernité technologique : le numérique.

I.4 Que ces emplois se définissent comme Uber, indépendant, auto-entrepreneur, coworking, plateformes numériques, télétravail : ces nouveaux modes de production ou de vente renforcent l'exploitation de ces travailleurs qui sont le plus souvent sans statut, coupés du monde du salariat. C'est le retour du travail à la tâche. Ce sont les nouveaux forçats du capital.

I.5 Pour les salariés, c'est le burn-out, l'épuisement, la résignation, le mal-travail, la déqualification : l'enfer du salariat.

I.6 Cette négation des relations sociales sert tous les secteurs qui applique les règles de l'économie numérique dans leur propre organisation du travail : dans les industries et branches de notre Fédération, le mal-être au travail engendre des situations dramatiques.

I.7 L'essence même du travail est transformée. La durée de travail augmente et se complexifie. Gouvernements et patronat s'entendent pour mener à bien cette régression sociale extraordinaire, qui leur permet de faire croître le taux de profit par la fin du taux horaire et du salaire.

I.8 Intervenir sur le contenu et le sens du travail, revenir sur nos revendications émancipatrices, faire changer le carreau cassé, être l'outil indispensable à tous les travailleurs, voilà le sens du syndicalisme que nous pratiquons.

I.9 Face aux évolutions du travail et aux aspirations des travailleurs, la CGT a des réponses et des propositions : **la sécurisation permanente d'accès à l'emploi par le Nouveau statut du travail salarié (NSTS) et la Sécurité sociale professionnelle (SSP).** I.10

I.11 La refonte du Code du travail sur la base de cette sécurisation permanente d'accès à l'emploi doit empêcher les affres du chômage qui pèse sur les salaires, et favoriser le plein-emploi.

I.12 Pour cela, il nous faut redéfinir la place du travail dans l'activité humaine tenant compte des forts gains de productivité des dernières décennies et de la robotisation des productions industrielles. Ainsi, réduire le temps de travail dans toutes ses dimensions devient une impérieuse nécessité : 32 heures, 28 heures en posté, retraite à 60 ans et 55 ans pour les métiers pénibles.

I.13 Avec l'avènement du numérique, le développement de nouvelles formes de travail moins contraignantes, comme

le télétravail, doit être pensé pour l'amélioration des conditions de travail des salariés.

1.14 Les salaires et pensions doivent pouvoir répondre aux besoins sociaux actuels en reconnaissant les qualifications et les parcours de formation, tout en les rémunérant plus justement. Cela s'accompagne du rétablissement du salaire socialisé et différé, afin de couvrir et conserver un revenu quels que soient les aléas de la vie.

1.15 La reconquête de notre sécurité sociale et de toutes ses branches (vieillesse, retraite, maladie...) en y ajoutant celle de la dépendance et de la sécurité sociale professionnelle (SSP), fait partie de notre projet de société, syndical et social.

1.16 Notre engagement sera d'accentuer la formation des syndiqués aux repères revendicatifs confédéraux afin d'apporter des réponses et de donner des perspectives à l'expression des besoins des travailleurs.

ORIENTATION 1

1.17 **Le neuvième congrès de la FILPAC-CGT considère son intervention dans toutes les dimensions du travail comme une priorité de l'action syndicale.**

1.18 **La revendication d'un nouveau statut du travail salarié qui brise le lien de subordination entre le propriétaire du capital et celle ou celui qui vend sa force de travail, est une réponse forte à la peur de la perte d'emploi et de la déchéance sociale. La question du mal-être sur le lieu de travail devient une urgence sociale majeure.**

1.19 **La revendication sociale doit être au cœur de l'activité syndicale de l'ensemble des syndicats de notre fédération. Faire émerger les revendications au plus près des besoins exprimés par les travailleurs, c'est mettre un coin dans la stratégie patronale et c'est redonner confiance dans l'action collective. Il n'y a pas de petites ou de grandes revendications, toutes portent en elles une remise en cause de l'exploitation de notre force de travail.**

1.20 **L'extension de la cotisation sociale pour couvrir l'ensemble des risques liés à l'emploi et aux vicissitudes de la vie dans le cadre d'une sécurité sociale professionnelle est intimement liée à la conquête d'un nouveau statut du travail salarié.**

1.21 **Le combat pour sauvegarder un système de retraite solidaire est engagé et reste la priorité de l'action revendicative fédérale. Il s'agit pour notre fédération, comme pour notre confédération, d'une bataille centrale pour l'avenir de la sécurité sociale. Tout doit être mis en œuvre pour informer largement, dans toutes les entreprises et toutes les localités sur tout le territoire, des enjeux du combat de classe majeur que nous menons et que nous devons étendre au plus grand nombre.**

II. RASSEMBLER ET MOBILISER POUR OBTENIR DE NOUVELLES CONQUÊTES SOCIALES 2.1

• REVENDIQUER ET CONQUÉRIR DES CONVENTIONS COLLECTIVES DE HAUTE PORTÉE SOCIALE 2.2

2.3 Le rapport de 2009 du député Jean-François Poisson (LR), en phase avec les souhaits du Medef, préconisait une réduction drastique du nombre de conventions collectives pour arriver à des conventions sectorielles ou de filières, dépourvues de droits sociaux.

2.4 De sept cents conventions collectives en 2015, nous sommes passés à deux cent dix en 2019. Ce mouvement de fusion n'est pas terminé et s'emballe pour atteindre, avec le rapport Romain, le chiffre vertigineux de quatre-vingt-cinq à l'horizon 2024.

2.5 Toutefois, la position du Conseil constitutionnel, suite à la saisine de nos camarades de la fédération CGT du spectacle et de la culture, met un coup d'arrêt aux fusions imposées par le ministère du Travail.

2.6 Avec l'inversion de la hiérarchie des normes, c'est toute la négociation collective qui est remise en cause avec un risque majeur de voir balayer les conquêtes sociales conventionnelles par des accords d'entreprise et des accords de gré à gré moins-disants socialement.

2.7 Pour autant, la fusion des conventions collectives imposée par l'État macronien et le patronat oblige à négocier pour définir ce qui relèvera, d'une part du socle conventionnel commun et, d'autre part, des accords d'entreprise.

2.8 Une convention collective, élément de droits sociaux collectifs et individuels des salariés d'une même profession dans le cadre d'une cohérence de métiers, de savoirs et de savoir-faire, doit être le reflet des évolutions du travail et donc le fruit continu de nouvelles conquêtes sociales.

2.9 Le rétrécissement de certains secteurs professionnels, quelles qu'en soient les raisons, amène à terme, à la disparition du sens donné à une convention collective et à sa pertinence.

2.10 Il est illusoire et conservateur de considérer que le maintien d'un statut, dans un cadre aussi étroit, est une

De sept cents conventions collectives en 2015, nous sommes passés à deux cent dix en 2019. Ce mouvement de fusion n'est pas terminé et s'emballe pour atteindre, avec le rapport Romain, le chiffre vertigineux de quatre-vingt-cinq à l'horizon 2024.

- perspective mobilisatrice d'existence d'une branche professionnelle et de transformation sociale.
- 2.11 Le patronat déploie, lui, des stratégies de siphonage vidant la substance vitale des conventions collectives historiquement fortes au profit de celles dont le vide social est abyssal.
- 2.12 La riposte de la CGT n'a jamais été de prôner la doctrine du Dernier des Mohicans, ni celle du dernier qui éteindra la lumière.
- 2.13 Pour en finir avec le « repli sur soi », il nous faut définir, collectivement, les garanties sociales que nous voulons voir inscrire dans nos nouvelles conventions collectives, dans le cadre d'une démarche revendicative offensive et gagnante.
- 2.14 Ces conventions collectives du XXI^e siècle doivent traiter impérativement des droits sociaux suivants : grille des salaires et des classifications ; tarification horaire minimale pour les travailleurs hors du salariat, durée du travail, égalité professionnelle, droit à la formation professionnelle continue, droit à une protection sociale complémentaire à la charge des entreprises, prise en compte de la pénibilité, reconnaissance du fait syndical et droit des travailleurs à la revendication et à l'expression...
- 2.15 Nous ne partons pas de rien, nous avons conquis des statuts forts, dans nos professions, qui font notre fierté et sont des références sociales. Ils doivent servir de base et être largement améliorés pour les futures conventions collectives.
- 2.16 Du passé ne faisons pas table rase. Bien au contraire, servons-nous en pour bâtir le futur socle social de nos champs professionnels et revendiquer de nouveaux droits.
- 2.17 **• DE NOUVELLES CONVENTIONS COLLECTIVES POUR LES TRAVAILLEURS DE LA PRESSE ÉCRITE ET DES AGENCES DE PRESSE**
- 2.18 Les conventions collectives de la presse régionale (quotidienne, hebdomadaire et départementale) se sont regroupées en vue de créer une nouvelle convention collective, dite de la Presse en région, dont le contenu se négocie âprement depuis plus d'un an.
- 2.19 Le patronat de la presse est à l'offensive sur la durée du travail et l'extension de la précarité des contrats de travail. Prenant prétexte d'une diminution continue du chiffre d'affaires mais surtout de la digitalisation de l'information au détriment du support papier, les éditeurs souhaitent revoir l'intégralité des organisations de travail et le statut des salariés.
- 2.20 Pour faire face à cette offensive coordonnée des éditeurs, la démarche fédérale du FILPAC-Tour en prend le contre-pied en faisant de cette négociation le bien commun de toutes les équipes syndicales concernées et, plus largement, de tous les salariés des titres concernés.
- Par cette démarche, il s'agit pour la fédération de créer les conditions d'un rapport de forces favorable, non seulement au maintien des droits conventionnels actuels mais surtout d'en obtenir de nouveaux, étendus à l'ensemble des travailleurs du secteur.
- Dans ce cadre, le collectif fédéral a imposé à la partie patronale de construire cette nouvelle convention sur la base d'une égalité professionnelle réelle entre les femmes et les hommes.
- Le faible taux de syndicalisation dans les secteurs de la presse spécialisée et de la presse magazine pèse négativement sur le regroupement des conventions collectives existantes dans des conditions plus favorables pour les salariés.
- Toutefois, la mise en place d'une démarche revendicative similaire à la presse en région doit nous permettre de renforcer la CGT et d'inverser le rapport de forces actuel.
- Dans toutes les formes de presse, un travail en commun, avec le SNJ-CGT, nous permet d'ancrer notre démarche revendicative et d'implanter la CGT dans plus de titres et dans toutes les catégories de salariés.
- La démarche revendicative fédérale de construction de nouvelles conventions collectives par forme de presse nous permet une plus grande proximité avec les travailleurs concernés et devient un gage de renforcement de notre organisation syndicale.
- CONSTRUIRE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DES INDUSTRIES PAPIÈRES ET DU CARTONNAGE**
- La FILPAC revendique une convention collective unifiée pour toute la filière papetière.
- La représentativité de notre organisation syndicale nous positionne comme un acteur incontournable de la négociation de cette nouvelle convention collective. Il ne s'agit pas de s'enorgueillir de cette position dominante mais de prendre conscience de notre responsabilité et nos potentialités.
- Le droit syndical actuel nous permet de réunir les délégués des différentes entreprises du secteur avant chaque réunion de négociation et de décider de la ligne de conduite à tenir. La systématisation des comptes rendus et leur diffusion permettent une prise directe avec les syndicats et les sections syndicales.

La représentativité de notre organisation syndicale nous positionne comme un acteur incontournable de la négociation de cette nouvelle convention collective. Il ne s'agit pas de s'enorgueillir de cette position dominante mais de prendre conscience de notre responsabilité et nos potentialités.

2.32 Cette négociation se déroule dans le cadre d'une augmentation de la digitalisation des activités auparavant effectuées par de multiples opérateurs et techniciens, c'est ce que certains dénomment « l'usine 4.0 ».

2.33 Les questions d'emploi, de qualification, de durée du travail et d'internalisation de fonctions, aujourd'hui sous-traitées, sont posées avec acuité. Nos revendications doivent prendre en compte la dimension de la robotisation et de la digitalisation d'un nombre croissant de travaux, permettant au patronat d'engranger de substantiels gains de productivité supplémentaires.

2.34 Nous assistons à des implantations industrielles dans le secteur de l'emballage et la régression des produits plastiques trace au papier des perspectives de développement dans un futur immédiat en mesure de favoriser l'emploi.

2.35 La technologie ne peut pas être synonyme de régression sociale, mais au contraire elle doit permettre de soulager les travailleurs de tâches pénibles, d'augmenter les qualifications de tous, de consacrer du temps à la formation professionnelle continue de tous, de diminuer fortement le temps de travail.

2.36 L'appropriation de la technologie par les salariés, y compris sous sa forme la plus poussée aujourd'hui dite de l'intelligence artificielle, est une condition sine qua non du sens que l'on veut donner au travail.

2.37 La nouvelle convention collective doit nécessairement donner les clefs de l'appropriation collective des nouvelles technologies en mettant en place, en plus des instances représentatives du personnel, de nouveaux lieux de négociations sociales concernant leur mise en œuvre dans l'entreprise.

2.38 La prochaine direction fédérale, au travers de son

Les industries graphiques connaissent, comme aucune autre industrie, des transformations majeures liées à la digitalisation des process de production et des supports.



collectif papetier, se doit de débattre avec tous nos syndicats de la filière papetière de la future convention collective et d'un plan de travail permettant de tenir dans chaque entreprise, des assemblées générales avec les salariés, sur le contenu des revendications portées par la FILPAC-CGT dans le cadre de ces négociations.

• BÂTIR UNE CONVENTION COMMUNE AUX INDUSTRIES GRAPHIQUES 2.39

Les industries graphiques connaissent, comme aucune autre industrie, des transformations majeures liées à la digitalisation des process de production et des supports. 2.40

Recouvrant un champ d'activité allant de la sérigraphie au routage en passant par les imprimeries d'étiquettes, de livres, de presse, de publicité... la palette des métiers exercés y est foisonnante et en pleine évolution, même si le volume d'emplois continue à diminuer de manière inexorable. 2.41

Les qualifications deviennent de plus en plus pointues, tant la technicité requise est en constante augmentation. 2.42

L'impression utilisant les technologies du numérique génère des procédés et du matériel nouveau. C'est toute la filière de création graphique qui est bouleversée touchant également au modèle économique de l'industrie graphique. De nouvelles qualifications apparaissent qui relèvent de la branche graphique. 2.43

La durée du travail fait l'objet de contentieux toujours plus nombreux, les tentatives patronales de s'exonérer des accords conventionnels sont multiples. 2.44

La nouvelle convention collective négociée dans le cadre de la CPPNI doit permettre de trouver les organisations de travail reconnaissant tous les temps de travail et d'en diminuer la durée. 2.45

Les enjeux sur la reconnaissance des nouvelles qualifications sont importants pour les salariés du secteur. Le patronat tend à les banaliser pour ne pas les payer à leur juste valeur. 2.46

La classification des qualifications et la grille des salaires conventionnels sont donc au cœur de la négociation de cette convention commune aux industries graphiques. 2.47

Tout comme le sont les éléments de la protection sociale et de la formation professionnelle qui sont à bien des égards des références avec des conquêtes sociales très structurants et importants qu'il nous faut non seulement conserver mais aussi améliorer. 2.48

Le régime de prévoyance conventionnel, géré paritairement par le groupe Lourmel est de haut niveau, aucun autre régime ne garantit durant près de trois années le maintien du salaire en cas d'accident du travail par exemple. 2.49

L'extension de ce régime aux autres branches venant composer la future convention collective doit faire partie de nos objectifs de conquêtes sociales. 2.50

Tout comme la gestion de la formation professionnelle initiale et continue permettant de faire vivre un tissu dense de CFA et d'écoles de formations.

Il est encore temps d'éviter que ces conventions s'illustrent par une régression sociale majeure. La réactivation d'un collectif fédéral de la publicité et de la communication, tout comme le renforcement en cours de celui de la distribution, est le meilleur moyen de créer le rapport de forces et d'inverser le cours des négociations actuelles et futures.

- 2.51 Plus que jamais, dans ce contexte d'évolution permanente des technologies de l'imprimé, sa diversification à des sphères d'activités nouvelles (RFID, sécurité alimentaire) la formation professionnelle est un enjeu qu'on ne peut laisser aux seules décisions du patronat.
- 2.52 Nous avons besoin de construire au travers des centres de formation et d'expertise professionnelle, des parcours permettant aux salariés en place d'augmenter leur niveau de qualification et de conserver un emploi.
- 2.53 Seule une prise en compte par le plus grand nombre de salariés sera en capacité de porter nos exigences revendicatives. Pour ce faire, nous devons intensifier les rythmes des collectifs fédéraux et multiplier les assemblées générales en province.
- 2.54 **• L'ÉDITION, UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE BASÉE SUR L'INTER-FÉDÉRALISME**
- 2.55 Le rapprochement des conventions collectives de l'édition, de l'édition musicale et de l'édition phonographique en vue de la création d'une convention collective unique aux secteurs de l'édition, impose un travail syndical basé sur l'inter-fédéralisme entre notre fédération et celle du spectacle et de la culture.
- 2.56 L'édition des jeux vidéo, actuellement rattachée au Syntech, pourrait rejoindre cette future convention. En effet, les métiers exercés dans le secteur des jeux vidéo sont à la croisée des chemins entre ceux relevant des métiers graphiques et des métiers de l'audiovisuel.
- 2.57 Les enjeux de la négociation sont multiples et touchent autant l'explosion des contrats précaires (travailleurs à domicile, auto-entrepreneurs, free-lance) que le niveau des salaires et la durée du travail.
- 2.58 L'organisation majoritaire, la CFDT, négocie toutes les régressions sociales proposées par le patronat du secteur.
- 2.59 Trop longtemps délaissé par la fédération, le champ de l'édition devient un enjeu stratégique pour la CGT. L'implication fédérale devra s'appuyer sur une meilleure coordination des sections syndicales et un investissement militant important.
- 2.60 **• RENFORCER LES CONVENTIONS COLLECTIVES DE LA PUBLICITÉ ET DE LA DISTRIBUTION DIRECTE**
- 2.61 Enfin, si à ce jour elles ne sont concernées par aucun rapprochement ni fusion, du fait du nombre de salariés qu'elles couvrent, il n'en demeure pas moins que l'inversion de la hiérarchie des normes impacte fortement les conquis conventionnels qu'elles contiennent.
- L'éparpillement des travailleurs de ces branches professionnelles ne favorise pas la création du rapport de forces. 2.62
- La publicité est le secteur d'expérimentation patronale des dérégulations sociales par excellence. 2.63
- Très en avance dans l'intégration de « l'intelligence artificielle », la « science » comportementale et le « data marketing », ce secteur d'activité est en pleine évolution dans ces organisations de travail, testant le « crowdsourcing mondial » dans certaines agences de communication. Là, les bureaux partagés, là encore la « stagiairisation » gratuite des jeunes et des « seniors »... le patronat de la publicité sert depuis longtemps de laboratoire antisocial à la pensée ultralibérale. 2.64
- Ainsi la publicité vient d'inventer le don de CPF entre salariés, pour permettre aux entreprises de gérer et de s'approprier complètement l'ancien droit individuel à la formation. 2.65
- Le devenir de la distribution directe reste suspendu aux nouvelles réglementations touchant l'imprimé publicitaire. Toutefois, l'arrivée dans le capital d'un des deux opérateurs majeurs du secteur, du numéro un chinois du commerce en ligne, laisse présager un virage structurel de la distribution directe. 2.66
- La précarité des contrats de travail est le mode d'organisation du secteur. Une grande partie des temps de travail sont masqués et non rémunérés. 2.67
- Il est encore temps d'éviter que ces conventions s'illustrent par une régression sociale majeure. La réactivation d'un collectif fédéral de la publicité et de la communication, tout comme le renforcement en cours de celui de la distribution, est le meilleur moyen de créer le rapport de forces et d'inverser le cours des négociations actuelles et futures. 2.68
- L'ensemble du travail à fournir durant le prochain mandat fédéral autour des négociations des nouvelles conventions collectives, nécessite une approche plus commune des dossiers et un échange permanent entre les différents collectifs conventionnels fédéraux. 2.69
- Cela repose aussi sur un programme revendicatif commun, adapté aux situations de chaque branche. Ce socle revendicatif, sans être exhaustif, est détaillé ci-après. 2.70

3.1 **III. DES REVENDICATIONS À OBTENIR POUR DE NOUVELLES CONQUÊTES SOCIALES**

3.2 **• L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, ÉLÉMENT FONDAMENTAL DE LA TRANSFORMATION SOCIALE**

3.3 La plus structurante des revendications est celle de l'égalité professionnelle entre les genres. Non pas que celles qui disputent la répartition de la création de valeur ne soient pas fondamentales aussi, mais l'égalité professionnelle nous oblige à repenser le travail dans toutes ses dimensions.

3.4 Trop souvent considérée comme une nouvelle obligation à négocier, sans réels enjeux pour les négociateurs, souvent des hommes, surtout envisagée comme une contrainte pour le patronat, l'égalité professionnelle n'est abordée qu'au travers d'indicateurs et de grilles de salaires aux différences de traitement largement estompées.

3.5 Peut-on sérieusement penser que nous pourrions changer la société, si nous laissons la moitié du monde du travail plus exploitée que son pendant masculin ?

3.6 Peut-on sérieusement envisager la transformation sociale sans avoir pris à bras-le-corps cette injustice pour y mettre un terme ?

3.7 La division du travail s'exprime depuis l'avènement du capitalisme, par la place des femmes dans l'organisation du travail comme inférieure à celle des hommes.

3.8 Estimer, comme le fait le patronat en particulier dans l'industrie, que des métiers, parce que pénibles, seraient réservés aux hommes, c'est accepter leur doctrine en considérant nos conditions de travail et d'exploitation dégradantes comme inéluctables.

3.9 C'est accepter des organisations du travail où la pénibilité deviendrait un élément valorisant du travail, voire de virilité, syndrome de la phallocratie la plus pathétique.

3.10 À diplôme équivalent, les évolutions de carrière sont asymétriques. Le plafond de verre empêche les femmes d'occuper les mêmes responsabilités que les hommes.

3.11 Tous les arguments les plus réactionnaires sont employés : le manque de disponibilité, de fermeté, de compétences techniques, trop sentimentale, trop d'empathie, etc. !

3.12 L'égalité professionnelle, plus qu'une bataille uniquement fondée sur l'égalité salariale, oblige à repenser le travail, non pas comme une souffrance, comme un sacerdoce, mais au contraire comme un élément de réalisation personnelle participant à la construction intellectuelle et sociale de l'individu.

3.13 **• DURÉE DU TRAVAIL ET SALAIRE : BASE DU COMBAT DE CLASSE SUR LA RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE**

3.14 L'offensive patronale n'a jamais été aussi importante

contre la reconnaissance de la valeur du travail.

Rien de neuf dans la lutte de classes concernant la répartition de la valeur entre profit et salaire, si ce n'est un gain réel pour les actionnaires et l'accroissement des inégalités sociales. La volonté d'individualiser le temps de travail est un objectif assumé par le patronat. 3.15

La lutte des travailleurs pour la conquête à disposer du temps pour eux-mêmes, afin de s'extirper de leur exploitation est une revendication inhérente au combat social. 3.16

Profitant de la remise en cause des conventions collectives existantes, le patronat tente un coup de force dans la négociation des nouvelles branches et des entreprises. 3.17

Les gains de productivité de ces dernières décennies, liés aux évolutions technologies et à une intensification des rythmes de travail, ne profitent qu'au capital, tout en détruisant l'emploi et les conditions de travail des salariés qui restent. 3.18

Ils devraient permettre à l'inverse de travailler mieux par une forte diminution des temps de travail et une amélioration conséquente des conditions de travail, ayant un impact favorable sur la santé et la sécurité. 3.19

Menons la bataille pour les 32 heures et les 28 heures pour les métiers postés et pénibles. Dépassons le slogan pour démontrer au plus grand nombre de travailleurs que nous avons réussi à passer de 39 heures à 35 heures il y a vingt-deux années, permettant de créer des centaines de milliers d'emplois et de relancer la croissance économique. 3.20

La diminution du temps de travail dans toutes ses dimensions est une nécessité impérieuse dans le contexte de fortes évolutions technologiques actuelles, de robotisation de tâches toujours plus complexes. Pour l'emploi comme pour des conditions de travail acceptables, une baisse immédiate du temps de travail est indispensable. 3.21

Face à l'extension des forfaits-jours, des annualisations du temps de travail, aux dérèglementations en tout genre, revendiquons un temps de travail contingenté et réglementé y compris pour le télétravail, un droit réel à la déconnexion (avec coupure automatique des messageries internet comme téléphoniques), des temps de repos entre deux séquences de travail de 13 heures minimum sans dérogation possible, la rémunération de tous les temps de travail dès lors que le lien de subordination s'applique, etc. 3.22

Il s'agit non seulement de diminuer la durée quotidienne, hebdomadaire, mensuelle mais aussi celle qui concerne l'activité professionnelle au cours de sa vie avec un départ à la retraite à 60 ans et 55 ans pour les métiers pénibles. 3.23

Diminuer la durée du travail doit s'accompagner d'une augmentation importante des salaires. L'intégration du discours dominant patronal sur la fragilité des entreprises, le poids des charges sociales, va continuer à faire pleurer dans les chaumières alors même que la 3.24

France est le numéro deux du versement des dividendes, championne de l'évasion et de l'échappement fiscal des plus riches.

- 3.25 Trop de NAO se terminent soit par un zéro pointé, soit par une augmentation correspondant au mieux à l'inflation. Les profits explosent au même rythme que grandit le nombre de travailleurs pauvres et que les fins de mois sont toujours plus difficiles pour la très grande majorité des salariés.
- 3.26 Reprendre l'offensive sur la bataille des salaires nécessite d'éclairer les responsabilités de chacun, et ceux qui s'enrichissent sur notre dos, de pointer que le coût du capital est responsable des difficultés de nombre de TPE et PME.
- 3.27 Le travail par nature n'est pas une charge ni un coût, c'est le seul élément qui contribue à la création de valeurs. Il n'y a donc pas de coût du travail mais un coût du capital qui se matérialise par les intérêts d'emprunt et frais bancaires sur les investissements, par le versement des dividendes, par la spéculation financière, l'explosion des rémunérations du « top management », ce coût du capital financé souvent par des suppressions d'emplois et de conquits sociaux, les LBO et toutes les fusions acquisitions qui se font au détriment de l'emploi et des structures industrielles.
- 3.28 Agir pour l'augmentation des salaires implique de former les militantes et militants très largement sur ce qu'est le coût du capital, son identification dans les trésoreries et comptes d'exploitation des entreprises, pour démontrer qu'il est possible de répondre aux revendications salariales.
- 3.29 Dans le cadre du programme de formations fédérales, un axe particulier sur le coût du capital et les nouvelles formes de captation et de répartition de la valeur ajoutée sera rapidement développé et mis à disposition du plus grand nombre.
- 3.30 **• POUR UNE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE FORTE AMENANT AU 100 % SÉCURITÉ SOCIALE**
- 3.31 La remise en cause de la sécurité sociale par le patronat et ses gouvernements n'est pas récente, mais sous l'ère du « macronisme » l'attaque devient frontale et la remise en cause totale.
- 3.32 Le président des ultra-riches désigne d'ailleurs ses propres réformes comme systémiques, c'est-à-dire qu'elles sortent du cadre existant, né de la volonté du Conseil national de la Résistance et de la CGT de créer le régime de la sécurité sociale gérant toutes les caisses sociales existantes et à venir.

La remise en cause de la Sécurité sociale par le patronat et ses gouvernements n'est pas récente, mais sous l'ère du « macronisme » l'attaque devient frontale et la remise en cause totale.

Les centaines de milliards gérées par la Sécu ont toujours attisé la convoitise des prédateurs de la finance considérant que cette manne du commun au monde du travail devait revenir dans les poches des spéculateurs et profiteurs en tout genre.

Les travailleurs avec leur syndicat, la CGT, ont créé des mutuelles, qu'ils ont gérées, mais aussi des institutions de protection sociale complémentaire fondées sur une gestion dite paritaire. 3.33

Les directives européennes obligent ces organismes à des taux de solvabilité et de recouvrement toujours plus importants, les amenant à fusionner, et à la création de géants de la mutualité comme des IPC, dans lesquels la voix des travailleurs, via les organisations syndicales, est devenue généralement inaudible. 3.34

Les accords nationaux interprofessionnels (ANI) dans l'objectif de rationalisation des coûts obligent à la fusion des Institutions de retraite complémentaires qui pouvait engendrer une dégradation de service.. 3.35

Perte de lisibilité dans la gouvernance, abus des technostructures avec des parachutes dorés pour des directeurs généraux d'institutions, services tournés toujours plus vers l'assurantiel et de moins en moins solidaires, voilà ce que deviennent les organismes créés à l'origine par les travailleurs et gérés par eux. 3.36

La CGT revendique une sécurité sociale reposant sur un régime général commun à toutes et à tous : 3.37

- avec la création d'une caisse unique intégrant tous les régimes complémentaires ainsi que les quatre branches (retraite, santé, famille et emploi) ;
- un taux professionnel unique entraînant la suppression de la CSG, une hausse massive des cotisations : la suppression de toutes les exonérations de cotisations patronales et un changement de l'assiette fondé sur la valeur ajoutée et non plus seulement sur la masse salariale ;
- enfin, la gestion doit être la seule prérogative des travailleurs, comme l'a toujours revendiqué la CGT depuis la création de la Sécu. 3.38 3.39

Partant de l'existant, nous avons besoin, pour contribuer à cette conquête de classe, de reprendre pied dans les institutions existantes, y compris dans leur gestion trop souvent déléguée à des spécialistes ou à la technostructure. 3.40

La réforme Touraine, ministre de la Santé et de la Solidarité du président Hollande, a ouvert en grand les portes de la concurrence entre organismes complémentaires. 3.41

En supprimant la possibilité des branches professionnelles de désigner, voire de co-désigner un ou deux organismes complémentaires, la ministre aux ordres de Kessler (ex-numéro deux du Medef et patron du groupe Scor, quatrième groupe mondial de réassurance) a permis au patronat de se désengager du système de couverture santé complémentaire obligatoire et solidaire. 3.42

- 3.43 Il ne peut y avoir en notre sein une division pour savoir quel organisme privilégier par rapport aux autres. Le combat doit être celui de la conquête de nouvelles garanties collectives en matière de droit à la santé, à la retraite ; il faut répondre de manière solidaire aux nouvelles problématiques du quatrième âge et de la dépendance, favoriser l'intégration des jeunes dans nos professions, en un mot garantir un niveau de couverture sociale de haut niveau reposant sur la solidarité.
- 3.44 **• UNE FORMATION PROFESSIONNELLE ADAPTÉE AUX BESOINS DE CHACUN**
- 3.45 La réforme Pénicaud de la formation professionnelle, prenant appui sur le constat d'une inadéquation relative du système de formation passé avec les réels besoins du monde du travail, a détricoté quatre décennies d'un compromis social autour de ces enjeux.
- 3.46 Libéralisant et dérégulant complètement le « marché » de la formation professionnelle, les « apprentis sorciers » du libéralisme antisocial retirent le peu de droits subsistant des salariés en la matière dont le compte personnel de formation (ex-DIF) transformé en cagnotte, ou plutôt en œuvre charitable.
- 3.47 À l'ère de la quatrième révolution technologique majeure de l'histoire industrielle, quand les besoins en qualification sont toujours plus exigeants, le gouvernement sous injonction du patronat rend inaccessible la formation professionnelle continue au monde du travail, en particulier pour celles et ceux dont les niveaux de qualification sont les plus faibles.
- 3.48 Dans la doctrine libérale actuelle, la formation continue ne doit pas peser sur les résultats d'exploitation des entreprises et n'être qu'à la charge des travailleurs. Le salarié doit trouver les moyens de son employabilité, comme ils disent, et s'il est sans emploi c'est bien entendu l'unique et seul responsable !
- 3.49 Cette réforme a aussi fusionné les organismes de collectes et de gestion de la formation professionnelle OPCA, tout en les transformant et en les fusionnant en structures ne gérant qu'une infime partie des fonds collectés de la formation, le reste alimentant la Caisse des dépôts et consignations et des structures étatisées.
- 3.50 Les oripeaux de la formation professionnelle ne permettent plus en l'état de mener de véritables politiques garantissant le maintien de toutes et tous dans l'emploi et la possibilité de suivre les évolutions des métiers.
- 3.51 Toutefois, ce qui fut par dérive institutionnelle une affaire de « spécialistes et d'experts » syndicaux, doit à nouveau être un axe revendicatif partagé par le plus grand nombre.
- 3.52 La réappropriation par l'ensemble des syndicats et des syndiqués est plus qu'une nécessité, si nous voulons que la formation professionnelle initiale et continue des travailleurs redevienne un droit de chacune et chacun à se former, à accéder à des niveaux supérieurs de qualifications, au maintien de l'emploi.
- La fédération est présente dans trois des dix OPCO existants (AFDAS, OPCO21 et OPCO Proximité) et siège dans deux conseils d'administration sur trois. Nous siégeons aussi dans de nombreuses sections professionnelles et présidons trois commissions nationales de l'emploi et de la formation professionnelle de branches professionnelles (labeur, publicité, presse).
- 3.53
- Mais cela demeure encore une affaire de spécialistes et n'alimente pas suffisamment les syndicats dans leurs démarches revendicatives à l'entreprise. La gestion des organismes doit redevenir une des prérogatives de l'action syndicale. Trop souvent, la technostructure prend le pas sur la gestion politique et corsète toute initiative syndicale dépassant les cadres imposés par l'autorité gouvernementale, voire européenne.
- 3.54
- Nous devons redonner du sens politique à notre action dans ces structures. Sortir de « l'institutionnalisation » qui gagne peu à peu les esprits et reprendre l'initiative politique.
- 3.55
- La direction fédérale doit organiser des journées d'étude à destination des syndicats, concernant la formation professionnelle. Les camarades siégeant dans les institutions de formation doivent aider les syndicats à l'élaboration de cahiers revendicatifs en matière de GPEC, de formation professionnelle.
- 3.56
- Les négociations collectives dans les branches professionnelles en matière de formation doivent être l'affaire de tous.
- 3.57
- RECONNAÎTRE LES PÉNIBILITÉS DU TRAVAIL**
- 3.58
- Alors que l'intense combat pour préserver et améliorer notre système de retraite par répartition se poursuit, la question de l'allongement de la durée du travail est à nouveau mise à l'ordre du jour par le patronat et son gouvernement libéral.
- 64 ans deviendrait la référence du départ à la retraite. Quarante ans après avoir obtenu la retraite à 60 ans, le patronat tente de reprendre ce que nous lui avons arraché : du temps pour nous, du temps pour profiter de la dernière partie de notre existence sans avoir à travailler pour un exploiteur.
- 3.59
- La dégradation continue des conditions de travail, du fait de l'intensification de ses rythmes, entraîne une usure prématurée physiologique et psychologique des salariés.
- 3.60
- L'espérance de vie moyenne des travailleurs en bonne santé est de 62,3 ans confondant métiers pénibles et ceux qui le sont moins.
- 3.61
- Plus que jamais, une compensation doit être mise en place pour celles et ceux dont la pénibilité du travail est avérée, sans pour autant renoncer à s'attaquer aux conditions de travail pour rendre celui-ci plus acceptable.
- 3.62
- Pour tous les métiers reconnus pénibles (travail de nuit, posté, port de charges lourdes, bruit, gestes répétitifs) le départ à la retraite doit être à 55 ans maximum, voire 52 ans si les indicateurs de pénibilité se cumulent. Il s'agit d'une mesure de justice sociale et d'une réparation minimum.

3.63 Dans toutes les conventions collectives comme d'entreprises, des systèmes de départs anticipés doivent être négociés.

3.64 **ORIENTATION 2**

3.65 **Dans le cadre des restructurations des branches professionnelles, les syndicats de la FILPAC s'inscrivent dans une démarche revendicative de conquêtes sociales dont l'objectif est d'arracher au patronat, par tous les moyens qui le nécessiteront, des garanties collectives et individuelles de haut niveau.**

3.66 **La fédération avec ses syndicats mettra tout en œuvre pour rassembler l'ensemble des travailleurs autour de revendications permettant de bâtir des conventions collectives normatives du XXI^e siècle, rétablissant ainsi la hiérarchie des normes, condition sine qua non de la solidarité de notre classe sociale dans un même secteur d'activité.**

3.67 **La fédération décide de faire de l'égalité professionnelle un axe revendicatif majeur, tant au niveau des entreprises que des conventions collectives.**

4.1 **IV. DES SOCLES SOCIAUX PAR FILIÈRES PROFESSIONNELLES**

4.2 Les droits individuels et collectifs que nous voulons inscrire dans ces nouvelles conventions collectives doivent permettre de bâtir des socles sociaux couvrant de vastes champs professionnels pour être pertinents.

4.3 Si une convention collective est délimitée par une profession définie, comme la presse d'information, le champ professionnel regroupe en son sein des conventions collectives inscrites dans le cadre d'une filière d'activité, comme, par exemple, celle de l'information et de la communication.

4.4 L'évolution des qualifications par l'intégration toujours plus importante du numérique dans les processus de travail, amène à des similitudes dans les métiers exercés, voire à des convergences réelles.

4.5 Le nouveau champ de l'information et de la communication, qu'elles soient écrites, audiovisuelles, digitales, emploie des salariés aux qualifications similaires et débouchant sur des métiers toujours plus interchangeables entre médias.

4.6 Bolloré, Altice Média, Le Figaro, Sipa Ouest, M6, Radio France, Niel Média, EBRA, la NRCO, etc., autant de groupes qui intègrent les différents métiers de l'information et de la communication.

4.7 Le numérique est passé par là redessinant les champs professionnels. Ce que nous avons depuis longtemps diagnostiqué, analysé, est devenu effectif.

4.8 Chaque journal papier se retrouve sur la toile, propose

des reportages audio et vidéo, podcaste ses interviews, développe une chaîne d'info locale. 4.8

Chaque chaîne de TV et radio propose sa version numérique de l'info, certaines radios comme Radio France et ses différentes déclinaisons proposent des mensuels papiers de l'info, tout comme Médiapart. 4.9

Tous les médias ont leur régie pub et créent leur filiale d'événementiels. 4.10

Les rédactions ont évolué et ne sont plus dévolues à un seul format mais sont toutes devenues multisupports. Elles sont toutes confrontées aussi à une remise en cause de leur capacité d'indépendance, d'enquête, de liberté d'informer. 4.11

Quel que soit le média, les travailleurs se voient empêchés dans l'exercice de leur métier, subissent une digitalisation de leur activité professionnelle menée tambour battant par des directions dont les objectifs de rentabilité sont sans cesse réévalués. 4.12

L'objectif revendicatif d'un socle social commun aux travailleurs de l'information et de la communication prend tout son sens à partir des évolutions concrètes du travail dans les métiers de ces secteurs d'activités intégrés les uns aux autres. 4.13

De la même manière, un socle social commun aux industries du papier carton, du packaging jusqu'aux métiers de l'impression sur tous supports (métal, bois, plastique, papier, carton) a tout son sens. 4.14

Le développement de l'emballage et l'intégration de l'impression dans les chaînes de production du cartonnage nous amènent à réfléchir plus largement à nos ambitions revendicatives. Le parc de rotatives offset et numérique se développe à grand pas, permettant une personnalisation toujours plus poussée des emballages de produits manufacturés. 4.15

Il ne s'agit pas de tenter d'instaurer notre nouveau statut du travail salarié et une sécurité sociale professionnelle par filière, cela n'aurait pas de sens et serait voué à un échec certain. Ces deux revendications sont systémiques et s'adressent à l'ensemble du monde du travail et ne peuvent exister dans un espace professionnel restreint. 4.16

Il s'agit de droits sociaux et économiques communs à une filière et à l'ensemble de ses branches d'activité, permettant d'amorcer une construction de nos revendications fondamentales, tels le NSTS et la SSP. 4.17

Notre fédération a toujours été en avance dans la construction de revendications liées aux transformations des métiers et aux évolutions technologiques.

Nous n'inventons rien, mais reprenons les éléments de 4.18

Les rédactions (...) sont toutes confrontées aussi à une remise en cause de leur capacité d'indépendance, d'enquête, de liberté d'informer.

- 4.19 la démarche de la charte revendicative adoptée durant le sixième congrès fédéral.
- 4.20 Nous proposons d'étendre cette démarche revendicative à d'autres fédérations avec lesquelles nous avons des connexions de filières.
- 4.21 Par exemple, nos camarades des bureaux d'études, de l'audiovisuel et du spectacle, des journalistes pour ce qui concernerait la filière information, communication et culture, ou encore avec les camarades des fédérations d'industrie (la métallurgie, la chimie, l'énergie, bois et construction) avec lesquels nous travaillons régulièrement sur des dossiers industriels régionaux et internationaux.
- 4.22 Nous gérons déjà ensemble des OPCO, des organismes de protection sociale complémentaire, des caisses de retraite complémentaire. Nous pouvons donner plus de lisibilité et créer un rapport de forces plus important en portant tous ensemble des revendications communes de filières.
- 4.23 Ce travail interfédéral s'appuyant sur une telle démarche revendicative est un rempart efficace contre les tentatives de fusion de structures fédérales d'où qu'elles proviennent.
- 4.24 Elles permettent surtout de rassembler des travailleurs de différentes branches professionnelles connexes autour de revendications communes, prémices... des premières briques... d'une sécurité sociale professionnelle et d'un statut du travail salarié.

ORIENTATION 3

- 4.25 **La fédération et ses syndicats s'engagent dans un travail interfédéral permettant de bâtir des statuts collectifs garantissant des droits individuels par grandes filières professionnelles.**
- 4.26 **Ces nouveaux droits collectifs d'un nouvel ordre normatif dépassant le cadre usuel des conventions collectives, doivent être un obstacle à la mise en concurrence des statuts des travailleurs d'une même filière professionnelle.**
- 4.27 **Ils se positionnent entre la loi et les conventions collectives. En cela, ils ne remettent pas en cause les statuts respectifs conventionnels et permettent la convergence revendicative de travailleurs de conventions différentes, mais d'une même filière professionnelle.**
- 4.28 **Plutôt que de subir les regroupements conventionnels imposés par le patronat et son appendice gouvernemental, la démarche de la charte revendicative interfédérale est aussi un moyen efficace contre les mises en opposition de structures syndicales professionnelles.**
- 4.29 **Le travail interfédéral initié par notre fédération doit prendre une dimension plus concrète pour les syndicats des filières concernées. Leur association à la définition de revendications communes est indispensable.**

V. POUR UN DÉVELOPPEMENT DE NOS INDUSTRIES AU SERVICE DES BESOINS SOCIAUX, DE LA DÉMOCRATIE, DE LA CULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

• UNE LOI POUR L'INFORMATION GARANTE DE LA DÉMOCRATIE ET DU PLURALISME DE L'EXPRESSION DES IDÉES

Cette proposition fédérale d'une loi pour l'information et le pluralisme rejaillit lors des congrès fédéraux, sans pour autant que nous donnions corps à un processus revendicatif partagé et mis en œuvre par le plus grand nombre.

Des tentatives fédérales ont eu lieu, comme la mise en place d'un groupe de travail impression (GTI), concentré sur une mutualisation des moyens d'impression des titres de presse d'informations politiques et générales.

Au-delà du fait que les objectifs de ce groupe ne recueillaient pas l'unanimité, pas même la majorité au sein des équipes syndicales concernées, l'impression et ses évolutions ne sont qu'une partie de la problématique des enjeux posés du pluralisme de l'information.

Le projet fédéral doit concerner l'ensemble de la chaîne de valeur de la presse écrite, des agences de presse, et plus largement des nouveaux médias qu'elle développe, à l'instar des sites et chaînes internet. Il s'agit aussi de repenser le modèle économique pour sortir l'information des mains des milliardaires et d'une concentration mortifère.

• UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE DE LA PRESSE (LE PROJET SYNDICAL DE PARIS-NORMANDIE) GARANT DE L'INDÉPENDANCE ÉDITORIALE

La lutte menée par les camarades de *Paris-Normandie* pour sauver leur titre et leur imprimerie d'une mort certaine a été exemplaire à bien des égards.

Le fait de poser la problématique de la survie d'un titre régional, non seulement aux salariés qui y travaillent, mais plus largement d'interpeller les citoyens, les politiques locaux, les acteurs économiques qu'ils soient annonceurs ou non dans les colonnes du journal, les papetiers de la pap'chap qui fournissent les bobines aux rotatives de PN, cet ensemble a permis de faire de la continuité d'un titre, une bataille régionale !

Dès le début, les camarades ont perçu que la pérennité des titres passait par une autre gestion économique et trop souvent comptable de la presse. La justesse de leur proposition de créer une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) regroupant collectivités territoriales, salariés, lecteurs, acteurs économiques locaux, fournisseurs, transformait l'actionnariat ordinaire en un collectif mettant en commun des moyens pour faire et développer une presse locale et

	régionale répondant à leurs attentes.	
5.11	Si ce projet, faute de moyens financiers (délais trop courts) et d'un SNJ n'ayant d'intérêt que pour des clauses de cession, n'a pu aboutir - bien qu'étant jugé par le tribunal de commerce comme le plus pertinent dans sa construction et sa vision - c'est une initiative que nous devons généraliser pour que perdure une presse libre et indépendante des pouvoirs de l'argent et des lobbys en tout genre.	
5.12	L'information écrite, quel que soit le support, exige une indépendance totale des rédactions, comme des autres métiers contribuant à sa réalisation, de tout pouvoir politique et économique. Les travaux de certains chercheurs comme Julia Cagé, les expériences comme celle de Paris-Normandie ou celle de Médiapart nous permettent de réfléchir la presse autrement.	
5.13	• DROIT VOISIN ET LIBERTÉ D'INVESTIGATION : LES BASES DE L'INVESTIGATION	
	Loi anti-fake news, loi sur le secret des affaires... jamais depuis De Gaulle et l'ORTF un gouvernement n'avait autant œuvré pour limiter le droit d'investigation des journalistes.	
5.14	Victimes des violences policières, de gardes à vue, de confiscation de leur matériel durant les manifestations, les journalistes sont mis au ban de la République « En Marche ». Dans la même veine que nombre de pouvoirs politiques virant vers l'autocratie (Hongrie, Pologne, Grèce, Turquie, etc.) le secret des sources est bafoué, le droit d'informer n'est pas une sinécure en macronie.	
5.15	Les éditeurs de presse ont vendu contre quelques peccadilles aux Gafam et autres fournisseurs d'accès, le contenu de leurs titres. La réponse de Google sur le paiement des droits voisins est cinglante et à l'image du mépris des géants de la toile pour les médias traditionnels et des gouvernements dont l'impuissance est à la hauteur de leur complicité avec ces multinationales.	
5.16	Plutôt que tenter de museler une nouvelle fois la liberté d'informer par un comité « Théodule » dit de déontologie, il est temps de faire respecter les droits fondamentaux de celles et ceux qui produisent de l'information vérifiée, qu'ils soient journalistes, syndicalistes, lanceurs d'alerte.	
5.17	Il faut rémunérer les journalistes, pigistes ou en pied, et pas seulement quelques plumes à un meilleur niveau qu'aujourd'hui.	
5.18	• DISTRIBUTION DE LA PRESSE : LA RECONQUÊTE DU PLURALISME	
5.19	La distribution de la presse est un élément incontournable pour l'existence du pluralisme des idées et des pensées dans notre pays.	
5.20	La réforme Nyssen-Riester de remise en cause de la loi Bichet qui, malgré ses insuffisances liées aux réformes comptables successives, assurait jusqu'ici le droit de chaque éditeur d'être diffusé sur le territoire, porte un coup fatal à bon nombre de parutions qui ne pourront plus demain être distribuées.	
	Notre fédération a fait des propositions d'une loi portant sur un renforcement de la loi Bichet qui englobe l'ensemble des canaux de diffusion, y compris les opérateurs du net.	5.21
	Leur loi peut être votée, cela ne nous empêche certainement pas de continuer de faire grandir le combat pour un système de distribution permettant la diffusion et l'expression de toutes les idées, de toutes les cultures, de toutes les orientations, en tout point du territoire et pour chaque lecteur.	5.22
	• NUMÉRIQUE ET PRINT : SE RÉAPPROPRIER LES TECHNOLOGIES DE FABRICATION DE L'INFORMATION	5.23
	La baisse constante des volumes imprimés n'est pas inéluctable mais ressort bien d'un choix des éditeurs considérant la chimère numérique comme plus rentable que le support papier.	5.24
	Depuis plus d'une décennie, une longue stratégie de déclin débutant par la fermeture de points de vente, puis celle des dépôts de presse, et remontant longuement la chaîne de fabrication de l'information est mise en place.	5.25
	Les milliardaires et les groupes financiers possédant la quasi-totalité de la presse d'information ne cessent d'arguer de difficultés économiques pour continuer une rationalisation destructrice d'emplois dans les imprimeries.	5.26
	À cette rationalité comptable, opposons une autre vision de l'information multisupports par un développement de l'imprimé via une personnalisation de l'information, des modifications de formats ou encore un développement d'éditions locales voire micro-locales.	5.27
	Les presses numériques sont une des réponses aux côtés des rotatives offset dont la modernisation dans bien des titres de PQR et de labeur est plus qu'indispensable.	5.28
	Il y a donc besoin d'un plan d'investissement sectoriel d'envergure, financé par des aides à la presse, pour une fois ciblées vers le développement et l'emploi.	5.29
	• AIDES À LA PRESSE ET FINANCEMENT : UNE RÉFORME URGENTE	5.30
	Les titres qui en ont le moins besoin, vu leur consolidation capitalistique (Bolloré, Dassault, Niel, Arnault, etc.) profitent allègrement de la générosité de l'État, tandis que les plus fragiles se voient distribuer les miettes d'un gâteau gras.	5.31
	Paradoxalement, ce sont les titres qui ont le plus besoin de soutien, comme les titres de PHR ou de PQR dans les territoires et départements d'outre-mer ou certains titres d'informations politiques en difficulté, qui sont totalement abandonnés par les pouvoirs publics.	5.32
	Il est urgent que l'argent public permette l'innovation éditoriale, vienne en soutien aux titres en difficulté, serve réellement à l'investissement et non à la suppression d'emplois.	5.33
	La concentration des médias entre les mains de quelques groupes financiers aggrave la perte de confiance des citoyens envers les entreprises de communication.	5.34
	Une nouvelle presse, alternative, très souvent local,	5.35

avec peu de moyen, essaie de réinsuffler du pluralisme dans le système d'information. Elle doit pouvoir accéder à des aides à la presse spécifique pour qu'elle puisse assurer son rôle d'animateur du débat démocratique.

5.36 Loin d'une mutualisation des moyens existants, il est indispensable que les éditeurs soient à nouveau en pleine responsabilité des outils de fabrication et ne perçoivent des aides qu'à la condition expresse d'investir dans le développement de la presse écrite conditionnée aux ressources de l'actionnaire de référence.

5.37 **• DÉVELOPPER UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE AMBITIEUSE, RESPECTUEUSE DES NORMES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES**

5.38 Il ne peut y avoir de développement économique et social sans une industrie forte, répondant aux besoins des populations et débarrassée de sa gangrène de financiarisation spéculative.

5.39 Sans industrie, pas de création de richesses, pas de services publics, et sans services publics, pas d'industrie et de développement des territoires.

5.40 Notre pays continue d'attirer les investissements étrangers par la haute qualification de sa main-d'œuvre, ses services publics permettant l'entretien des infrastructures de transport, de communication, d'éducation et même de santé, mais aussi par ses aides publiques et exonérations fiscales en tout genre.

5.41 Ces investissements ne compensent pas la chute vertigineuse du tissu industriel. La mondialisation continue la mise en concurrence mortelle des peuples, des pays, des continents.

5.42 Les multinationales poursuivent leur délocalisation en fonction des salaires les plus bas, des normes environnementales inexistantes, du droit d'exploiter sans entrave.

5.43 Nous arrivons au bout de cette logique de mondialisation libérale, pas seulement parce que les travailleurs s'organisent et revendiquent de meilleures conditions de travail et de salaire partout dans le monde - et malgré les répressions féroces de gouvernements corrompus par les oligarques de la finance - mais aussi parce que notre planète est épuisée et que l'humanité dans son ensemble risque de disparaître à moyen terme.

5.44 Les coûts environnementaux de cette mondialisation et de l'exploitation à outrance des ressources planétaires sont si élevés qu'ils mobilisent les populations et font grandir une conscience de classe et la nécessité d'en finir avec le capitalisme.

5.45 Personne n'est dupe quant aux résultats d'un hypothétique « capitalisme vert », cela demeure le capitalisme et donc compromet l'avenir de l'humanité.

5.46 **• L'AMBITION D'UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE DURABLE**

La stratégie étatique doit sortir du dogme patronal du coût du travail pour développer une politique industrielle qui allie nouvelles technologies, amélioration des

Personne n'est dupe quant aux résultats d'un hypothétique « capitalisme vert », cela demeure le capitalisme et donc compromet l'avenir de l'humanité.

conditions de travail, reconnaissance des qualifications, économie d'énergie et développement durable des territoires.

La politique de financement de l'industrie doit changer de paradigme et favoriser les investissements locaux plutôt que la spéculation. 5.47

L'accès des crédits bancaires aux PME doit faire l'objet d'un assouplissement des organismes prêteurs à des taux d'intérêt en dessous du taux d'emprunt des banques auprès de la BCE. 5.48

La contrepartie de prêts bancaires à taux quasi nul, est le développement de l'emploi, l'investissement dans la recherche et développement sous-financés dans notre pays. (Voir le rapport au CESE de Nasser Mansouri-Guilani.) 5.49

Le Fonds social européen (FSE) des métiers de l'imprimerie apporte nombre d'éléments de réponses économiques pour favoriser l'investissement dans la filière concernée ainsi que dans un plan conséquent de formations professionnelles initiales et continues. 5.50

Une stratégie industrielle ne peut être conçue en dehors d'une relocalisation d'activités et un développement concerté territorial. Il est impératif de passer à une logique d'attraction régionale fondée sur le développement des qualifications via la formation professionnelle initiale et continue, autour de circuits courts régionaux et d'une baisse des consommations énergétiques. 5.51

La responsabilité des donneurs d'ordre doit être pointée et sanctionnée dès lors qu'ils sont à l'origine d'une mise en concurrence reposant sur le dumping social et ayant un impact environnemental défavorable. 5.52

Les entreprises de labeur et les industries graphiques au sens large sont les victimes de donneurs d'ordre qui n'hésitent pas à faire imprimer des ouvrages ou des titres à des milliers de kilomètres pour être ensuite distribués en France. 5.53

La première sanction doit être la suppression de toutes les aides publiques (en l'occurrence des aides à la presse et au livre), ensuite la facturation du coût carbone généré par le transport de l'imprimé, puis une pénalité financière en fonction des dégâts sociaux occasionnés par leur décision. 5.54

Enfin, face aux stratégies de multinationales, de délocalisation et de fermeture d'usines, les aides publiques directes et indirectes dont a bénéficié la firme doivent être intégralement remboursées et le site industriel concerné préempté par les collectivités 5.55

- territoriales dans le cadre d'une poursuite d'activité.
- 5.56 C'est cette stratégie syndicale que nous déployons pour la continuité de la Chapelle Darblay, mettant les acteurs régionaux et nationaux devant leurs responsabilités. Cette papeterie est le symbole même de la lutte pour l'intérêt général contre la prise d'intérêts privés d'actionnaires.
- 5.57 Seule productrice de papier journal à partir du recyclage de vieux papiers, provenant de Normandie et d'Île-de-France, elle est un exemple d'une industrie vertueuse et les projets portés par le syndicat pour améliorer le bilan carbone et la création d'emplois ne manquent pas.
- 5.58 Seulement voilà, le groupe finlandais UPM, géant mondial de la production de papier, décide de fermer son usine normande pour investir à l'autre bout de la planète, en Uruguay, où ses profits seront encore plus juteux.
- 5.59 Une préemption immédiate de la papeterie est exigée et nous lutterons pour l'obtenir. Des projets industriels sont portés par la CGT et là encore nous trouverons les repreneurs pour la pérennité et le développement de ce site industriel unique.

ORIENTATION 4

- 5.60 **Les syndicats sont engagés partout sur le territoire pour une reconquête industrielle fondée sur le respect de l'environnement, de normes sociales de haut niveau et le développement des territoires.**
- 5.61 **Pour garantir le débat d'idées dans notre pays, une loi pour la liberté d'informer et de s'exprimer est indispensable. Il faut sortir les médias et la culture des mains des industriels de l'armement comme des banques et des autres milliardaires.**
- 5.62 **Les aides publiques aux entreprises doivent être conditionnées par des principes de création d'emplois, d'investissements productifs, respectant les normes environnementales, et reprises si nécessaire en cas de non-respect de l'un des critères.**
- 5.63 **La fédération, consciente de la portée sociale de ses revendications, travaille avec ses syndicats au rassemblement le plus large possible pour qu'elles s'imposent aux pouvoirs publics.**

VI. ÊTRE LA CGT DE TOUS LES TRAVAILLEURS DE NOS CHAMPS PROFESSIONNELS

- Il ne peut y avoir de conquêtes sociales sans conquérants, de résistance sans résistants. Le nombre de syndiqués dans notre champ professionnel continue de chuter inexorablement même si nous en avons ralenti le rythme par la création de nouvelles bases et le renforcement de certaines.
- L'enjeu de notre déploiement est vital pour notre organisation comme pour notre fédération, alors même que le nombre de travailleurs isolés nous contactant est lui en constante augmentation.
- Nous recevons, tout comme les unions départementales, des centaines de demandes de négociation de protocoles pré-électorales sans pouvoir y répondre, dans des entreprises de nos secteurs dans lesquelles la CGT n'est pas implantée.
- Ni incantation, ni méthode Coué, la syndicalisation nous renvoie d'une part à notre capacité d'accueil de nature à rompre l'isolement de travailleurs des TPE et petites PME, aux contrats précaires et atypiques.
- D'autre part, à une plus grande proximité du syndicat avec les salariés, outil de la revendication immédiate, prenant le contre-pied de la disparition des délégués du personnel et d'une volonté patronale d'éloigner l'organisation syndicale des lieux de production.
- La spontanéité d'adhésion n'existe pas ou de manière très marginale. Il y a donc besoin d'élaborer une stratégie concertée avec les structures locales de la CGT et nos syndicats, ciblant des entreprises, des lieux (écoles de formation initiale et professionnelle, comme les CFA par exemple).
- POUR UNE FÉDÉRATION RÉGIONALISÉE**
- La question de structuration syndicale est, de facto, posée autant comme capacité d'accueil que de déploiement et de proximité.
- Notre fédération est riche d'une très grande diversité de structures syndicales depuis le syndicat d'établissement, de site, jusqu'au syndicat local et, de manière transitoire comme indiqué dans nos statuts depuis plus de vingt ans, de syndicats d'industrie propre à la région parisienne.
- Cette souplesse organisationnelle nous permet de proposer aux syndiqués des structurations en adéquation avec leurs besoins, mais ne nous met pas à l'abri d'un déficit de vie et de démocratie syndicales, ni d'un repli mortifère sur la structure syndicale.
- Le renforcement syndical et la syndicalisation renvoient aussi l'image de la vie démocratique de nos syndicats et de leur capacité à faire de chaque syndiqué un acteur des décisions de son organisation.
- Aider à organiser les nouveaux syndiqués à faire vivre la démocratie syndicale, à organiser les stratégies

de déploiement et de renforcement, impose de mettre en place une organisation fédérale de proximité, moins centralisée donc plus régionale.

6.12 La direction fédérale, le CEN, doit se doter, parmi ses membres, de référents en région permettant l'animation en continu des collectifs fédéraux en territoire et sur les bassins d'emploi, de bâtir un réseau régional des syndicats de nos professions.

6.13 Ils seront les interlocuteurs des structures interprofessionnelles CGT et en particulier des structures régionales.

6.14 L'expérience menée en Gironde, en Ille-et-Vilaine, en région Alsace ou encore dans le Nord, est significative de la nécessité d'une plus grande décentralisation de l'activité fédérale. Ce qui impose des moyens financiers redéployés et supplémentaires pour une fédération toujours au plus près de ses syndicats.

6.15 • POUR UNE REPRÉSENTATION SYNDICALE DES FEMMES, CONFORME AU SALARIAT

6.16 Nos champs professionnels se sont énormément féminisés durant ces dernières décennies. S'il demeure quelques secteurs industriels (production du papier, imprimeries, transformation papier-carton) encore très masculins, à l'inverse dans les sièges éditoriaux, la communication, l'édition, la distribution non adressée, les femmes représentent plus de 50 % du salariat.

6.17 Notre syndicalisme à tous les niveaux de son organisation ne laisse pas suffisamment de place aux femmes, nous privant ainsi de la moitié des capacités d'action, de réflexion, de syndicalisation.

6.18 Ni quota, ni ratio, mais une volonté affirmée d'aller vers une plus grande féminisation de notre organisation.

6.19 La future direction fédérale doit donner le signe d'une plus grande intégration des femmes aux responsabilités en doublant leur nombre.

6.20 • TOUS SYNDIQUÉS, Y COMPRIS LES INGÉNIEURS ET LES CADRES

6.21 Depuis plusieurs congrès, nous réitérons le fait de syndiquer l'ensemble du salariat. Du dire au faire, l'espace ne se comble pas et nous en restons trop encore à l'incantation.

6.22 Or, dans les entreprises, le nombre de cadres et d'ingénieurs ne cesse d'augmenter, tandis que celui des ouvriers et des employés s'affaiblit. La division du travail mise en place par le patronat demeure encore un obstacle pour réussir le tous ensemble, même si avec le temps la réalité du lien de subordination la supplante.

Les règles de la représentativité déterminent les capacités d'une organisation à signer et à s'opposer à un accord consécutif à une négociation professionnelle.

Il y a bien des spécificités revendicatives aux ingénieurs et aux cadres qui doivent être développées par nos syndicats et leur fédération, pour qu'un plus grand nombre d'entre eux se retrouvent dans notre organisation comme celle qui se préoccupe aussi de leurs conditions de travail et de rémunération.

Une campagne permanente de syndicalisation est à développer avec l'Ugict pour nos secteurs professionnels et aider ainsi nos syndicats à se renforcer dans ces catégories sociales.

• LE DÉFI DE LA CONTINUITÉ SYNDICALE

L'adhésion syndicale s'arrête trop souvent avec la fin de l'activité professionnelle, comme si le fait de demeurer syndiqué n'était plus nécessaire ni utile quand le lien de subordination disparaît.

Pourtant, à la retraite, la revendication sociale subsiste, voire est encore plus liée à la subsistance, au regard du taux de pauvreté qui frappe nos aînés.

La continuité syndicale n'est pas un supplément d'âme, c'est la permanence du combat de classe que nous menons tout au long de notre existence.

Les questions de la protection sociale, du niveau des pensions, de la dépendance, sont par nature intergénérationnelles et nécessitent une permanence revendicative.

Nous laissons trop de syndiqués partir à la retraite sans nous préoccuper d'avoir une discussion avec eux sur le maintien de leur adhésion syndicale.

Nous devons revenir à un systématisme de la démarche de la continuité syndicale et aider à la création de sections syndicales de retraités dans tous nos syndicats, dès que c'est possible.

Pour effectuer la « re-syndicalisation » de nos anciens collègues, un travail étroit entre les syndicats et notre union fédérale de retraités doit être engagé.

Dans ce cadre et en lien avec le pôle fédéral vie syndicale et organisation, un plan de travail sera établi pour aller à la syndicalisation du plus grand nombre de nos anciens camarades.

• L'ENJEU DE LA REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE

Les règles de la représentativité déterminent les capacités d'une organisation à signer et à s'opposer à un accord consécutif à une négociation professionnelle.

L'enjeu est décisif dans le contexte de négociation des nouvelles conventions collectives et des lois Travail, inversant la hiérarchie des normes.

La représentativité de nos syndicats se joue avant tout dans les entreprises dans lesquelles nous sommes présents. Elle est à l'image de notre activité et de l'appréciation qu'en ont les travailleurs.

Si en moyenne les syndicats de la FILPAC renforcent leur audience, au niveau conventionnel cela n'est pas forcément le cas.

Il ne suffit pas d'être fort dans un endroit, il faut l'être partout !

6.23

6.24

6.25

6.26

6.27

6.28

6.29

6.30

6.31

6.32

6.33

6.34

6.35

6.36

6.37

6.38

6.39

- 6.40 Or, dans nombre de nos secteurs, en particulier dans l'édition, la publicité, le routage, le marketing direct, les industries graphiques... nous ne couvrons qu'une partie, parfois minime, des entreprises.
- 6.41 Nous sommes absents de trop de négociations de protocoles électoraux et donc pas représentés aux élections professionnelles.
- 6.42 Ces secteurs sont composés d'une large majorité de petites et moyennes entreprises, où la reconnaissance du fait syndical est très compliquée à faire valoir.
- 6.43 Si un travail avec certaines structures interprofessionnelles est engagé, cela reste largement insuffisant au regard du nombre d'entreprises à couvrir.
- 6.44 La direction fédérale, par le biais de ses collectifs régionaux et référents fédéraux, engage un travail de recensement et priorise les entreprises à syndicaliser. Ces plans de travail régionaux et locaux feront l'objet d'un suivi du pôle fédéral vie syndicale et organisation, en lien avec les structures territoriales.
- 6.45 Dans le cadre du dispositif confédéral de la campagne des élections TPE en 2020, la direction fédérale met en place une cellule permanente de communication aidant au vote CGT.

ORIENTATION 5

- 6.46 **La syndicalisation du plus grand nombre de travailleurs, quel que soit leur statut, est une priorité permanente de l'activité de la fédération et de ses syndicats. Pour ce faire, la fédération accompagne ses syndicats dans la mise en place de plans de renforcement en lien avec les structures interprofessionnelles.**
- 6.47 **Elle met en place des référents fédéraux régionaux, membres de la direction fédérale, pour aider au déploiement du réseau de nos syndicats en région et au développement de l'organisation.**
- 6.48 **La continuité syndicale fait l'objet du plan de renforcement de chaque syndicat et de création de sections de retraités, si elles n'existent pas encore.**
- 6.49 **Une réflexion doit être engagée par la prochaine direction fédérale sur la mise en place, le fonctionnement et le rôle d'une UFICT commune à l'ensemble de nos secteurs.**
- 6.50 **Enfin, les syndicats comme leur fédération s'engagent dans un processus d'égalité entre les genres dans leurs organes respectifs de direction. Ils font de la syndicalisation des femmes un axe majeur de renforcement et bannissent tout agissement et propos sexistes au sein de l'organisation syndicale.**

VII. LA FÉDÉRATION, UN OUTIL AU SERVICE DES SYNDICATS ET DE LEURS SYNDIQUÉS 7.1

Notre fédération a soufflé ses trente bougies en 2016. Fruit de l'unification volontaire de deux fédérations bien différentes dans leur approche du syndicalisme CGT, celle des travailleurs des industries papetières et celle du livre, elle se bâtit sur le plus solide des ciments : la lutte. 7.2

Par la diversité des activités qu'elle couvre, notre fédération regroupe de multiples branches qui en font une petite confédération, pour reprendre les propos de l'ancien secrétaire général de la CGT Bernard Thibault lors de notre septième congrès fédéral. 7.3

Si elle est diverse, elle a pourtant une colonne vertébrale unique qui caractérise l'ensemble de ses composantes, une fibre professionnelle commune, celle de la filière de l'imprimé. 7.4

Et cela commence par la fabrication de la pâte à papier jusqu'à la diffusion de ce support essentiel à l'appropriation des connaissances, du débat d'idées, de la diffusion de l'information et de la culture. 7.5

• L'INTERNATIONALISME AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ FÉDÉRALE 7.6

Dès la fin du XIX^e siècle, les chambres syndicales typographiques s'organisent au niveau international. L'industrie papetière est quant à elle, la deuxième industrie à être introduite dans les Bourses mondiales, juste après le pétrole. 7.7

C'est un marqueur important de l'ADN du syndicalisme FILPAC. L'activité fédérale à l'international est plus que jamais importante pour les syndicats et les salariés de nos secteurs. Axe de solidarité, elle est devenue incontournable du point de vue revendicatif au niveau européen comme international. 7.8

Comment le concevoir autrement dans une économie mondialisée, où les maîtres mots sont la mise en concurrence et la guerre commerciale quand les nôtres sont la solidarité, la paix et la coopération entre les travailleurs et les peuples ? 7.9

L'ensemble de l'industrie papetière et du cartonnage est sous le règne de multinationales, tout comme celle de l'édition du livre, de la publicité et de la communication. Les groupes de presse appartiennent à des pieuvres mondiales de l'information et même la PQR joue l'international (Le Télégramme crée des filiales en Chine et aux USA), des géants naissent dans l'industrie graphique comme Paragon, Autajon, Tétra Pack, en un mot la mondialisation impacte l'ensemble de nos secteurs et des salariés qui travaillent. 7.10

Notre fédération est affiliée à deux internationales : IndustriAll et UNI Global. Cette double adhésion doit également nous permettre de développer, à côté de notre implication multilatérale, des relations bilatérales avec des 7.11

- 7.12 syndicats de pays avec lesquels nous pouvons développer des revendications et des stratégies syndicales communes ou convergentes.
- 7.13 Nos activités, au-delà de nos obligations statutaires liées aux mandats que nous occupons, nous permettent un travail de solidarité effective comme pour les travailleurs de Smurfit-Kappa et Amcor en Pologne, revendiquant le droit à la négociation collective, ou encore le renforcement syndical chez MPS Westrock.
- 7.14 L'activité internationale, son rôle et son importance reposent sur trop peu de camarades, il y a nécessité d'un élargissement pour une meilleure prise en compte par un plus grand nombre de syndicats.
- 7.15 **• DÉVELOPPER LA FORMATION SYNDICALE POUR ÊTRE TOUJOURS PLUS EFFICACE**
- 7.16 Le renforcement du pôle fédéral de formation syndicale a créé une appétence croissante des syndicats, répondant à leurs besoins.
- 7.17 La fédération se doit de répondre à ces demandes.
- 7.18 La création des CSE, les évolutions législatives constantes mais aussi les besoins en formation de politique syndicale, imposent que le pôle fédéral de formation s'étoffe, se forme, crée des partenariats avec des cabinets juridiques, des experts, des associations spécialisées pour présenter aux syndicats une offre de formations toujours plus aiguisée et pertinente pour les combats qu'ils doivent mener.
- 7.19 Mais la seule formation syndicale ne suffit pas à répondre à nos besoins, il nous faut à côté développer une offre de formations qui aident les syndiqués à mieux appréhender les problématiques générales du moment, et aussi qui puissent améliorer leurs capacités à communiquer avec le plus grand nombre.
- 7.20 Depuis deux congrès pour répondre à ces besoins, la fédération a décidé de créer une école de formation, depuis peu, c'est chose faite.
- 7.21 L'ACFOPS (Académie de formation populaire et sociale) est un outil dont se sont dotées deux fédérations de la CGT : la fédération des travailleurs de la métallurgie (FTM) et la FILPAC dans l'objectif d'une formation permanente des syndiqués.
- 7.22 Elle propose d'utiliser le compte personnel de formation de chacune et chacun pour se former à l'écriture, aux outils de conception graphique, à la gestion du temps, etc.
- 7.23 Mise en relation avec le « réseau salariat » ainsi qu'avec d'autres chercheurs, elle va proposer des journées d'étude consacrées aux thématiques économiques,
- 7.24 sociales, internationales, environnementales.
Notre ambition pour la formation militante du plus grand nombre est importante. Elle repose sur la volonté et l'implication des membres de la direction fédérale pour la réaliser dans sa globalité.
- 7.25 **• DES MOYENS POUR DÉVELOPPER NOTRE ORGANISATION SYNDICALE**
- 7.26 Le syndicalisme est également une école de la démocratie. L'implication des syndiqués dans le débat sur l'orientation du syndicat, sur son projet revendicatif et sur ses décisions d'action, sont des éléments constitutifs d'une citoyenneté dans laquelle l'individu rejoint le collectif. Devant la grave crise démocratique que connaît notre société, le syndicalisme doit faire la démonstration de la capacité des travailleurs d'être partie prenante de la prise de décision pour forger son avenir.
- 7.27 Nos ambitions ne peuvent se réaliser sans des moyens à la hauteur des défis fixés par nos orientations et la solidarité entre tous. Les droits syndicaux s'amenuisant dans les entreprises, la recherche de temps militant prend une complexité toujours plus contraignante.
- 7.28 Si l'engagement militant est un élément déterminant des moyens de l'organisation, il ne suffit pas à lui seul à répondre aux besoins liés à nos ambitions.
- 7.29 Les ressources de la fédération dépendent des cotisations syndicales, de partenariats, du paritarisme, de publicités, de la formation syndicale et d'actions subventionnées, comme le FSE.
- 7.30 La cotisation syndicale doit demeurer la principale ressource de notre activité et assurer ainsi notre indépendance politique et économique.
- 7.31 Le respect des règles statutaires de la CGT concernant la cotisation syndicale, 1 % du salaire net, nous permettrait de couvrir près de 70 % de nos besoins.
- 7.32 Parallèlement, la direction fédérale doit, dans le cadre d'une gestion rigoureuse des ressources financières, être force de propositions et d'actions dans la recherche de ressources financières et de moyens syndicaux supplémentaires, pour une activité fédérale toujours plus riche et dense au service des syndicats et de leurs syndiqués.
- 7.33 **• UNE DIRECTION FÉDÉRALE TOUJOURS PLUS PROCHE DES SYNDICATS**
- 7.34 L'existence de la fédération ne repose que sur l'intérêt des syndicats d'une même filière professionnelle de se solidariser et de bâtir un rapport de forces à cette échelle.
- 7.35 C'est un outil dont ils se dotent pour se rassembler, forger leur unité pour affronter le combat de classe avec leur meilleur atout, celui de leur solidarité.
- 7.36 Le rapport d'activité a pointé les insuffisances récurrentes d'une direction fédérale pas suffisamment impliquée dans l'action fédérale. Si le comité exécutif national est un lieu de débats, il n'est pas celui de l'initiative et de décisions attendues.

Le syndicalisme doit faire la démonstration de la capacité des travailleurs d'être partie prenante de la prise de décision pour forger son avenir.

7.37 Sa composition repose encore trop sur des rapports de forces internes qui paralysent l'action et monopolisent ses débats.

7.38 Le recul conséquent des moyens syndicaux dans les entreprises et groupes suite à la mise en place des CSE réduit encore les disponibilités militantes potentielles d'une activité réelle au niveau fédéral.

7.39 L'activité fédérale ne peut pas reposer uniquement sur les syndicats dont les moyens sont encore suffisants.

7.40 Le nombre de membres de la direction fédérale n'est pas non plus un gage d'efficacité. Le CEN se réunit régulièrement à 35 membres sur les 60 élus, ce qui est une amélioration importante par rapport au mandat précédent.

7.41 Il nous faut revoir la composition de notre direction fédérale pour qu'elle soit toujours plus représentative de nos syndicats, de leur diversité, de leur composition, de leur implantation.

7.42 Si en 2007 nous sommes passés de 82 membres à 65, en 2015 nous n'avons pas réussi pour des raisons de rapport de forces internes à atteindre un objectif fixé par le secrétariat fédéral de l'époque à 50, à l'instar de fédérations beaucoup plus importantes en nombre de bases et de syndiqués.

7.43 L'activité fédérale d'un dirigeant fédéral doit être permanente, et non régulée seulement par les cinq réunions statutaires annuelles.

7.44 Le rôle du bureau fédéral a été renforcé durant ce mandat. Élu par la direction fédérale, il assume les tâches régulières de l'activité fédérale dans les branches professionnelles, auprès de la confédération, des relations internationales, des institutions paritaires.

7.45 Alternant les réunions plénières avec celles du CEN, les membres du bureau fédéral sont réunis 10 fois par an, soit 15 journées par an (CEN 5X2 jours et le BF 5X1 journée).

7.46 Peu de camarades dans nos syndicats ont encore les moyens d'une telle permanence de moyens.
Des camarades vont devoir recourir à leur droit d'animateur de formation syndicale (18 jours annuels) pour pouvoir exercer leur mandat fédéral.

7.47 Les questions structurelles entre syndicats ont encore trop émaillé l'activité fédérale, créant des schismes importants en son sein.

7.48 En dépit des mesures préconisées par nos orientations des septième et huitième congrès fédéraux, les divisions ont été telles que le débat ne pouvait plus avoir lieu.

7.49 Bien souvent, les problèmes proviennent d'un non-respect des statuts fédéraux par une des parties, déclenchant ensuite des contentieux inextricables et d'une violence intolérable au sein de notre syndicalisme.

7.50 La fédération s'est toujours refusée à jouer un rôle d'arbitre qui n'est pas le sien. Trop d'énergie est consacrée à régler ces conflits destructeurs au détriment du déploiement et du développement de notre organisation.

Les trois obligations de conciliation définies lors du septième congrès sont insuffisantes si les principes statutaires sont foulés aux pieds. 7.51

Le respect de nos règles de vie commune est le ciment de notre organisation, y déroger c'est fragiliser l'édifice syndical. ● 7.52

ORIENTATION 6

La fédération s'emploie à être l'outil le plus efficient et efficace au service des syndicats et des syndiqués. La décentralisation de son activité permet une proximité d'actions et une mise en réseau plus dense, avec les structures interprofessionnelles de la CGT. 7.53

La fédération continue d'accroître son maillage territorial et son implication dans les structures territoriales de la CGT (UL, UD et régions). 7.54

Le réseau fédéral s'étend au-delà des frontières nationales. La solidarité et la convergence revendicative avec les syndicats des travailleurs du monde entier font partie de l'activité permanente fédérale. 7.55

Sans être gardienne du temple, la fédération veillera au respect des règles de vie, des statuts, dont se sont dotés l'ensemble des syndicats par leur adoption en congrès. Elle aidera chaque syndicat à s'y conformer par le dialogue, la formation, l'information et des solutions négociées. 7.56

Enfin, la fédération se dote d'un organe de direction, d'une cinquantaine de membres. Cette nouvelle direction trouvera dès sa première réunion les moyens à la prise de mandat effective de chacun de ses membres. 7.57



Erwan Floch

Professionnels de la presse Nous protégeons vos talents

Audiens est le partenaire au quotidien de tous les professionnels de la culture et de la création. Sa vocation : protéger les personnes tout au long de la vie, faciliter le quotidien, offrir des solutions innovantes, adaptées aux métiers et spécificités des professions.

La protection sociale professionnelle est une création continue

- Retraite complémentaire Agirc-Arrco
- Assurance de personnes
- Assurance de biens
- Accompagnement solidaire et social
- Médical et prévention santé
- Congés spectacles
- Services aux professions

www.audiens.org



Rapport d'activité

• Mise à jour du 14 janvier 2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ

filpac cgt

Rapport d'activité

• Mise à jour du 13 janvier 2020

2015
2019

Soyons réalistes, exigeons l'impossible.

CHE GUEVARA

INTRODUCTION

- I.1 Les quatre années qui viennent de s'écouler depuis notre dernier congrès ont été d'une extrême violence antisociale de la part des gouvernements qui se sont succédé contre les intérêts des travailleurs et de leurs familles.
- I.2 Durant cette période, le mouvement syndical, en particulier la CGT, n'est pas resté les bras croisés pour contrer les mauvais coups portés par le patronat et son exécutif gouvernemental.
- I.3 Depuis les mobilisations massives contre la loi Travail de 2016 rassemblant durant plusieurs semaines des centaines de milliers de travailleurs, jusqu'à celles encore plus importantes de 2019 contre le projet Macron de destruction de notre système de retraites, notre pays a connu une montée en puissance ininterrompue des conflits sociaux. Sans oublier la grève des cheminots contre la liquidation de leur statut, en 2018.
- I.4 C'est durant cette période particulièrement dense socialement que les syndicats des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication, ainsi que leur fédération, ont mené les combats contre les remises en cause des conquises sociales, et contre toujours plus d'injustice sociale.
- I.5 Ce mandat fut marqué dès son début, dès l'élection du nouveau secrétariat lors du dernier congrès, par des dissensions internes à la direction fédérale, qui ont été consommatrices de temps et d'énergie, et préjudiciables à l'activité fédérale dans son ensemble. Les différences d'appréciations, de points de vue dans l'organisation, ne sont pas des handicaps dès lors que le débat et le respect des décisions majoritaires s'appliquent à tous.
- I.6 Dans ce bilan d'activité, rien n'est écarté ou mis sous le tapis, tout est abordé, y compris les difficultés, pour que tous ensemble nous puissions les surmonter et faire de notre fédération un outil au service des syndicats et de la revendication sociale toujours plus efficace.
- I.7 Analyser collectivement les évolutions et événements de la dernière période à tous les niveaux, du mondial au local, et voir comment nous avons agi dans le cadre du mandat que nous nous étions fixé lors du huitième congrès est important pour améliorer notre démarche revendicative de convergences des luttes, pour être toujours plus l'organisation syndicale de tous les travailleurs de nos champs professionnels, et pour assumer une démarche syndicale internationale plus dense, promouvant l'unité des travailleurs pour combattre ce capitalisme mondialisé.

I. UN CONTEXTE DE GUERRE SOCIALE MONDIALISÉE

- En quatre années, le mouvement du monde s'est accéléré. Le capitalisme mondialisé avec ses formes impérialistes tente de prendre sa revanche sur les mouvements d'émancipation. Les conflits d'intérêts entre grandes puissances sont porteurs de menaces de guerre à une échelle encore peu connue. Bernard Thibault a pu parler d'une troisième guerre mondiale, qui est sociale.
- Et il est vrai que ce à quoi nous assistons, c'est à une offensive très forte pour que les droits des travailleurs soient muselés et que les profits explosent. Le nerf de la guerre n'est pas seulement l'argent, c'est aussi l'idéologie.
- Pour asseoir leur domination, les forces capitalistes ont à la fois besoin de guerres de basse ou moyenne intensité (c'est-à-dire de se faire la guerre par d'autres peuples interposés) et d'autoritarisme. On peut rappeler qu'en 1973 le général Pinochet prit le pouvoir au Chili avec l'appui de la CIA et au prix d'une répression sanglante et brutale. Le premier acte de la dictature est dans le même mouvement d'ouvrir les camps et les prisons et de s'entourer des *Chicago's Boys*, formés par l'économiste ultralibéral Milton Friedman. La dictature permit aux libéraux (d'un point de vue économique) de s'approprier le pays et ses richesses. La religion du libéralisme peut conduire à la dictature.
- Nous sommes aujourd'hui dans une phase qui peut mener à la fois à des dictatures et à des guerres. Le subit emballement du monde autour des menaces du président américain contre l'Iran en est un exemple.
- Mais il est vrai aussi que les peuples résistent et marquent des points. Ces combats sont difficiles mais ils sont porteurs d'espoir, bien au-delà des frontières de chaque pays.
- Sur le plan syndical, en Europe, on peut noter que les travailleurs belges, avec leurs syndicats ont fait plier leur gouvernement qui a été obligé de renoncer à la retraite par points.
- Si l'exploitation se renforce partout dans le monde, l'explosion des richesses pour les actionnaires et les faiseurs d'ordre est sans précédent. Les sociétés cotées au CAC 40 en France n'ont jamais fait de profits aussi grands et les hauts salaires de leurs cadres dirigeants et autres PDG n'ont jamais, en France, été aussi indécents. Bolloré est la neuvième fortune française, selon Forbes, une fortune estimée à 6 milliards d'euros. Mais ce n'est rien à côté de l'autre fleuron de la finance et des affaires français, Bernard Arnault. Selon Challenge, le PDG de LVMH, est l'homme le plus riche du monde avec des actifs de l'ordre de 109 milliards de dollars. De quoi voir venir. Et on sait

que les deux touchent à la presse et au papier.

1.9 Dans un autre registre, la présidente de la RATP, qui touchait déjà (et sans les bonifications) 300 000 euros par an (c'est-à-dire 25 000 euros par mois), a vu son salaire augmenter de 50 000 euros annuels. Et pendant ce temps-là, les mêmes traitent nos camarades cheminots ou machinistes de la RATP de privilégiés ou de nantis.

1.10 Partout, que ce soit en Europe, aux États-Unis, en Asie ou en Afrique, les inégalités se creusent. Les riches deviennent de plus en plus riches et élargissent encore l'écart avec les classes populaires.

1.11 Une bonne partie du prolétariat mondial n'a pas de protection sociale, ni tout simplement de droit du travail.

1.12 Toute victoire dans nos pays pour la conservation des conquises sociaux est un atout dont peuvent se servir les travailleurs du monde entier. Tout recul, tout échec chez nous peut aussi avoir des conséquences dramatiques pour les travailleurs du monde, privés des droits sociaux élémentaires. Toute victoire, avancée démocratique, augmentation des salaires, protection sociale en tout point du globe est une avancée pour tous les peuples parce que cela tire tout le monde vers le haut et limite les politiques de délocalisations.

1.13 L'exploitation est sans limite, elle ne touche pas que l'espèce humaine dans son ensemble, mais aussi tout être vivant, la nature, l'eau, la terre, le ciel. Le capitalisme mondialisé est un prédateur qui se croit en haut de l'échelle de l'évolution. Le changement climatique, dénié par les climato-sceptiques à la Trump, influe sur les conditions de travail et de vie de tout un chacun. Des pays entiers, des continents, sont touchés au cœur même de leur existence. Les incendies en Amazonie, en Australie, la fonte des glaciers dans l'Arctique et l'Antarctique, les tsunamis, la montée des eaux, la sécheresse, les inondations, les tornades, les ouragans, marquent les esprits.

1.14 Aux centaines de milliers de réfugiés chassés de chez eux par la guerre, les conditions de vie effroyables, les dictatures, vont s'ajouter les millions de déplacés des changements climatiques. À cela le capitalisme mondialisé ne peut pas répondre. Il n'a pas de solution à apporter.

1.15 Sur le plan environnemental, un espoir est né, porté par la jeunesse, notamment avec les actions menées par Greta Thunberg. On a parfois tendance à sous-estimer son action. Des rassemblements gigantesques ont eu lieu, notamment à Montréal au Canada, avec la participation de toutes les forces syndicales du Québec. Et ce qui était pointé du doigt, c'était d'abord le système marchand et la limitation des droits sociaux. Sans justice sociale, pas de lutte pour le climat était l'un des principaux mots d'ordre.

1.16 La lutte pour la justice sociale et pour la défense de la terre vont de pair. Le mouvement syndical lui-même est porteur de ces exigences. Il est nécessaire et possible de produire autrement. L'industrie n'est pas synonyme de danger, si les travailleurs prennent eux-mêmes en main



Dans ce contexte, la participation active de la FILPAC aux activités des organisations internationales ou européennes des travailleurs est nécessaire.

les intérêts humains et écologiques. Les syndicats, et en particulier la CGT, ont des propositions concrètes en ce domaine.

1.17 Les fauteurs de guerre sont aujourd'hui à la manœuvre. Face aux mouvements sociaux qui se développent, face à ceux qui réclament la justice sociale, la démocratie et la paix, ils opposent le nationalisme et poussent les peuples à la guerre, comme leurs aïeux l'avaient fait pour la Grande Guerre de 1914-1918, la grande boucherie des possédants. Au Brésil, malgré la prise du pouvoir par le fasciste Bolsonaro, alors que le PT reste le premier parti politique avec le plus de députés, des rassemblements, des grèves ont eu lieu et la justice a ordonné la libération de notre camarade Lula. En Italie, les fascistes ont dû céder le pouvoir mais restent un danger mortifère pour la démocratie et le droit du travail. Mais là aussi, à l'appel des Sardines et avec le soutien des syndicats, des dizaines de milliers d'Italiens retrouvent le chemin de la rue et de la grève. C'est pareil aux Proche et Moyen-Orient, où des mouvements citoyens et sociaux se poursuivent, au Liban, en Iran, en Irak. C'est sans doute pourquoi les Américains veulent embraser la région – en croyant pouvoir maîtriser des guerres de basse intensité. Leur intervention actuelle en Irak, contre l'avis du Parlement irakien et les menaces contre l'Iran, risquent de se transformer pour Trump en borborygme, comme le Vietnam le fut pour certains de ses prédécesseurs.

1.18 Dans ce contexte, la participation active de la FILPAC aux activités des organisations internationales ou européennes des travailleurs est nécessaire. Elle

permet aussi de faire avancer, au sein du syndicalisme international les idées et les pratiques du syndicalisme de transformation sociale.

1.19 Le gouvernement Macron est bien incapable de présenter une alternative internationale aux risques de guerre et à l'interventionnisme américain. Il tente de noyer le poisson, comme sur les questions sociales, en agitant tout ce qui divise : la peur de l'autre, de l'étranger, de l'immigré. Opposons-lui ce fait de la Commune de Paris dont nous célébrerons l'an prochain le 150^e anniversaire : le 30 mars 1871 elle décrète que les étrangers élus à la Commune sont confirmés dans leurs fonctions car « le drapeau de la Commune est celui de la République mondiale ».

2.1 **II. LA SOLIDARITÉ : CŒUR DE L'ACTIVITÉ FÉDÉRALE, POU MON DES LUTTES**

2.2 Construire la solidarité était le deuxième thème de notre précédent congrès. Notre syndicalisme de classe et de masse porte dans son ADN la solidarité entre les travailleurs.

2.3 Il n'y a pas d'automatisme en la matière mais plus qu'une conception évanescence, des actes, plus que des promesses, du concret !

2.4 En dépit de l'individualisme exacerbé mis en œuvre par le patronat et ses gouvernements, détruisant les pans de notre protection sociale solidaire, les actions sont toujours plus nombreuses autour de la recherche de solidarité dans la lutte, dans la construction de la revendication.

2.5 Les nouvelles générations biberonnées par les écrans et la doctrine éducative élitiste, à cet égoïsme forcené s'en extirpent par le biais de nouveaux réseaux de solidarité, qu'ils soient « sociaux » ou d'actions comme les ZAD, les aidants bénévoles aux migrants allant même jusqu'à risquer l'incarcération pour délit de solidarité, etc.

2.6 Les mobilisations qu'elles soient des Gilets jaunes ou sociales permettent de retrouver cette fraternité salvatrice et émancipatrice où le un ne compte que s'il fait sens dans le commun.

2.7 Notre fédération avec ses syndicats n'a eu de cesse d'apporter la solidarité aux camarades en lutte, leurs combats étant ceux de tous.

2.8 Jamais, nous n'avons connu pendant un mandat autant de luttes contre la destruction de nos outils de travail, contre la désindustrialisation et son cortège macabre de milliers de licenciements, contre les restructurations menées tambour battant au nom du virage numérique.

2.9 L'accélération de la violence ultralibérale est un marqueur fort de la période dans laquelle la fédération avec ses syndicats et les structures interprofessionnelles de notre organisation ont tenté de résister, d'être à

l'offensive, d'être porteuses d'alternatives économiques et sociales.

a) **Pas de lutte gagnante sans une CGT solidaire et unie** 2.10

2.11 Dans la presse, la concentration capitaliste dans les mains de quelques milliardaires et de groupes bancaires continue de battre la mesure des restructurations, au nom des baisses de la diffusion de l'imprimé et de son pendant le « technologisme » numérique.

2.12 Aucune forme de presse n'a été épargnée, tous les secteurs, de la rédaction à la distribution ont été concernés. Le pouvoir politique, mégaphone du patronat, ne cesse d'appuyer cette concentration du monolithisme de la pensée dans l'information écrite comme dans les autres médias.

2.13 La baisse des tirages papier, programmée par les éditeurs pour obliger les citoyens à passer par les écrans de la désinformation et de l'acculturation, conduit à la fermeture de capacités d'impression toujours plus dramatiques socialement.

2.14 Dans les rédactions et les services supports, le « digital first », ou plus prosaïquement la mise en avant de « l'information » sur écran au détriment de l'imprimé, donne prétexte à la suppression de milliers d'emplois, de remise en cause de statuts et de conquises sociales, poussant certains salariés à l'irréparable.

2.15 S'il n'y a rien de nouveau depuis les états généraux de Sarkozy et les revendications patronales contenues dans le rapport Montaigne de l'époque, nous sommes à la période de l'achèvement du projet libéral concernant l'information écrite.

2.16 Le point d'orgue étant la remise en cause des fondements de la loi Bichet, dérégulant la distribution de la presse, avec pour incidence rapide la disparition de milliers de titres des points de vente.

2.17 Les conséquences de la loi Riester sont désastreuses pour le pluralisme des idées, car nombre de parutions ne survivront pas à ce nouveau paradigme d'une distribution régie par l'offre et la demande. Désastreuse, car elle fragilise à l'extrême la coopérative historique d'éditeurs, Prestalis, en particulier le niveau 2, asséchant toujours plus les capacités de diffusion de la presse écrite dans notre pays.

2.18 La lutte des camarades de la distribution de la presse

S'il n'y a rien de nouveau depuis les états généraux de Sarkozy et les revendications patronales contenues dans le rapport Montaigne de l'époque, nous sommes à la période de l'achèvement du projet libéral concernant l'information écrite.

n'a pas eu l'écho nécessaire et suffisant face aux enjeux posés tant socialement qu'au niveau sociétal. Les divisions et jeux de postures au sein de notre fédération ont été plus que préjudiciables à la contre-offensive syndicale que nous pouvions mener tous ensemble pour faire barrage à cette loi antidémocratique.

2.18 Si des initiatives ont eu lieu de part et d'autre, elles ont été insuffisantes dans leur portée au regard du défi tel qu'il nous était posé.

2.19 Il n'y a pas de pré carré dans le dossier de la distribution de la presse, chaque niveau de l'organisation syndicale doit être impliqué et s'intégrer dans une démarche commune permettant l'unité de notre syndicalisme.

2.20 Nos fonctionnements sont datés et ne correspondent plus à la hauteur des attaques portées par les libéraux et le nouveau patronat des médias.

2.21 Seul un syndicalisme CGT rassemblé peut être le socle d'une riposte à la hauteur du combat social que nous devons mener.

2.22 À Paris-Normandie, même si le projet syndical de reprise sous la forme de SCIC du titre n'a pu voir le jour, la solidarité et le tous ensemble ont permis de balayer les ambitions mortifères du groupe Rossel ou encore celles de l'ancien actionnaire aux licenciements massifs.

2.23 La fédération, avec l'union départementale de Seine-Maritime, a participé à la réussite de plusieurs mobilisations réconfortant les camarades en lutte et donnant du poids à leur projet.

2.24 Le refus solidaire des syndicats parisiens de prendre la charge d'impression du titre normand a fortement contribué aussi à l'arrêt de certaines ambitions patronales d'éclatement du journal !

2.25 Jugé comme le plus pertinent, le projet syndical n'a pas été retenu par le tribunal de commerce, par manque de contributeurs financiers, malgré la solidarité relayée par la fédération et ses syndicats. Il n'en reste pas moins vrai que cette lutte a démontré à plus d'un titre qu'une autre gouvernance de la presse est possible, que la baisse des tirages n'est pas une fatalité mais une volonté de quelques magnats des médias.

2.26 La lutte pour la continuité de la MOP a été aussi un exemple de lutte syndicale audacieuse contre l'arbitraire patronal de fermeture programmée de cette imprimerie de presse.

2.27 Mais c'est aussi un triste exemple d'une gestion de lutte sociale manipulée et honteusement détournée de son objectif initial qui tourne à l'affrontement fratricide au sein de notre fédération.

2.28 Manipulation patronale, mise en concurrence entre travailleurs d'un même groupe avec transfert de charge de travail, despotisme syndical tournant au harcèlement physique et psychique, rien n'aura épargné au collectif syndical de la MOP, disloqué depuis, qui s'est battu pour la survie de son outil de travail.

2.29 Certains continueront à chercher en vain à se renvoyer la responsabilité d'une telle catastrophe sociale

et syndicale au sein de notre fédération et parmi ses syndicats.

Seul l'instigateur patronal de ce désastre, Riccobono fils, arrive à ses fins sur les oripeaux d'un des syndicats les plus emblématiques de notre fédération et des Bouches-du-Rhône, le syndicat général du livre de Vitrolles et de ses environs, injectant par le même coup le poison de la division qui affecte en profondeur notre organisation syndicale.

Cette stratégie patronale de mise en opposition entre nos syndicats s'est reproduite dans l'Est de la France concernant la fermeture de l'imprimerie du *Républicain Lorrain* et des restructurations qui ont suivi.

Le secrétariat fédéral n'a eu de cesse, là encore de tenter de rassembler autour d'un projet revendicatif commun l'ensemble des syndicats concernés, dont le point initial était la modernisation de l'imprimerie du *RL*.

L'inquiétude légitime des différents syndicats sur la pérennité de leurs sites d'impression respectifs a été source de méfiance, puis de défiance sur les intentions prétendues des uns et des autres, alimentées par le fiel de la division distillé par les directions à la manœuvre.

Toutefois, le rapport de forces a permis de négocier des conditions sociales de départ pour ceux qui le souhaitent et de reclassement sur le site de *L'Est Républicain*, satisfaisant les salariés concernés.

Cela a permis aussi d'arracher une modernisation importante de l'imprimerie de *L'Est Républicain* pour remplacer sa rotative de plus de 40 ans !

Les luttes sociales pour l'emploi et le développement des titres, voire parfois leur survie, n'ont eu de cesse d'être à l'agenda fédéral.



- 2.37 Citons-en quelques-unes qui viennent s'ajouter aux précédentes : la lutte pour la continuité de *La Marseillaise*, celle actuelle pour la reprise de *L'Écho* (journal de gauche de la Corrèze et du Limousin), contre le plan de licenciements à *La Voix du Nord*, contre la fermeture de l'imprimerie de *l'Alsace*, pour le maintien de l'emploi et des statuts dans le groupe Ebra.
- 2.38 Dans l'industrie papetière, l'agenda a été aussi largement rempli des luttes pour la sauvegarde de sites industriels menacés de fermeture définitive ou pour leur



Les ex-Arjo de la vallée de l'Aa ont mené une lutte extraordinaire, par leur détermination dans la durée à ne pas céder aux sirènes de la fatalité, malgré toutes les embûches rencontrées, les croche-pieds, mais aussi grâce aux solidarités et à la sympathie liées à leur courage et à leur ténacité.

reprise. La solidarité sous toutes ses formes a été au rendez-vous pour aider les syndicats en lutte, dans des combats parfois épiques.

Pratiquant le nomadisme industriel au gré des dérégulations environnementales et sociales et d'aides toujours plus lucratives à l'installation, le cartel mondial des patrons du papier-carton qui ne compte, au plus, qu'une dizaine de membres, mène sur tous les continents un combat de classe sans concession pour accroître ses profits. 2.39

Face à ces géants, dont l'entente dans la répartition des marchés mondiaux est avérée, seul un syndicalisme combatif et à l'activité internationale intense peut imposer des reculs aux stratégies de dumping de ces oligopoles. 2.40

S'il n'y a pas de hiérarchie entre les luttes, il en est une qui force plus que le respect de toutes et de tous. 1615 jours d'occupation de la « papète » jour et nuit sans discontinuité, 1615 jours de mobilisation pour empêcher son démantèlement, 1615 jours d'actions pour obtenir la reprise d'activité, 1615 jours de sacrifice de vie de famille, d'abnégation de vie personnelle pour l'emploi de tous, 1615 jours pour que la fumée sorte à nouveau de la papeterie de la vallée de l'Aa. 2.41

Les ex-Arjo de la vallée de l'Aa ont mené une lutte extraordinaire, par leur détermination dans la durée à ne pas céder aux sirènes de la fatalité, malgré toutes les embûches rencontrées, les croche-pieds, mais aussi grâce aux solidarités et à la sympathie liées à leur courage et à leur ténacité. Depuis le début de la lutte des ex-Arjo de Wizernes, la fédération a pris toutes les initiatives pour apporter une solidarité continue nécessaire à la victoire des camarades. Du camping solidaire organisé avec l'ANCAV, aux portes ouvertes, aux journées et soirées passées avec les camarades, aux soutiens financiers multiples, à l'organisation des différentes manifestations et mobilisations, toutes les actions possibles ont été mises en œuvre pour soutenir et renforcer le combat de nos camarades. 2.42

Cette lutte n'est pas sans rappeler celles du passé dans notre fédération qui en ont fait une référence dans l'engagement militant. Nous n'avons pas besoin de Panthéon, ni de statue mais de respect pour ceux qui ont mené cette lutte et pour celles et ceux qui les ont accompagnés au quotidien. 2.43

Malheureusement, il demeure encore un combat des plus difficiles à mener, celui d'imposer au repreneur l'embauche de tous nos camarades qui se sont battus durant ces quatre longues années sans compromettre l'emploi d'autres camarades, encore en CDD, dans la papeterie. 2.44

D'autres ex-Arjo sont aussi en lutte et continuent à se battre pour la reprise de leur outil de travail : les Crèvecoeur, ceux de Bessé-sur-Braye. Comme pour Wizernes, l'État au plus haut niveau est fortement impliqué dans ces désastres industriels et sociaux.

Les connexions entre l'actuel président de la République, son ministre de l'Économie et les dirigeants

- mafioux de Séquana sont plus qu'évidentes.
- 2.45 Cela complique le niveau du rapport de forces nécessaire aux reprises d'activité.
- 2.46 Toutefois, les multiples actions locales relayées par l'intervention fédérale et les unions départementales concernées permettent de faire bouger les lignes et ouvrent des perspectives.
- 2.47 Les relais dans les médias régionaux de toutes les actions syndicales obligent les décideurs politiques locaux à l'intervention auprès des autorités ministérielles et étatiques.
- 2.48 Pour les Crèvecoeur comme pour ceux de Bessé, la fédération continue de soutenir et d'intervenir avec les structures interprofessionnelles de la CGT pour des reprises d'activité à partir des projets définis en commun.
- 2.49 Il en est de même pour la pérennité de la papeterie de Condat, menacée de fermeture par un actionnaire plus que déficient, principal employeur privé de Dordogne. La fermeture serait une catastrophe économique et sociale majeure pour l'ensemble du département et de ceux limitrophes, ainsi que pour la filière du livre.
- 2.50 L'incompétence et l'incapacité des ministères de tutelle dans la gestion de ce dossier comme dans beaucoup d'autres, handicapent toutes les actions coercitives et contraignantes pour une continuité de l'activité papetière.
- 2.51 L'interpellation des autorités européennes devient plus que nécessaire en particulier dans le montage indispensable des dossiers d'investissements pour la pérennité et le développement de cette papeterie reconnue mondialement pour ces papiers d'exception.
- 2.52 Ces luttes sont longues, épuisantes pour celles et ceux qui sont en première ligne quotidiennement. La solidarité en est un élément vital, elle permet ces temps de respiration nécessaires à leur poursuite.
- 2.53 Elle s'appuie sur une liaison et un travail permanent avec les unions départementales et les régions CGT concernées. Pas une semaine ne se passe sans prise de contact, de rendez-vous, sans construction d'une initiative générant de multiples déplacements.
- 2.54 Nous gagnerons en efficacité par une plus grande proximité de travail entre nos structures professionnelles et interprofessionnelles.
- 2.55 Ce rapport ne se veut pas exhaustif de toutes les luttes menées, trop nombreuses, mais citons-en quelques-unes qui ont marqué ce mandat : La Galiotte Prenant, avec plus de huit semaines de grève, Le Bourray, Fibre excellence, DS Smith, Arjo Charavannes, etc.
- 2.56 **b) Contre la discrimination syndicale : un seul remède la solidarité**
- 2.57 Si la solidarité est l'élément fédérateur des luttes, elle s'est aussi concrétisée durant ce mandat pour faire face aux attaques de discriminations syndicales dont est victime un nombre toujours plus important de nos camarades.
- 2.58 Profitant d'une dépenalisation quasi totale offerte par Macron, le patronat multiplie les procédures de

Le patronat le sait et multiplie les recours, les subterfuges pour rendre notre organisation syndicale exsangue dans ce combat où l'argent est un élément incontournable de la résistance sociale.

licenciements contre les élus, délégués ou simplement les salariés syndiqués à la CGT.

Alice, Aldo, David, pour ne citer que celle et ceux les plus « emblématiques » qui font les frais de leur engagement syndical. 2.59

L'une comme les autres ont subi, et subissent encore un acharnement d'une violence inouïe de leur employeur, appuyé parfois par les autorités ministérielles. 2.60

Sans revenir sur leur dossier particulier, souvent évoqué dans les parutions de la communication fédérale, la résistance des camarades aux attaques patronales sur des périodes aussi longues (plus de cinq années pour Aldo, près de vingt mois pour David et trois années pour Alice) force le respect et devient possible car elle et ils savent qu'ils peuvent compter sur une solidarité sans faille de leur fédération et des autres structures de la CGT. 2.61

La prise en charge des procédures, de frais inhérents à leur situation, de maintien de salaire représente des sommes importantes pour le budget fédéral mais sans lesquelles le combat qu'ils mènent pour la reconnaissance du fait syndical en entreprise ne serait plus possible. 2.62

Le patronat le sait et multiplie les recours, les subterfuges pour rendre notre organisation syndicale exsangue dans ce combat où l'argent est un élément incontournable de la résistance sociale. 2.63

Dès ce début de mandat, Macron a indiqué vouloir se débarrasser de qu'il appelle les corps intermédiaires, sonnait l'hallali contre le fait syndical en entreprise et à tous les niveaux de la négociation sociale. 2.64

Représentant de ces nouveaux régimes « forts » où la démocratie n'est plus qu'un supplément d'âme, celui qui est surnommé « Jupiter » libéralise la société et se veut garant de la liberté d'exploiter sans entrave. 2.65

Seule l'unité du monde du travail pourra inverser le rapport de forces. Aucune citadelle, ni bastion social, si fort soit-il, ne peut résister seul à ce tsunami de violence patronale, à cette tornade du libéralisme débridé. Le rassemblement et l'unification de nos forces syndicales et plus largement des forces sociales progressistes sur des revendications de transformation sociale, sont seuls en capacité de faire face et d'inverser le rapport de forces. 2.66

III. RASSEMBLER POUR REVENDIQUER : LA PUISSANCE COLLECTIVE À L'ŒUVRE

- 3.1
- 3.2 Dans ce contexte d'intense conflictualité sociale, l'organisation syndicale doit trouver les moyens de structurer son action pour être plus efficace dans les luttes à mener.
- 3.3 Notre fédération est constituée de syndicats locaux au périmètre parfois départemental, de syndicats d'entreprise, d'établissement, de site, et de multiples sections multiprofessionnelles présentes dans les unions locales.
- 3.4 Cette diversité favorise la structuration de proximité s'adaptant au plus juste aux besoins de celles et ceux qui nous rejoignent pour une vie syndicale vivifiante et démocratique.
- 3.5 Mais cette diversité peut être aussi un obstacle au travail collectif entre les différents syndicats d'une même région, renforcé par des professions parfois éloignées en apparence.
- 3.6 Pour éviter que nos différences ne deviennent des obstacles à notre rassemblement, la fédération avec ses syndicats travaille à la mise en place de collectifs fédéraux de deux types : régionaux et de secteurs, pour couvrir l'ensemble de notre démarche syndicale.
- 3.7 **a) Développer les collectifs fédéraux en territoire pour déployer notre syndicalisme**
- 3.8 La suppression des régions fédérales, puis des délégués fédéraux, a créé un manque cruel dans l'animation fédérale en territoire. Nombre de syndicats se sont retrouvés sans interlocuteurs fédéraux de proximité pour les épauler, les renseigner.
- 3.9 Notre activité fédérale s'en est trouvée fortement impactée, créant de la distance entre les syndicats et la fédération, neutralisant toute dynamique de syndicalisation de nouvelles bases, laissant esseulés nombre de syndiqués isolés et créant un mouvement centrifuge autour de la structure permanente fédérale chronophage, dispersée et peu efficace.
- 3.10 Ce constat fait depuis maintenant deux congrès a donné lieu à des tentatives de correction encore trop timides.
- 3.11 Le dernier mandat a accéléré la mise en œuvre d'une plus grande décentralisation de l'activité fédérale par la création de nouveaux collectifs fédéraux régionaux et la mise à disposition de moyens pour renforcer ceux existants.
- 3.12 La mise en place de collectifs fédéraux régionaux (Normandie, Aquitaine, Sud-Est, Alsace) a permis jusqu'à présent des échanges sur les situations respectives des entreprises, parfois le montage de quelques initiatives autour de nos industries comme celle par exemple de la vallée de la Seine normande.
- 3.13 Lieux d'échanges où les structures inter-

professionnelles de la CGT sont conviées, elles permettent un lien constant entre les différents syndicats, cassant ainsi l'isolement et le repli à l'entreprise.

En Limousin, le collectif élargit son travail à l'ensemble de l'industrie avec les camarades métallos et ceux de l'énergie. 3.14

La régularité des réunions des collectifs dépend des disponibilités dont disposent leurs animateurs, très majoritairement membres de la direction fédérale. 3.15

De cette régularité dépend aussi la mise en place de plans de déploiement de notre activité sur le territoire, de campagnes de syndicalisation et de renforcement, mais cela nécessite des moyens dont ne disposent pas encore ces collectifs. 3.16

Une réflexion et des décisions devront être prises par la prochaine mandature sur un redéploiement des moyens de la fédération et de ses syndicats pour une plus grande proximité de l'action fédérale aux syndicats. 3.17

La fédération doit renouer avec une certaine « régionalisation », décentralisation de son fonctionnement, reposant sur des référent.e.s issu.e.s de la direction fédérale élue, comme autant de relais en territoire. 3.18

Cette démarche de décentralisation s'inscrit dans les propositions faites au cinquante-deuxième congrès confédéral pour une « confédéralisation » plus efficiente de notre organisation. 3.19

b) Des collectifs de secteurs nécessaires à la revendication sociale 3.20

La dimension revendicative professionnelle est la raison d'être d'une fédération. En soufflant en 2016 les 30 bougies de notre fédération, nous avons débattu des raisons de sa création, de son originalité et de sa pertinence plus actuelle que jamais dans la confédération. 3.21

Composée de multiples secteurs professionnels, notre fédération voit ses champs professionnels évoluer à la mesure des bouleversements technologiques, en particulier de cette quatrième révolution industrielle qui est celle de l'information et de la donnée. 3.22

Elle est traversée, à l'instar des autres structures fédérales, par l'évolution du corpus législatif portant sur la fusion des conventions collectives, celle des organismes de collecte des fonds de la formation professionnelle devenus OPCO, et des lois scélérates des Pénicault, El Khomri et Cie. 3.23

Dans ce contexte particulièrement nauséabond, la 3.24

Le FILPAC-Tour fait partie de ce mouvement fédéral permettant autour d'un objectif commun revendicatif de construire le rapport de forces nécessaire à son obtention.

riposte syndicale doit s'appuyer sur un corpus professionnel revendicatif renforcé. Loin du corporatisme étrié et réformiste par nature, pour ne pas paraphraser un certain Vladimir, la dimension sectorielle de l'activité fédérale permet de rassembler des syndicats d'un même secteur professionnel pour élaborer le socle revendicatif commun aux travailleurs.

3.25 c) Le FILPAC-Tour : une nouvelle conception syndicale de la négociation collective



- 3.26 Le FILPAC-Tour fait partie de ce mouvement fédéral permettant autour d'un objectif commun revendicatif de construire le rapport de forces nécessaire à son obtention.
- 3.27 Nous le rappelons lors de notre précédent congrès, un mandat de négociation ne vaut que si son objet est défini collectivement par les intéressés et si la décision finale leur appartient.
- 3.28 Dans ce sens, le FILPAC-Tour animé par le collectif fédéral élargi négocie le contenu de la nouvelle convention collective de la presse en région et rend compte de son mandat en toute transparence, et à l'issue de chaque réunion, quel qu'en soit le résultat.
- 3.29 L'élaboration des revendications est collective et répartie entre les équipes syndicales des différents titres de PQR, PQD et PHR.
- 3.30 La composition de la délégation fédérale varie en fonction des thèmes de négociation abordés sur mandat collectif et est ouverte à toutes celles et ceux qui ont travaillé et travaillent à l'élaboration du contenu revendicatif.
- 3.31 La rencontre avec les équipes syndicales dans les

différents titres permet un temps d'échanges plus long avec les responsables fédéraux en charge de ce collectif. Bien souvent, des rencontres sont organisées avec les directions d'entreprise et de groupe, permettant d'aborder les problématiques de la profession, des négociations en cours.

Le FILPAC-Tour nécessite une démultiplication de moyens mis à disposition pour sa réalisation. Nous ne sommes plus à l'ère de la centralisation de l'information sous la forme ascendante, mais bien dans un échange permanent et une construction horizontale du rapport de forces et de la revendication. 3.32

Les assemblées générales des équipes ne suffisent plus et n'étaient plus efficaces dans leurs décisions. Elles demeurent un outil venant en appui au travail du collectif fédéral de presse en région. 3.33

La fédération s'est attelée à reprendre toute sa place dans les différentes formes de presse (presse magazine, spécialisée, PHR, agences de presse, etc.). 3.34

Ces branches professionnelles n'avaient plus d'activités fédérales à la hauteur des attentes et des besoins des salariés. La renégociation des conventions collectives nous permet de reprendre pied dans ces secteurs et de commencer à nous renforcer. 3.35

Le travail commun avec le SNJ-CGT permet une plus grande efficacité dans la construction du rapport de forces et du renforcement syndical. 3.36

Quand toute la CGT se rassemble, elle gagne, les travailleurs gagnent ou du moins résistent mieux aux mauvais coups. 3.37

d) Une nouvelle dynamique pour le collectif papier et carton 3.38

Les modifications des responsabilités au sein de la fédération ont nécessité une réorganisation du travail et de l'animation des secteurs fédéraux. 3.39

Bénéficiant d'un droit à réunir les délégués d'entreprise avant chaque réunion paritaire des branches production et transformation du papier, un fonctionnement collectif est ancré dans ce secteur. 3.40

Si les deux premières années ont été marquées par un manque de régularité dans la réunion des collectifs, la deuxième partie du mandat a été placée sous le sceau d'une animation collective donnant une nouvelle dynamique revendicative au secteur papier. 3.41

Pour la première fois dans l'histoire de ces branches professionnelles, notre organisation a fait valoir sa représentativité, majoritaire, en s'opposant aux accords conventionnels de salaires et autres accords signés par les minoritaires. 3.42

Notre décision collective d'opposition aux accords insuffisants renforce le poids de la CGT dans la négociation collective, est soutenue par les salariés des branches concernées et amène la partie patronale sur un terrain qu'elle ne maîtrise pas, en rupture avec un paritarisme de salon. 3.43

Une nouvelle génération de camarades, issus de syndicats existants ou de nouvelles bases, s'implique et 3.44

prend le relais dans le collectif fédéral. C'est rassurant pour l'avenir de notre fédération et implique que tous les moyens leur soient donnés pour en faire de nouveaux dirigeants fédéraux.

e) Un nécessaire rebond pour le collectif des industries graphiques

3.45 Depuis trop longtemps, le secteur du labeur et
3.46 des industries graphiques a été livré à lui-même sans
impulsion réelle fédérale. En considérant le labeur
historique seulement sous l'angle de l'imprimerie dite
lourde (héliogravure et offset de presse), la fédération a
pris du retard dans l'analyse des évolutions profondes du
secteur.

3.47 Il aura fallu la réalisation du projet fédéral sur
l'évolution des métiers de l'imprimerie et leur devenir,
soutenu par le fonds social européen, pour qu'enfin
une prise en compte des évolutions sectorielles et
professionnelles ait lieu.

3.48 La diversité des métiers des industries graphiques
nécessite une approche syndicale renouvelée prenant
en compte l'évolution des qualifications, celle des
marchés avec la prédominance de l'imprimé publicitaire,
administratif, fiduciaire, d'étiquettes (Autajon premier
employeur du secteur), du packaging, du livre, puis de
la presse magazine. L'activité fédérale dans ce secteur
ne repose plus que sur deux ou trois camarades dont
l'essentiel de l'action a consisté à ne pas laisser les places
vacantes dans les institutions paritaires de la branche
professionnelle.

3.49 C'est donc dans un secteur fédéral exsangue en début
de mandat que nous nous sommes attelés à fortifier et à
dynamiser le collectif fédéral des industries graphiques.

3.50 La construction prend du temps et nécessite des
ajustements qui nous permettent aujourd'hui de compter
de nouveaux camarades qui peuvent être aux côtés de
ceux qui ont porté le secteur à bout de bras depuis tant
d'années.

3.51 La signature d'un accord conventionnel de haut niveau
concernant les moyens du « paritarisme » nous permet
d'avoir des ressources financières, en particulier celles
liées aux industries graphiques, qui soutiennent l'activité
fédérale dans son ensemble.

3.52 Nous avons renoué avec un cycle d'assemblées
générales de militantes et militants du secteur où la
participation et l'intérêt ne cessent de croître. Une
première de ces AG militantes a été organisée en province
pour permettre à des bases qui n'ont pas toujours les
moyens financiers et le temps d'aller à Paris, de pouvoir y
participer.

3.53 Cette AG bordelaise a été un vif succès par le nombre
de bases représentées et nous incite à renouveler
l'expérience dans d'autres régions.

3.54 Ces AG sont indispensables dans le cadre de la
négociation de la CPPNI des industries graphiques
regroupant la sérigraphie, puis à terme le routage. Les
enjeux sont importants car c'est l'occasion rêvée pour le

Depuis trop longtemps, le secteur du labeur et des industries graphiques a été livré à lui-même sans impulsion réelle fédérale. En considérant le labeur historique seulement sous l'angle de l'imprimerie dite lourde (...), la Fédération a pris du retard dans l'analyse des évolutions profondes du secteur.



patronat d'en finir avec une convention collective forte pour les salariés et avec un régime conventionnel de prévoyance unique.

De notre côté, l'ambition est bien de conserver les 3.55
conquis sociaux et de les étendre aux autres conventions
collectives qui constituent le nouvel ensemble.

La mise en place par un des animateurs historiques du 3.56
secteur d'un blog internet d'échanges nous permet une
plus grande fluidité dans la transmission d'informations
et une continuité de liaisons avec plus de nos bases
syndicales.

La nouvelle dynamique qui s'enclenche nous permet 3.57
de nous renforcer syndicalement dans le secteur en dépit
des agressions toujours plus importantes d'un patronat
qui ne veut pas voir la CGT redevenir majoritaire. Les
résultats électoraux à Autajon Montélimar et dans les
autres sites, à Oberthur, à Rennes, en sont des illustrations
enthousiasmantes.

f) La création d'un collectif édition et de la publicité 3.58

Les champs conventionnels de l'édition et de la
publicité font partie des plus importants en nombre de
salariés de notre fédération.

- 3.59 L'édition fut aussi déléguée à l'UFICT-LC et force est de constater que depuis un certain temps l'activité revendicative et syndicale est insuffisante.
- 3.60 L'arrivée de nouveaux camarades, provenant de la correction, est une bouffée d'oxygène et recentre au niveau de la fédération l'activité sectorielle.
- 3.61 La mise en place d'un collectif est en cours et nous permet déjà d'envisager une communication plus régulière à destination des syndiqués et des salariés, à propos de l'activité de négociation des branches de l'édition, et avec l'objectif d'une dynamique de renforcement.
- 3.62 Personne n'est écarté, toutes et tous ont leur place au sein de ce collectif fédéral qui a vocation à s'élargir rapidement.
- 3.63 Dans la publicité, la restructuration des entreprises de taille importante a fragilisé nos bases les plus solides. Ajoutons à cela le retrait de l'activité fédérale d'un syndicat important pour le secteur en raison d'opposition politique au secrétariat fédéral et nous avons un affaiblissement important du collectif fédéral de la publicité créé en 1998.
- 3.64 Sur la dernière période du mandat, l'arrivée de nouveaux camarades et le retour de ce syndicat dans l'activité fédérale doivent permettre aussi un retour au fonctionnement normal du collectif Pub.
- 3.65 Nous avons toutefois durant ce mandat tenu plusieurs assemblées générales de militantes et militants dont une avec une forte participation des différents syndicats du secteur.
- 3.66 **g) Une consolidation indispensable du collectif distribution**
- 3.67 S'il est bien un autre secteur où l'activité syndicale a fortement augmenté en intensité, c'est celui de la distribution, en particulier de la distribution directe et du portage de presse.
- 3.68 Nous assistons à un tournant majeur de l'activité économique de la distribution de la publicité non adressée. Au nom de l'écologie, le support le plus populaire et souvent le plus utile pour nombre de foyers risque de se voir remis en cause par les tenants de la « Start'Up Nation » qui ne voient l'avenir de notre société qu'à travers le numérique.
- 3.69 Si cela devient le cas, les dégâts sociaux et économiques seront très lourds pour l'ensemble de la filière de l'imprimé.
- 3.70 Dans ce contexte anxiogène, le collectif fédéral de la distribution connaît un dynamisme exceptionnel. Animé par les trois camarades du CEN et sous la responsabilité de l'une d'entre eux, ce collectif est à l'origine d'une campagne de syndicalisation unique dans la fédération : plus de 450 syndiqués nouveaux sur les quatre dernières années.
- 3.71 Le travail de terrain comme ils se plaisent à le revendiquer, paie incontestablement. Les accords de droit syndical qu'ils ont obtenus dans les deux entreprises de

la distribution directe leur permettent d'avoir des moyens plus qu'appréciables pour mener l'activité qui est la leur.

La disparition des difficultés interfédérales entre les sections de la FAPT et celles de la FILPAC, durant ce mandat, explique aussi cette syndicalisation importante. La fin des conflits de structures qui empoisonnaient et paralysaient l'activité syndicale, a permis de concentrer toute l'énergie militante sur le développement de l'organisation syndicale.

Il aura fallu en passer par des commissions de conciliation confédérales durant lesquelles notre proposition d'expérimentation syndicale en territoire a été retenue pour que les dissensions de plus d'une décennie disparaissent, laissant place au travail syndical de terrain.

Le collectif fédéral de la distribution a besoin d'être renforcé tant le champ qu'il couvre est étendu et le potentiel de syndicalisation important.

Le constat est fait que le fonctionnement en collectif, avec des moyens qui lui sont dédiés, permet une plus grande souplesse dans la mise en œuvre du travail fédéral, débouchant sur une efficacité plus conséquente.

IV. DES OUTILS AU SERVICE DES SYNDICATS ET DE LA REVENDICATION

Dans ce contexte de combat social ardu, les syndicats doivent pouvoir compter sur une organisation les épaulant dans leur quotidien, pour les luttes à mener. La fédération a développé sur la dernière période certains services et outils qui doivent aider au déploiement de la CGT dans nos champs professionnels.

Plus que jamais, avec la macronie, la bataille idéologique fait rage pour enclencher le changement de société encore plus libérale qu'elle ne l'est aujourd'hui.

La première pierre que la fédération peut apporter dans cette bataille, consiste à donner les clefs d'argumentation et de compréhension au plus grand nombre pour contrer la pensée dominante patronale et affirmer une alternative reposant sur une transformation sociale de la société.

a) Une communication fédérale plus ouverte, des outils accessibles aux syndicats

À la suite de notre dernier congrès, la crise de direction de notre fédération a eu comme conséquence de changer le fonctionnement du secteur fédéral de la communication.

Il a fallu repenser l'ensemble des outils fédéraux de communication dans leur contenu comme dans leur forme, en développer de nouveaux, s'adapter aux nouveaux usages et donc organiser le secteur en y agrégeant de nouvelles compétences militantes.



- 4.8 Une communication fédérale reposant sur un travail collectif, ouverte au plus grand nombre, est l'objectif fixé.
- 4.9 Les taux de consultation du site internet comme des Facebook fédéraux n'ont jamais cessé leur ascension. La lettre fédérale s'est substituée au « 7 jours ». Moins régulière dans sa parution, son rôle s'est modifié avec le temps au profit d'autres supports de communication.
- 4.10 Le nouveau site fédéral nous permet d'être sur une technologie souple en termes de conception graphique et de mise en page. Plus lisible, l'actualité des syndicats succède à celle des collectifs fédéraux, régionaux et aux informations syndicales internationales.
- 4.11 Les deux comptes Facebook sont très largement

Enfin, la Fédération s'est dotée d'un studio « web-radio » comme nouvel outil de communication. Ouvert à toutes les fédérations et à tous les syndicats de notre fédération, le format « web-radio » est un puissant outil de communication et d'information.

consultés et sont mis à jour quotidiennement par l'actualité sociale. Il s'agit de véritables médias d'information rapides pour beaucoup de militantes et militants, et bien plus largement.

La maquette de l'Impac a été entièrement repensée. Plus actuelle, elle a permis un « rubriquage » plus clair des articles. 4.12

Le comité de rédaction s'est étoffé, composé de rédacteurs, de correcteurs, d'un graphiste, il n'hésite pas à faire appel à des universitaires comme Bernard Friot, à des responsables d'association comme Dominique Noguères, responsable de la LDH ou des camarades du Secours populaire. 4.13

Enrichi de rubriques littéraires et de regards sur le monde, le nouvel Impac va traiter aussi des questions liées à l'urgence climatique et aux initiatives sociales en la matière. 4.14

Et depuis peu, l'Impac s'illustre un peu plus avec des planches de notre dessinateur Rust sur des sujets très variés (Adrexo, Les fusillés de Châteaubriant). 4.15

Le secteur de la communication fédérale s'est donc enrichi d'un dessinateur de qualité qui met son talent au service de tous les syndicats pour illustrer là une campagne de syndicalisation, ici une lutte pour augmenter les salaires ou encore une campagne d'affiches pour des élections d'entreprise. Souvent un dessin est beaucoup plus expressif et piquant qu'un long texte. 4.16



- 4.17 Enfin, la fédération s'est dotée d'un studio « web-radio » comme nouvel outil de communication. Ouvert à toutes les fédérations et à tous les syndicats de notre fédération, le format « web-radio » est un puissant outil de communication et d'information.
- 4.17 Il a été créé aussi dans le but de former les syndiqué.e.s à travers des modules de formation à distance, limitant les frais de déplacement et beaucoup plus souple d'utilisation.
- 4.18 Aujourd'hui, le studio est utilisé régulièrement par des fédérations, pas suffisamment encore par la nôtre.
- 4.19 Le manque de temps pour préparer les émissions est notre principal handicap. Il faut donc rechercher dans le cadre de la future direction fédérale des camarades dont la responsabilité sera de promouvoir cet outil pour qu'il puisse être exploité plus largement.



Affiche annonçant le débat consacré à l'ingérence US en Amérique latine

- 4.19 La seule émission que la fédération a réalisée, portant sur l'ingérence des USA en Amérique latine, a eu un excellent retentissement.
- 4.20 Pour la première fois, trois ambassadeurs représentant Cuba, le Venezuela et le Nicaragua ont pu exprimer pendant plus d'une heure en France leur point de vue sur les événements dans leurs pays respectifs.
- 4.21 Cette expérience en appelle d'autres bien plus

- nombreuses et des contacts sont pris pour le montage d'autres émissions en 2020.
- 4.22 La conception d'une communication fédérale ouverte au plus grand nombre passe par une mutualisation des moyens entre structures de la CGT, permettant à chacune de bénéficier d'outils performants.
- 4.23 Notre fédération en est l'initiatrice en ouvrant le « studio FILPAC » à tous mais aussi en mettant le talent de Rust à disposition des communications d'autres fédérations (jeunes de l'énergie, banque et assurance, métallurgie, territoriaux, etc.), la correction et les talents non moins importants de notre graphiste.
- 4.25 Mutualiser les moyens pour continuer sans cesse à s'améliorer et irriguer les réseaux sociaux, comme ceux de l'imprimé de notre propagande syndicale.

b) Un pôle de formation syndicale toujours plus au service des besoins des syndicats et syndiqué.e.s.

- 4.27 Notre fédération a depuis toujours été attentive à la formation syndicale du plus grand nombre. Pour autant, la formation syndicale ne reposait plus pour l'essentiel que sur un camarade détaché partiellement de sa papeterie qui souhaitait la réintégrer totalement après presque une décennie au service de la fédération.
- 4.28 Les besoins étaient nombreux et les sollicitations multiples sans que nous puissions y répondre.
- 4.29 La direction fédérale a donc décidé d'investir en embauchant un de ses membres (ex-Arjo de Charavines sans emploi depuis la fermeture de la « papète ») chargé d'étoffer et de dynamiser l'offre de formation syndicale pour répondre en urgence aux demandes liées à la mise en place des CSE, puis de préparer au mandat les nouveaux élus.
- 4.30 Épaulé par un camarade psychologue du travail (ancien imprimeur au *Monde*), le duo enchaîne les formations à un rythme effréné pour tenter de répondre à l'inflation de demandes.

- 4.31 Il développe une offre de formations qui prend appui sur des partenariats avec un cabinet d'avocats et des experts économiques. Ne s'interdisant rien, ils multiplient les initiatives comme la journée sur le harcèlement sexuel et sexiste pour former et informer le plus grand nombre de syndiqué.e.s.

- 4.32 Rassemblant des camarades intéressés par la formation syndicale, le pôle fédéral prépare une campagne très large de formation de formateurs avec l'interprofessionnelle pour élargir toujours la réponse aux besoins.

- 4.33 Parallèlement, la fédération avec celle de la métallurgie a créé une école : Académie de formation populaire et sociale (ACFOPS).

- 4.34 Son objectif est double. Le premier est de répondre aux besoins de formations sur des basiques de la communication, comme l'écriture jusqu'à la rédaction de communiqués de presse ou la gestion de crise.

- 4.35 Le second correspond à l'ambition fédérale de se doter d'une école de formation populaire, maintes fois

réitérée mais jamais réalisée, dans laquelle experts, universitaires, intellectuels viennent se confronter aux syndicalistes et échanger sur les problématiques sociales, environnementales, philosophiques actuelles. En sorte, nous renouons avec une école de la pensée sociale et syndicale.

4.36 Le projet est ambitieux et se met en place. La mutualisation avec la fédération de la métallurgie nous permet de co-construire ce type d'initiative trop lourde à supporter pour une seule structure. D'autres fédérations sont intéressées par la mise en place de l'ACFOPS, nous les intégrerons au fur et à mesure de la montée en puissance de cette école.

4.37 **c) Le FSE une expérimentation reproductible au service de la revendication**

4.38 Ce projet ambitieux a failli passer à la trappe plus d'une fois et ne s'est réalisé que par la ténacité de l'équipe actuelle.

4.39 Notre fédération a été la première des fédérations à mettre en place un projet bâti autour d'une problématique professionnelle, financé par le fonds social européen.

4.40 Ouvrir le bal, c'est accepter de prendre le risque de l'échec et essayer les plâtres pour ceux qui suivront.

4.41 Monté par l'ancien secrétariat fédéral, le FSE a failli ne pas voir le jour suite à la crise de direction qui éclatait déjà.

4.42 Après de multiples péripéties, nous avons donc réalisé ce projet consacré à l'évolution des métiers de l'imprimerie et du livre.

4.43 Organisant trois assises qui ont rassemblé chacune plus de 200 participant.e.s venant de différents univers professionnels : des syndiqué.e.s de la FILPAC mais aussi des syndicalistes internationaux, experts, journalistes, avocats, libraires, représentants patronaux des secteurs concernés, élus locaux de grandes villes, responsables territoriaux, de multiples fédérations CGT, des secrétaires de CE comme celui du CCE de Renault, des bibliothécaires, des enseignants, etc.

4.44 Nous avons non seulement mené ce projet FSE au bout mais avec brio et de l'avis de toutes celles et tous ceux qui sont intervenus à la tribune comme dans la salle, la réussite a été au rendez-vous.

4.45 La restitution des travaux, la réalisation de films introductifs au débat ont nécessité un fort engagement et investissement. L'étude réalisée, disponible, est encore plus d'actualité aujourd'hui et nécessite que l'on s'en empare dans toutes ses dimensions pour la mettre au profit de nos revendications autour de l'emploi, de l'évolution des qualifications et de leur reconnaissance, de la féminisation des activités des métiers de l'imprimerie.

4.46 Ce travail énorme n'a été possible que par l'engagement d'une poignée de militants et en particulier d'un camarade connu et reconnu de tous pour sa qualité d'expert des professions graphiques et d'expert économique : Tonio Delgado.

l'Europe songage en France
Fonds Social Européen

filpac cgt Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication CGT

ASSISES DES MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE

LES SALARIÉS, ACTEURS DES CHANGEMENTS DU SECTEUR DE L'IMPRIMERIE POUR UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

MONTREUIL 7-12-2016
DÉBATS RENCONTRES
Salle du CCN

Avec le soutien du Fonds Social Européen

Programme disponible sur www.filpac-cgt.fr

l'Europe songage en France
Fonds Social Européen

filpac cgt Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication CGT

A PROPOS du LIVRE

DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'Homme sont les seules causes des maux publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les Mandataires du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien, à l'agrandissement et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée Nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'Homme et du Citoyen.

Art. 1^{er} Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 2 Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

Art. 3 Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Art. 4 La liberté consiste à pouvoir faire tout ce que l'on veut ; ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres citoyens la liberté.

ASSISES DES MÉTIERS DU LIVRE

MONTREUIL 18 mai 2017
DÉBATS/RENCONTRES
Salle du CCN

Avec le soutien du Fonds Social Européen

Programme disponible sur www.filpac-cgt.fr

5.1 **V. UNE FÉDÉRATION TOUJOURS PLUS OUVERTE AUX AUTRES**

- 5.2 Durant ce mandat, notre fédération a accéléré son processus de travail avec d'autres structures de la CGT comme des organisations internationales « sœurs ».
- 5.3 Le travail avec l'interprofessionnel dans les territoires est maintenant une démarche que nous avons systématisée.
- 5.4 La fédération est aujourd'hui reconnue comme étant une de celles qui travaille le plus avec « l'interpro ». C'est devenu une marque de fabrique.
- 5.5 Tous les sujets concernant un des syndicats (vie syndicale, désignation, élections) de la fédération, une lutte ou des initiatives fédérales sont communiqués et mis en commun avec les unions départementales concernées.
- 5.6 La fédération a parmi ses militants des secrétaires généraux et dirigeants d'UD, d'UL.
- 5.7 Ce mandat fut aussi celui d'un travail interfédéral plus intense et étroit avec certaines fédérations. La métallurgie, déjà évoquée précédemment, mais aussi la fédération du spectacle et de la culture, le SNJ CGT avec lesquels nous avons établi des rencontres mensuelles et un plan de travail concernant certains groupes de médias, comme Altice par exemple.
- 5.8 Ce « bureau permanent » de nos trois secrétariats (Spectacle, SNJ-CGT, FILPAC) a permis entre autres d'établir un projet commun de syndicalisation travaillé avec l'UD 92 et la fédération des bureaux d'études.
- 5.9 Ce projet a été repris depuis par l'espace organisation et vie syndicale de la confédération.
- 5.10 Nous avons aussi réalisé ensemble une banderole, nouveau symbole du rassemblement des syndicats CGT de l'information, de la communication, de la culture et du spectacle.
- 5.11 L'inter-fédéralisme touche aussi notre implication dans les deux internationales auxquelles nous adhérons. Dans Industry-All, deux groupes d'organisations syndicales progressistes se sont réunis, celui d'Annecy regroupant au niveau international ces syndicats et celui de Paris pour les Européens.

Toutefois, la syndicalisation dans la distribution directe, dans l'édition, la création de nouvelles bases dans l'industrie papetière et du carton démontrent qu'il est possible de renforcer notre syndicalisme par l'apport de nouveaux et nouvelles syndiqué.e.s.

Nous y sommes présents avec la FTM et la FNME. 5.12
Nous mutualisons les moyens et cette présence nous permet de gagner en efficacité.

Du côté d'UNI, le travail interfédéral durant le congrès mondial de Liverpool a été, aux dires des camarades des autres fédérations, plus que de qualité. 5.13

La rédaction de la déclaration portée au nom de la CGT, remarquée et appréciée par les syndicats du monde entier, est le fruit d'un investissement important de notre délégation.

Il en est de même lors du congrès mondial de Tolède des syndicats graphiques concernant les déclarations communes avec UNITE (syndicat anglais) à propos de l'occupation des territoires palestiniens et de l'invasion turque en Syrie contre les Kurdes. 5.14

Notre fédération est reconnue par ses prises de position et son action internationale. Nous participons aux groupes de travail européens d'UNI concernant le temps de travail, la protection sociale, la lutte contre la précarité, l'égalité entre les genres, la lutte contre les discriminations. 5.15

Dans l'industrie papetière, deuxième industrie mondialisée dans l'histoire économique juste après celle du pétrole, nos relations avec les syndicats américains et canadiens s'intensifient tant pour des groupes comme Westrock qu'au niveau des flux au sein des grands groupes mondiaux. 5.16

Le syndicalisme est par nature internationaliste et dans une économie globalisée il est illusoire de concevoir une transformation sociale nationale, qui nous amènerait vers de sombres écueils ! 5.17

VI. ORGANISATION, VIE SYNDICALE ET SYNDICALISATION

a) Des conflits syndicaux qui affaiblissent la CGT 6.2

Déjà pointés depuis deux congrès, les problèmes de vie syndicale intra et inter syndicats ne cessent d'augmenter à mesure que l'affrontement de classe s'intensifie et met en concurrence les travailleurs.

Le manque de débat laisse place aux guerres de positions, empêchant tout consensus et dérivant vers une division qui affaiblit durablement le ou les syndicats concernés. 6.3

Le non-respect des règles de vie commune, les statuts fédéraux, concernant l'organisation et la structuration des syndicats est source de contentieux multiples et souvent durables. L'adhésion de camarades déjà adhérents dans un syndicat de la fédération pour des raisons de divergences de vues alimente les divisions. 6.4

La mise en place des CSE réduisant dans la grande majorité des entreprises le nombre d'élus et de délégués 6.5

a entraîné la guerre des places alimentant dans un certain nombre de cas des mercatos entre organisations syndicales.

6.6 Nous nous étions dotés d'outils pour tenter d'éviter de tels conflits ou du moins d'y mettre rapidement un terme. Ce ne fut malheureusement pas possible de les mettre en œuvre tant les fractures étaient importantes et les positions figées.

6.7 Le respect de nos statuts, des règles de démocratie syndicale, d'une vie syndicale de qualité, des structures de la CGT sont les clefs du règlement de nombre de tensions. La fédération n'a pas comme rôle d'arbitrer entre les parties, elle se doit plutôt de trouver l'issue rassembleuse dans le cadre des règles de vie qui sont les nôtres.

6.8 **b) Une baisse continue du nombre de syndiqués mais de forts potentiels**

6.9 Les fermetures d'entreprises, les plans de licenciements qu'ils se nomment volontaires ou pas, conduisent à une baisse du nombre de syndiqués.

6.10 Si nous avons réussi à réduire le volume annuel de perte de syndiqués par rapport aux mandats précédents, nous ne sommes pas parvenus encore à enrayer cette baisse : les nouveaux syndiqués ne compensent pas encore totalement les pertes engendrées par les départs à la retraite ou les licenciements massifs dans nos professions.

6.11 L'acquisition de nouveaux syndiqués est toujours plus difficile du fait de la fragmentation du salariat et de sa précarisation en multiples statuts.

6.12 La modification de la composition des catégories socio-professionnelles influe aussi fortement sur nos difficultés et l'absence d'un travail spécifique en la matière est un handicap certain.

6.13 Toutefois, la syndicalisation dans la distribution directe, dans l'édition, la création de nouvelles bases dans l'industrie papetière et du carton démontrent qu'il est possible de renforcer notre syndicalisme par l'apport de nouveaux et nouvelles syndiqué.e.s.

6.14 Le besoin d'un travail particulier pour le deuxième et troisième collègue se fait ressentir toujours plus à mesure que le premier collègue diminue à leur profit. L'enjeu de la représentativité de notre organisation syndicale impose qu'elle puisse s'adresser à toutes les catégories de salariés dans leur globalité mais aussi dans leur particularisme.

6.15 L'absence d'un outil fédéral commun et représentatif de l'ensemble de nos secteurs nous permettant de nous adresser aux cadres, techniciens et ingénieurs devient un réel problème pour la syndicalisation du plus grand nombre.

6.16 Lors de notre dernier comité général, nous avons déjà abordé ce problème avec un représentant de l'UGICT, maintenant il nous faut passer aux travaux pratiques dès le début de ce mandat.

6.17 La continuité syndicale a fait partie des préoccupations de la direction fédérale sortante. En donnant une place dans l'ensemble des outils de communication de la fédération à notre UFR nous avons mis la problématique

de la continuité syndicale en avant.

Mais cela n'est pas suffisant, un travail plus étroit entre l'UFR et nos syndicats est indispensable si nous voulons conserver le plus grand nombre de syndiqué.e.s lors de leur départ à la retraite. 6.18

Il est aussi indispensable que les syndicats affectent leurs syndiqué.e.s retraité.e.s dans les structures prévues pour que nous ayons une vision claire de notre implantation syndicale et de la réalité de nos forces. 6.19

Même si durant ce mandat, nous avons amélioré notre connaissance de notre organisation par un effort important du secteur fédéral de la vie syndicale, nous sommes encore loin du compte. 6.20

Des syndicats se refusent encore à mettre l'ensemble des adhérents dans le système de connaissance partagée des syndiqué.e.s. 6.21

Aucune structure n'est propriétaire des adhérent.e.s, ils sont avant tout syndiqués à la CGT. Cette connaissance est indispensable à l'organisation dans son ensemble. 6.22

VII. UNE CRISE DE LA DIRECTION FÉDÉRALE ET POURTANT...

En gestation avant le précédent congrès, la crise qui a impacté la direction fédérale est symptomatique d'une crise politique sur le positionnement de notre syndicalisme et les défis qu'il doit relever d'une part dans une situation de rapport de forces toujours plus défavorable au monde du travail et d'autre part, d'une modification majeure de la composition du salariat de nos secteurs historiques, en particulier celui de la presse. 7.1

Vient s'ajouter à cette crise qui traverse toute notre organisation, comme en témoignent les interventions au cinquante-deuxième congrès confédéral, le secrétariat fédéral a été considérablement affaibli dès juin 2016, soit à peine huit mois après son élection. 7.2

Des sept secrétaires fédéraux prévus au matin du huitième congrès fédéral, notre ancien secrétaire général, Marc, nous ayant quittés prématurément, seuls quatre le resteront à la fin 2016 dont un qui n'a pu occuper pleinement sa responsabilité puisqu'il a dû mener cette lutte exceptionnelle des ex-Arjo de Wizernes. 7.3

Le bureau fédéral fut aussi amputé de certains de ses membres démissionnaires. Le comité exécutif national fut quant à lui animé d'échanges vifs durant le mandat, empêchant souvent un débat constructif et des décisions partagées. 7.4

Le fonctionnement de la fédération en fut altéré ou du moins pas aussi optimal que les syndicats qui avaient élu cette direction fédérale étaient en droit de l'attendre. 7.5

Les crises de vie syndicale et de démocratie syndicales, le non-respect des statuts fédéraux ont eu des répercussions importantes au sein de notre fédération amenée à gérer des conflits fratricides intra 7.6

9^E CONGRÈS FILPAC CGT / RAPPORT D'ACTIVITÉ

Affiche recto verso, bilan des luttes de la FILPAC depuis 1986

ou inter-structures.

- 7.8 Nous devons tirer les enseignements de cette crise et faire en sorte que la prochaine direction fédérale élue puisse travailler plus sereinement et rassemblée.
- 7.9 Dès lors, le statut du dirigeant fédéral doit être réaffirmé comme une mise à disposition de son syndicat pour être au service du collectif et non pour représenter son syndicat au sein de l'organe de la direction fédérale.
- 7.10 Ce n'est pas vain de rappeler ce principe car de sa mise en œuvre dépend l'implication des membres du CEN dans l'activité fédérale et une amélioration considérable de l'efficacité dans le service rendu aux syndicats.
- 7.11 Ceci permet aussi de répartir les responsabilités aux niveaux auxquels elles doivent se prendre et d'éviter que le secrétariat se retrouve à absorber une charge de travail et des prises de décisions qui ne sont pas de son ressort.
- 7.12 Pour autant, durant ce mandat la fédération a accompli un travail incomparable menant sur plusieurs fronts l'accompagnement des syndicats dans leur lutte, dans la formation de leurs membres, développant des outils au service de la revendication aux besoins des travailleurs.
- 7.13 La fédération a réussi ce qu'aucune avant elle n'avait mis en place, un projet FSE. Elle a été à l'initiative de mutualisation de moyens avec d'autres fédérations, intensifiant le travail interfédéral, elle a densifié son réseau territorial en multipliant les liens avec les unions départementales et les régions CGT donnant du contenu à la « confédéralisation ».
- 7.14 La prochaine direction fédérale aura des défis incroyables à relever nécessitant que toutes les forces qui la composent, se rassemblent : nouvelles conventions collectives, protection sociale, CSE, représentativité syndicale, recherche de financements et de nouveaux moyens, syndicalisation et renforcement.
- 7.15 Elle devra en outre poursuivre le travail effectué : école de formation, pôle d'éducation syndicale, développement du « studio-FILPAC » et de la communication fédérale. ●



1986 **Chêne Castles à Arcueil**
L'entreprise, après la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

1987 **Medicine Familiale**
Lutte contre la fermeture de la clinique de la rue de la République à Paris. Lutte contre la fermeture de la clinique de la rue de la République à Paris...

1988 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

1989 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

1990 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

1991 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

1992 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

1993 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

1994 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

1995 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

1996 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

1997 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

1998 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

1999 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2000 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2001 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2002 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2003 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2004 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2005 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2006 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2007 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2008 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2009 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2010 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2011 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2012 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2013 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2014 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2015 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2016 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2017 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2018 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2019 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2020 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2021 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2022 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2023 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

2024 **Chêne Castles à Arcueil**
Lutte contre la fermeture de la Scierie Bricol, a été reprise par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale, puis par le groupe de la direction fédérale...

branchez-vous santé

Économiquement
vertueux, socialement
indispensable

Ensemble, relevons le défi

d'une culture prévention pour tous
et à chaque étape de la vie.

- 4 français sur 10 ne vont pas chez le dentiste. Pourtant, la santé bucco-dentaire est au cœur de la santé globale ⁽¹⁾
- 160 000 cancers évitables sur un total de 400 000 diagnostiqués chaque année ⁽²⁾
- 15,2 % des 3 millions de travailleurs non-salariés en risque d'épuisement professionnel ⁽³⁾

Sources :

(1) UFSBD,

(2) e-cancer 2017,

(3) Étude BPI France Observatoire Amarok



Plus d'information sur
www.ag2rlamondiale.fr/branchez-vous-sante
bgbranchezvousante@ag2rlamondiale.fr



ILLUSTRATION: RUDE

Sur les cinq continents, Veolia développe l'accès aux ressources, les préserve et les renouvelle. En concevant et déployant des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, nous contribuons à ressourcer le monde. Découvrez comment sur veolia.com

Ressourcer le monde



MALTRAITANCE
MALNUTRITION
EXPLOITATION



LES DROITS BAFOUÉS

Trente ans après l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant, la situation de centaines de millions de jeunes citoyens du monde reste précaire et souvent dramatique.

 CHRISTIAN KAZANDJIAN

En novembre dernier était célébré le 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Le 20 novembre 1989, 195 États ratifiaient le texte ; seuls à ce jour, les États-Unis et la Somalie manquent à l'appel. Juridiquement contraignante pour les signataires, la Convention comporte 54 articles énonçant que chaque enfant a le droit d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée ; le droit d'aller à l'école ; le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation ; le droit d'être protégé contre toutes les formes de discrimination ; le droit de ne pas faire la guerre, ni la subir ; le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes ; le droit de jouer et d'avoir des loisirs ; le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation ; le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé ; le

droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité. Ces articles, pour séduisants et justes qu'ils apparaissent, n'en cachent pas moins des réalités bien sombres.

La pauvreté mère de la malnutrition

S'agissant de l'alimentation qui se doit d'être « suffisante et équilibrée », l'UNICEF constate que 3,1 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent de malnutrition chaque année dans le monde et 66 millions d'élèves ont faim en classe. Ces carences en nourriture affectent 151 millions des moins de cinq ans qui sont trop petits pour leur âge, et 55 millions affichent une insuffisance en taille. Chiffres effrayants qui s'expliquent par le nombre de personnes souffrant de la faim : 821 millions

DES CHIFFRES EFFRAYANTS

3,1 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent de malnutrition chaque année dans le monde et

66 millions d'élèves ont faim en classe.

Ces carences en nourriture affectent

151 millions des moins de cinq ans qui sont trop petits pour leur âge, et

55 millions affichent une insuffisance en taille. ///

13 millions de nourrissons meurent chaque année. Les mauvaises conditions d'hygiène y comptent pour beaucoup : 500 millions de personnes n'ont pas accès à l'assainissement et 400 millions à l'eau.

(une personne sur neuf). La pauvreté en représente la principale cause et touche particulièrement les enfants : 600 millions (30 %) vivent avec moins de 1 dollar par jour. En France 8 millions de personnes sont pauvres (12,5 %) ; et 20 % des enfants vivent dans ces foyers. En 2018, les Restos du cœur ont distribué des repas à 340 000 mineurs dont 30 000 bébés ; le Secours populaire a servi lui 3 millions de repas aux familles.

La santé en souffrance

Dans le monde, 270 millions d'enfants n'ont pas accès aux systèmes de soins et de prévention.

Conséquences :

13 millions de nourrissons meurent chaque année. Les mauvaises conditions d'hygiène y comptent pour beaucoup : 500 millions de personnes n'ont pas accès à l'assainissement et 400 millions à l'eau. De plus, le coût élevé des médicaments, en prive un tiers de la population mondiale.

En France, prévention et accès aux soins sont insuffisants, constate le défenseur des droits. Il alerte notamment sur la situation inquiétante des services de protection maternelle et infantile (PMI) et de médecine scolaire, qui, faute de moyens, sont « en péril ». De plus, il souligne les difficultés persistantes d'accès à la santé pour les enfants vulnérables. C'est le cas en Guyane et à Mayotte et des enfants rom et mineurs non-accompagnés, qui vivent dans la rue ou dans des bidonvilles (530 sur le territoire). Le même constat vaut pour les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance. Beaucoup de jeunes souffrent de troubles psychologiques et psychiques, faute d'attention et de prise en charge appropriée : 40 000 adolescents ont ainsi fait une tentative de suicide en 2018. La détérioration de la santé est due, pour de nombreuses ONG et institutions, aux inégalités sociales, au manque de logements appropriés, au chômage élevé et à la pauvreté dans les familles, à la facilité d'accès aux drogues et aux alcools.

L'éducation sacrifiée

L'ONU s'accorde à constater que l'éducation des enfants, et notamment des filles, est une donnée essentielle pour faire reculer la pauvreté. Sur ce plan également, il y a loin de la coupe aux lèvres. 13 % des enfants dans le monde ne sont jamais allés à l'école (en Afrique, le taux est de 27 % chez les garçons et de 32 % chez les filles), soit, selon l'Observatoire des inégalités, 61 millions.

En France même, alors que l'école est obligatoire et gratuite de 6 à 16 ans, le défenseur des droits note que 100 000 enfants ne sont pas scolarisés (le ministère parle, lui, de 20 000 !). Les populations les plus impactées par le manque de structures et les politiques publiques sont, selon la Commission

consultative nationale des droits de l'homme, celles de Mayotte (5 000 enfants non scolarisés) et la Guyane (10 000). Sur l'ensemble des jeunes privés d'éducation, 80 % vivent dans des squats, des bidonvilles ; les Roms (9 000, soit un enfant sur deux, mais 90 % de filles), les migrants sont ceux qui subissent le plus massivement cette injustice. Les enfants handicapés font partie des laissés pour compte de l'Éducation nationale. Le rapport du défenseur des droits indique que seuls 79 % des enfants de plus de trois ans pris en charge par les Centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) sont scolarisés, contre 94 % des enfants non handicapés. Parmi ces 79 %, seuls 55 % le sont à temps plein.

Le droit à une vie décente

Le droit à la liberté d'expression de l'enfant, celui d'être considéré comme une personne pensante et agissante, est loin d'être entré dans les mœurs, alors que l'article 12 stipule que les États « *garantissent à l'enfant le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant* ». Il n'est que de voir les réactions outrées, injurieuses de certains responsables politiques aux propos de la jeune suédoise Greta Thunberg, alertant sur les dangers du réchauffement climatique, pour s'en persuader. En quoi le fait que les enfants s'engagent pour leur avenir ne serait-il pas un apport au débat ? Ils sont en droit d'interpeler leurs gouvernements qui, selon l'article 6 de la Convention « *reconnaissent que tout enfant a un droit inhérent à la vie* » et qu'ils « *assurent dans toute la mesure possible la survie et le développement de l'enfant* ». Les chiffres ci-dessus font mesurer le chemin à parcourir pour y parvenir. La lutte contre la pauvreté et la précarité présente un levier essentiel pour atteindre les objectifs fixés par la Convention. Dans notre pays, cinquième puissance économique mondiale, et champion de la distribution de dividendes aux plus riches, 3 millions d'enfants n'ont pas accès à deux voire plusieurs des moyens nécessaires à un développement harmonieux : vêtements assez chauds et changés assez souvent, repas suffisamment abondants et équilibrés, loisirs (un sur trois ne part pas en vacances), accès aux soins médicaux, logement suffisamment spacieux. Si, depuis trente ans, certaines avancées ont pu être effectuées, les droits de l'enfant restent fort éloignés des principes édictés par l'ONU « *de préparer pleinement l'enfant à avoir une vie individuelle dans la société, et de l'élever dans l'esprit des idéaux proclamés dans la Charte des Nations Unies, et en particulier dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité* ». ●

<https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant>

Pour que Noël n'oublie personne

PHILIPPE ESCUREDO,
SECRÉTAIRE DU COMITÉ DU LIVRE

Le témoignage de Raphaëlle résonne d'autant plus fort que nous avons fêté, en 2019, le 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant et que, malheureusement, les enfants sont les premières victimes de la précarité. Ce traité fondamental affirme qu'un enfant a le droit d'être éduqué, soigné, protégé, quel que soit l'endroit du monde où il est né. Il a le droit de s'amuser, d'apprendre et de s'exprimer. C'est pourquoi, depuis 1976, les Pères Noël verts du Secours populaire français viennent en aide aux enfants, aux familles et aux personnes âgées ou isolées, partout en France et dans le monde, pour leur permettre de célébrer simplement mais dans la dignité les fêtes de fin d'année. La précarité et l'isolement sont encore plus difficiles à supporter quand on ne peut pas profiter des fêtes dans la joie, avec sa famille autour d'un bon repas. Et pour les enfants que de beaux souvenirs!

Chacun possède le film de ses Noëls à la fois uniques et si semblables aux autres. Ces images scintillent dans nos mémoires. Mais n'oublions pas la solitude de ceux qui n'attendent personne ou que personne n'attend !

Pour que Noël n'oublie personne, le Comité du Livre organise chaque année un repas festif, dans un restaurant solidaire de réinsertion sociale. Bénévoles, familles aidées, enfants, personnes âgées se retrouvent pour un moment de partage et de convivialité. L'arrivée du Père Noël vert, mais aussi rouge, comble les petits comme les grands lors de la remise de cadeaux. Des sourires, de la joie et quelquefois des larmes envahissent les visages, dans leurs yeux et les nôtres... Que du bonheur !

« La vie ne vaut rien si on n'est pas généreux avec les autres. »

Au nom du Comité du Livre, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2020 de solidarité et de partage. ●

Votre don est le bienvenu, merci de l'adresser au **Comité du Livre SPF**, 94 boulevard Auguste-Blanqui 75013 Paris. Un reçu fiscal vous sera adressé. Depuis le 2 janvier vous pouvez consulter notre nouveau site (historique, infos, actu...) : www.comite-du-livre-spf.fr



L'année dernière, il y avait de beaux cadeaux au pied du sapin et on avait tout plein de bonnes choses à manger pour Noël. C'était magique !

Raphaëlle, 8 ans



La vie ne vaut rien si on n'est pas généreux avec les autres.

Le camping **Le Navarre**, dans l'Hérault, c'est toute une histoire

Le Navarre : un demi-siècle de tourisme social

L'Association pour la coordination des activités sociales et culturelles des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication (ACAS) a été mise en place avec notre fédération dans le but de développer des activités de vacances et de loisirs, dans le cadre du tourisme social et familial. C'est l'année dernière, en 2019, que nous avons fêté son 50^e anniversaire.

 MAURICE LECOMTE, PRÉSIDENT DE L'ACAS

L'association s'était aussi donné pour but de créer et de faire vivre une bourse d'échange d'hébergements. En effet, de nombreux comités d'entreprise possèdent un patrimoine immobilier de vacances, réparti sur le territoire français. Faire bénéficier les adhérents de la FILPAC de la possibilité de passer une semaine de congés dans des structures régulièrement inoccupées nous semble une bonne approche pour renforcer nos valeurs fondées sur un principe fondateur du syndicalisme : rassembler, mutualiser, fraterniser. Nous n'avons pas toujours été suivis par les CE sur cette proposition de bourse d'échanges, car certains ont malheureusement une démarche de possédants, réservant leur patrimoine exclusivement au personnel de l'entreprise ou à un secteur catégoriel. L'ACAS a donc concentré son action sur la reconstruction du camping Le Navarre.

Une mission sociale

En voici rapidement l'historique. À la fin des années soixante, le comité d'entreprise des Papeteries Navarre décide d'acheter un terrain à Vias, dans l'Hérault, pour y créer un camping dont le nom est tout trouvé : Le Navarre. Dans un deuxième temps, les CE des Papeteries de Lancey et de Chapelle Darblay participent au financement de son extension.

Nous sommes fiers d'annoncer aujourd'hui que l'ACAS est propriétaire de l'intégralité du camping.

À la suite de la fermeture de ces papeteries et de leur rachat, il devient impossible de poursuivre cette gestion dans le cadre d'un comité inter-entreprises, d'autant qu'il faut procéder à des dévolutions de biens au profit des CE. Un projet doit être mis en place pour la préservation de ce patrimoine attaché au tourisme social. Il est décidé, en accord et avec le soutien de la FILPAC CGT, de créer une structure chargée de mutualiser les diverses propriétés des CE relevant de nos secteurs d'activité professionnelle, en s'appuyant sur l'existant : le camping Le Navarre.

Propriétaire du camping

Ce projet, élaboré en 1998, est finalisé par le dépôt des statuts de l'ACAS en 1999. Sous une forme juridique inchangée à ce jour, l'association rachète le terrain et les bâtiments au prix du marché, grâce à un emprunt de 603 000 €, remboursable sur quinze ans. On construit une piscine, des travaux d'infrastructure sont réalisés, ainsi que l'aménagement des emplacements, l'embellissement des espaces verts, l'installation des mobile homes, la couverture de la terrasse, l'agrandissement et l'amélioration du bureau d'accueil. Tous ces efforts sont récompensés au bout de quelques années par l'obtention d'une troisième étoile. Pour permettre l'accueil et l'entretien de ce patrimoine, 5 postes salariés, dont un à mi-temps, sont créés. Nous sommes fiers d'annoncer aujourd'hui que l'ACAS est propriétaire de l'intégralité du camping. Il nous reste à rembourser l'emprunt qui nous a permis de financer l'agrandissement de l'accueil. Nous présentons un budget en équilibre chaque année, mais nous aimerions rentabiliser davantage notre patrimoine. Grâce à l'appui et à l'action des militants de la presse et du papier-carton, le camping a donc été entièrement modernisé ces dernières années. Sans ces équipes engagées et dévouées, l'embellissement aurait été impossible, faute de moyens financiers.

Aujourd'hui, Le Navarre compte 78 mobile homes de 4 à 6 places dotés chacun d'une terrasse, et 68 emplacements de camping, dans un site ombragé très agréable. Au cours de la haute saison, un animateur propose des ateliers éducatifs aux 4-12 ans. Diverses activités comme le karaoké, l'aquagym, le water-polo, les repas festifs du mercredi soir, les concours de boules, les lotos, les soirées cabaret ou musique sont bien appréciées.

En basse saison, l'ambiance est plus paisible avec une population qui aspire davantage au repos et à la découverte de l'environnement dans un arrière-pays riche en sites naturels et culturels.

Et n'oublions pas le franc succès, ces dernières années, des prestations gourmandes du point restauration rapide, même si malheureusement, l'année passée, le snack ne nous a pas donné pleinement satisfaction. Pour 2020, nous avons signé un nouveau contrat de gérance avec un prestataire ayant déjà une entreprise et du personnel

Nous répondons à l'objectif de l'ACAS : rendre la Méditerranée accessible aux familles à faibles ressources.

de métier. Nous continuons à renouveler les mobile homes quand ils donnent des signes de vieillissement. Pour cela, nous contractons des crédits-bails.

Nos tarifs de location sont particulièrement accessibles, les plus intéressants de Vias en rapport qualité-prix, et répondent à l'objectif de l'ACAS : rendre la Méditerranée accessible aux familles à faibles ressources. Dans ce cadre, nous avons conclu un contrat avec la CAF (Caisse d'allocations familiales) afin de permettre aux familles les plus démunies d'accéder à une semaine de vacances au soleil.

Un soutien sans faille

Depuis le début, la Fédération a toujours soutenu les actions de l'ACAS. Le conseil d'administration se réunit trois fois par an pour discuter et valider, avec la FILPAC, les décisions et les projets. Ce CA est notamment composé d'adhérents ACAS propriétaires de mobile homes et de représentants des campeurs.

Il faut souligner l'intérêt pour un CE d'avoir un linéaire ou des semaines de location de mobile home au camping Le Navarre (tarifs joints). Une adhésion en qualité de syndicat ou de section syndicale permet d'être informé de nos activités et de renforcer le conseil d'administration.

Aujourd'hui, seuls les comités d'entreprise de *Paris Normandie* et de la mutuelle *Mut'Seine*, ainsi que le secteur *labeur* du *SGLCE* ont investi dans un mobile home en linéaire. Les bénéficiaires sont accueillis dans des logements récents et spacieux, dotés d'un équipement supérieur au reste du parc, mais avec des tarifs qui restent maîtrisés, dans une ambiance toujours fraternelle et favorisant le bien-vivre ensemble.

Investir dans notre possession commune, le camping Le Navarre, reste un geste militant pour la promotion du tourisme social. Certes, face aux offres des grandes sociétés commerciales prestataires touristiques, nous ne faisons pas le poids. Pas de bonus alléchant, pas de gratuité pour les décideurs. Mais la richesse inestimable que ces prestataires n'auront jamais, c'est la chaleur des échanges humains et le partage d'un patrimoine riche d'une belle histoire syndicale et la chance de profiter d'une convivialité inégalable.

Merci à la direction de la FILPAC de nous ouvrir les pages de l'*Impac*. Cela nous permet de vous faire connaître le camping et d'exposer l'apport de l'ACAS au tourisme social que nous défendons tous avec vigueur dans notre CGT. ●

AU CŒUR DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

DÉCOUVREZ LE **Camping Le Navarre** à VIAS-PLAGE (HÉRAULT)

www.campingnavarre.org

78 mobile homes

68 emplacements de camping, piscine, aire de jeux, activités

Le Navarre 534, avenue de la Méditerranée 34450 Vias Plage Hérault, Languedoc-Roussillon Tél. : +33 (0)4 67 21 64 05

acas Association pour la coordination des activités sociales et culturelles des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication

L'action de l'ACAS est soutenue par la **filpac cgt** Le livre, le papier et la communication

CAMPING * Le Navarre** 534 Avenue de la Méditerranée 34450 Vias Tél: 04.67.21.64.05 Fax: 04.67.21.70.69 www.campingnavarre.org info@campingnavarre.org

Comités d'Entreprises et Syndicats TARIFS 2020

- Ouverture du 4 Avril au 19 Septembre -

LOCATION MOBIL-HOME

- Location en linéaire (MH)
- 3 Chambres
- 6 places
- Entièrement équipé

6990.00€

Forfait gaz: Offert
Forfait accueil: Offert
Forfait inventaire: Offert

Taxe de séjour: Selon tarif en vigueur
Caution Mobil-Home: 200€
Caution ménage: 100€

Offre réservée aux Adhérents de l'Association

Emplacement	Adhésion
50	50€
100	80€
300	150€
500	240€
1000	380€
1000	400€
Syndicat	50€



L'homme qui n'aimait plus les chats

 YVON HUET



Un livre surprise ou la surprise d'un genre difficile à classer, littérature « blanche » opposée à la noire, dystopie, opposée à utopie, comme c'est indiqué dans la présentation du livre ?

Tout cela peut-être, mais plus encore, une belle écriture qui révèle le talent spontané de l'écrivaine Isabelle Aupy. Ça se passe dans une île bretonne que chacun essaiera de découvrir. Dans cette île, des chats disparaissent. L'administration du continent propose à la population de nouveaux chats qui sont en fait des chiens, avec une laisse en prime.

Les habitants sont appelés à s'encadrer eux-mêmes, mais c'est sans compter sur la résistance de quelques-uns qui ouvrent le champ de la contestation et veulent remettre en cause cette mauvaise plaisanterie. Appeler un chat un chien rappelle que dans toute dictature le sujet est prié de croire l'autorité, même si elle lui insuffle la piqûre d'un énorme mensonge.

C'est en fait un appel à la vigilance contre un encadrement insidieux et anodin qui vient sans qu'on s'en rende compte. C'est aussi une note d'espoir à partir de personnages attachants qui ont déjà en eux la capacité de faire tomber le masque de la contrainte. Un grand cri pour qu'on nous laisse vivre sans être obligé de fermer sa porte et surveiller son voisin. La lucidité face à un monde englué dans les grumeaux de la peur de l'autre. ●

L'homme qui n'aimait plus les chats, d'Isabelle Aupy, Éditions du Panseur, 122 pages, 12,50 €.

HISTOIRE La Traque des résistants

 FRÉDÉRIC JOFFRE



Qui a provoqué la chute de Jean Moulin ? Qui a livré d'Estienne d'Orves ? Qui est le traître à l'origine du démantèlement du réseau du musée de l'Homme ? Qui se trouve derrière la souricière qui entraîne l'arrestation de Geneviève de Gaulle ? Quelles sont les méthodes des Allemands pour infiltrer les maquis ? Quel est le rôle des agents recrutés par les services allemands dès juin 1940, les fameux « VM » ? Pour raconter les coups terribles portés à la Résistance de 1940 à 1944, Fabrice

Grenard, jeune historien qui s'est spécialisé sur cette période, a pu consulter les dossiers constitués par les services secrets à la fin de la guerre et récemment déclassifiés. En rassemblant des informations et des documents inédits sur les agents qui ont travaillé pour l'occupant en infiltrant la Résistance, il a pu ainsi décrire la traque soutenue et impitoyable des résistants par la police de Vichy, par l'Abwehr, par la Sipo-SD (Gestapo) et par l'administration militaire allemande. De toute évidence, les forces d'occupation et la France de Vichy ne manquaient pas d'organes de répression... En analysant dans le détail la mécanique implacable des arrestations, Fabrice Grenard dresse aussi le portrait complexe des agents infiltrés, retournés ou menacés (pour certains) de voir leurs proches déportés, en quelque sorte le profil des « traîtres ». Qu'ils aient agi par adhésion au nazisme, par goût de l'argent ou encore par simple opportunisme, leur attitude révèle bien cette zone grise où certains acteurs ont joué dans les deux camps. De nombreux agents n'hésiteront pas à se faire passer pour d'authentiques résistants à l'été 1944 avant d'être identifiés et arrêtés. Soulignons que la majorité des résistants arrêtés l'ont été sur dénonciations de leurs propres hommes et plus rarement suite aux filatures des différentes polices allemandes opérant sur le territoire. Sans ces agents infiltrés et parfois la complicité des différents services de la police française, la répression allemande n'aurait pas eu la même efficacité. D'intéressants éclairages politiques sur les arrestations de responsables de réseau (opportunes pour certains résistants) mettent bien en évidence que la Résistance ne fut pas un front uni et homogène mais aussi une scène d'affrontements politiques. La plupart de ces affaires n'ont cessé d'alimenter des polémiques et n'ont pas livré tous leurs secrets, comme le drame de Caluire (l'arrestation de Jean Moulin), pour lequel Jean-Pierre Azéma propose ici une mise au point. Cette enquête palpitante enrichit à la fois l'histoire de l'occupation allemande et de la Résistance sur un aspect rarement abordé. ●

La Traque des résistants, de Fabrice Grenard, Éditions Tallandier, 336 pages, 21,90 €.

Cri d'orfraie d'une élue de la majorité : "Au secours, la CGT arrive !"

JACQUES DIMET

En mai 68 une affiche faisait florès. Elle disait tout simplement, laissons la peur du rouge aux bêtes à cornes. Plus de cinquante ans ont passé, mais la peur du rouge fait toujours flipper les possédants et leurs soutiens.

L'autre jour, c'était le lundi 24 février, la députée Verdier Jouclas, qui se vantait de ne pas avoir fait de politique avant d'être élue, a eu ce cri du cœur sur LCI, à propos de la bataille d'amendements qui se livrait à la chambre basse du Parlement : « *On dirait que la CGT est entrée à l'Assemblée nationale.* » Tout est dit. Le mépris pour les syndicats, la peur du monde du travail, exprimés en quelques mots. Car c'est bien cela qui offusquait et paralysait cette députée, porte-parole du groupe La République en marche de l'Assemblée depuis janvier 2019 : que les travailleurs se fassent entendre au sein de l'Hémicycle. Ce genre de réaction en dit long sur ce qui anime réellement les élus de la République en marche, qui d'ailleurs pour beaucoup, ne sont pas des petits nouveaux de la politique politicienne mais de vieux (ou vieilles) briscards de cet ancien monde qu'ils vilipendent à longueur de tweets et d'émissions télé ou radio.

Ils et elles se croient tout permis. Parce qu'ils et elles viennent d'un monde où, du moins le croient-ils, tout est à eux.

Ils et elles ont l'argent et le pouvoir. Et, inconsciemment ou consciemment peu importe, cela (à leurs yeux en tout cas) leur donne le droit de faire tout. De se comporter en donneurs de leçons, de penser qu'ils et elles sont les meilleurs en tout et qu'ils savent mieux que le bas peuple ce qu'il convient de faire.

Ils et elles sont arrogants, imbus de leur personne. Et ils et elles mentent.

Plus de cinquante ans ont passé, mais la peur du rouge fait toujours flipper les possédants et leurs soutiens.

Prenons-donc ces hérauts autoproclamés du nouveau monde. Et commençons par le premier d'entre eux, Jupiter en personne, dont on se demande encore de la cuisse de qui il a bien pu sortir. Ancien de l'ÉNA, membre de la commission Attali, secrétaire général adjoint de l'Élysée, ministre des Finances (plus polarisé sur sa conquête du pouvoir que sur son ministère d'ailleurs). Excusez du peu pour parler d'un nouveau monde.

Édouard Philippe, premier ministre, ancien député maire du Havre (Les Républicains), ancien militant socialiste, soutien de Rocard dans les années 90 du siècle dernier, membre



Comment voter contre le syndicalisme?

fondateur de l'UMP en 2002, dont il sera le directeur général des services sous la présidence d'Alain Juppé. Un tout neuf. Marc Fesneau, chargé des relations avec le Parlement, ancien conseiller régional Modem. Sibeth Ndiaye, porte-parole du gouvernement, ancienne secrétaire nationale du Parti socialiste. Nicole Belloubet, garde des Sceaux, ancienne maire adjointe PS de Toulouse, ancienne première vice présidente (PS) de la région Midi-Pyrénées. Jean-Yves Le Drian, conseiller régional PS de Bretagne depuis plus de vingt ans (il en devient même le président), ministre sans interruption depuis 2012 (ministre de la Défense sous Hollande, des Affaires étrangères sous Macron), il avait déjà été secrétaire d'État pendant dix mois sous la présidence de François Mitterrand en 1991. Député pendant vingt-deux ans, maire de Lorient pendant seize ans. Le nouveau monde, on vous le dit.

On pourrait continuer avec tous les ministres ou presque. N'en citons encore qu'un. Bruno Lemaire, par exemple, ancien député UMP et directeur de cabinet de Dominique de Villepin quand celui-ci était premier ministre, deux fois ministre lui-même sous le présidence de Nicolas Sarkozy, il incarne donc profondément le renouveau de la vie politique... ●

9^e CONGRÈS filpac cgt

30 mars - 3 avril 2020

ÎLE DE RÉ



Livre

Papier

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Solidaires et acteurs
de notre avenir

du Communication

Fédération des travailleurs
des industries du livre,
du papier et de la communication CGT



e CONGRÈS filpac cgt

Fédération des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT

POUR UN SYNDICALISME DE CONQUÊTES SOCIALES

SOLIDAIRES ET ACTEURS DE NOTRE AVENIR

30 mars — 3 avril 2020 | ÎLE DE RÉ

www.filpac-cgt.fr

*Eh, Macron ! On n'en veut pas
de tes réformes à la con !*





Fédération des travailleurs
des industries du Livre,
du Papier et de la Communication CGT

 **CONGRÈS**

www.filpac-cgt.fr

 **filpac cgt**

**Solidaires et
acteurs de**

POUR UN
SYNDICALISME
DE CONQUÊTES
SOCIALES

notre avenir

**30 mars - 3 avril
2020**

ÎLE DE RÉ